Rapport final

Elaboration du Schéma Directeur des Mobilités Actives Communauté de Communes de Puisaye-Forterre (89)

Référence :	2023.1800 E05 A – Rapport final SDMA
Le :	17/11/2025
Rédigé par :	Manon COURREGELONGUE, Mathieu LAPORTE, Sahra VESSLER
Vérifié par :	Marie SOURISSEAU-HUREAU

Groupe Vizea - LesEnR, SAS au capital de 500 000 euros - 492 275 631 RCS de Nanterre
59 avenue Augustin Dumont – 92240 Malakoff - Tel : 01 84 19 69 00 - contact@vizea.fr – www.vizea.fr

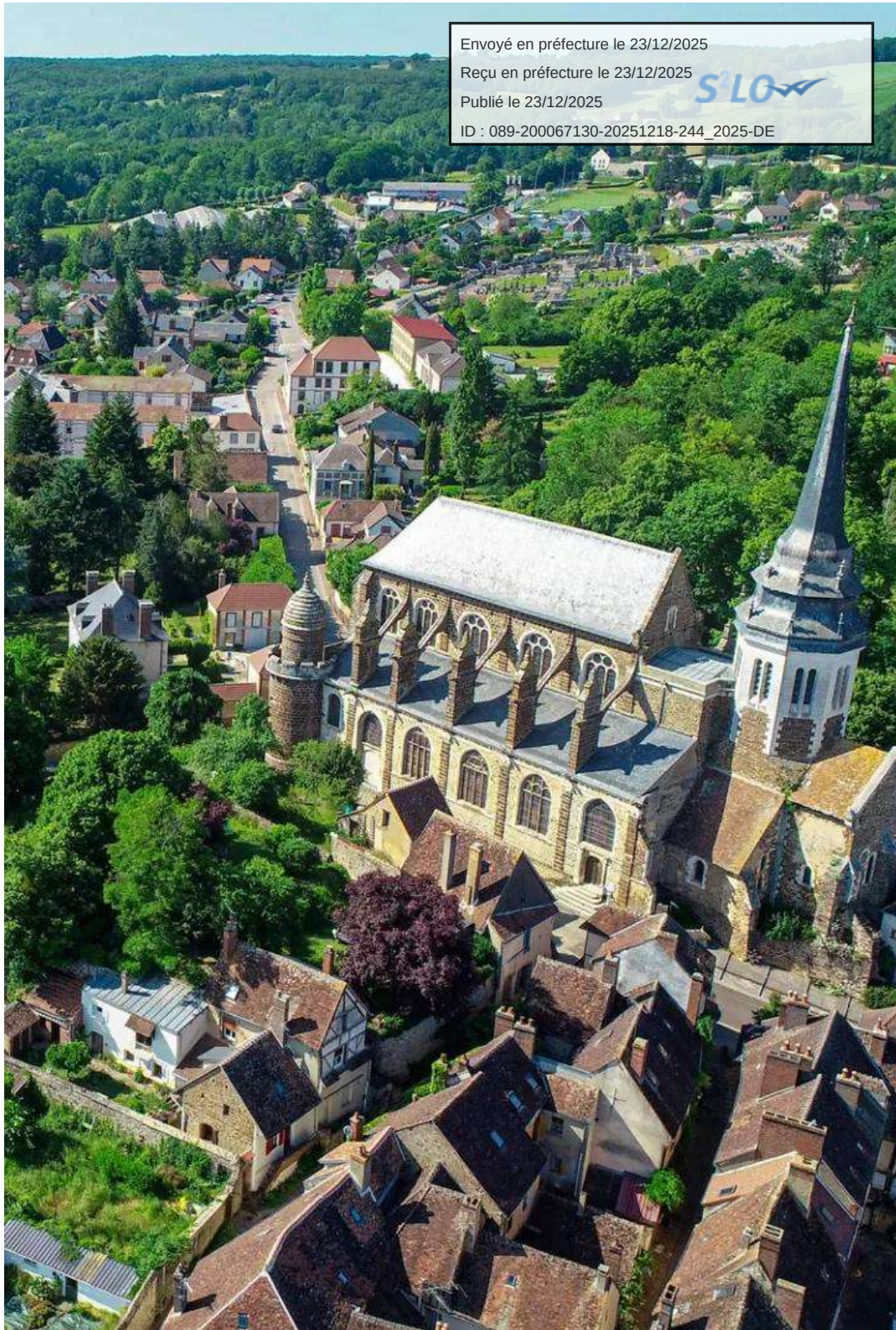

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

RAPPEL DU CONTEXTE, DES ENJEUX ET DES PREMIERES PHASES 4

Contexte de la mission 4

Enjeux de la mission 4

Démarche méthodologique 4

Planning de la mission 5

Rappel du diagnostic 6

Rappel de la scénarisation 8

PLAN D'ACTIONS 12

THEME I. Développement de grands itinéraires cyclotouristiques 12

Rappel des enjeux cyclotouristiques 13

Lecture de la carte 13

Observations 13

Itinéraires cyclotouristiques identifiés 13

Fiches actions 14

Sécurisation des itinéraires cyclotouristiques 32

THEME II. Développement du vélo du quotidien 34

Rappel des enjeux vélo du quotidien 35

Lecture de la carte 35

Observations 35

Propositions globales d'aménagement de voirie 36

Fiches actions 37

THEME III. Identification et mise en valeur de randonnées PMR 63

Rappel des enjeux PMR 64

Lecture de la carte 64

Observations 64

Fiches actions 65

THEME IV. Développement d'itinéraires équestres 77

Rappel des enjeux équestres 78

Lecture de la carte 78

Observations 78

Proposition de boucles équestres 79

Fiches actions 80

PROGRAMMATION 88

Note de gouvernance 89

1. Contexte et objet de la note 89

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

3. Répartition des compétences 89
4. Instances de gouvernance 89
5. Modalités de suivi et d'évaluation 89
6. Les volets thématiques du SDMA 90
7. Perspectives et mise en œuvre 90
Communication et animation du SDMA 92

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

RAPPEL DU CONTEXTE, DES ENJEUX ET DES PREMIERES PHASES

Contexte de la mission

Le Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) de la Communauté de communes Puisaye-Forterre (CCPF) s'inscrit dans un territoire rural de 57 communes et près de 35 000 habitants, marqué par une forte dépendance à l'automobile (85 % des déplacements du quotidien) et une pratique encore marginale des mobilités actives, malgré un regain d'intérêt depuis la crise sanitaire. Situé entre Auxerre, Joigny, Cosne-sur-Loire et Montargis, le territoire connaît une double dynamique : d'une part, un vieillissement démographique et un émiettement urbain qui complexifient les déplacements, et d'autre part, une attractivité croissante liée au tourisme (notamment autour du chantier médiéval de Guédelon, du château de Saint-Fargeau et de la Maison Colette) et à l'installation de nouveaux habitants, souvent franciliens, en quête de modes de vie plus sobres et de solutions de mobilité alternatives. Le SDMA s'appuie sur les orientations déjà définies dans le Plan de Mobilité Simplifié adopté en 2023, dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial et dans les schémas nationaux et régionaux (SRADDET, schéma régional de l'itinérance, schéma national des véloroutes), qui soulignent l'importance de réduire la dépendance aux énergies fossiles, de renforcer l'intermodalité et de développer une offre cyclable et piétonne structurée.

Enjeux de la mission

Les enjeux de la mission sont multiples et interdépendants. Il s'agit d'abord de diversifier et rééquilibrer l'usage de l'espace public au profit des mobilités actives, en sécurisant les déplacements du quotidien, notamment pour les trajets scolaires et les accès aux équipements et commerces de proximité. La création de liaisons cyclables entre les bourgs, le développement d'infrastructures adaptées et de services vélo (stationnement, location, réparation) doivent permettre de favoriser l'intermodalité et d'accompagner la transition énergétique du territoire, où le transport constitue le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre. Le schéma devra également contribuer à l'attractivité touristique en concevant un maillage de boucles cyclotouristiques connectées à la future voie verte de 37 km entre Rogny-les-Sept-Écluses et Saint-Sauveur-en-Puisaye, tout en intégrant des itinéraires équestres et des parcours accessibles aux personnes à mobilité réduite. Au-delà des aménagements, l'un des enjeux majeurs est de construire une culture locale des mobilités actives, en associant habitants, associations et acteurs économiques, afin de transformer les habitudes de déplacement et d'inscrire durablement la mobilité douce comme un levier de cohésion sociale, de santé publique et de valorisation du patrimoine territorial.

Démarche méthodologique

La mission comportant plusieurs thématiques distinctes, il a été décidé dès le début qu'elles seraient traitées par des personnes différentes. Matthieu LAPORTE a traité le sujet cyclotouristique, Manon COURRÈGELONGUE le sujet équestre et Fabien SANIAL le vélo du quotidien ainsi que les randonnées PMR. Celui-ci ayant quitté Vizea au cours de la mission, la thématique vélo du quotidien et la thématique PMR sont revenues à Manon COURRÈGELONGUE. Cette répartition a permis de laisser le temps à chacun de travailler en profondeur ses sujets, et de confronter plusieurs points de vue pour enrichir l'étude.

Vizea a accordé beaucoup d'importance à la connaissance approfondie du territoire et de ses acteurs, ce qui s'est traduit en un travail de terrain sur plusieurs jours, parfois accompagné des acteurs concernés, et d'échanges sous forme d'ateliers ou d'entretiens.

L'étude s'est déroulée en trois phases : le diagnostic de tous les sujets sur l'ensemble du territoire, la scénarisation silotée par thématiques, et la réalisation du plan d'action et du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Planning de la mission

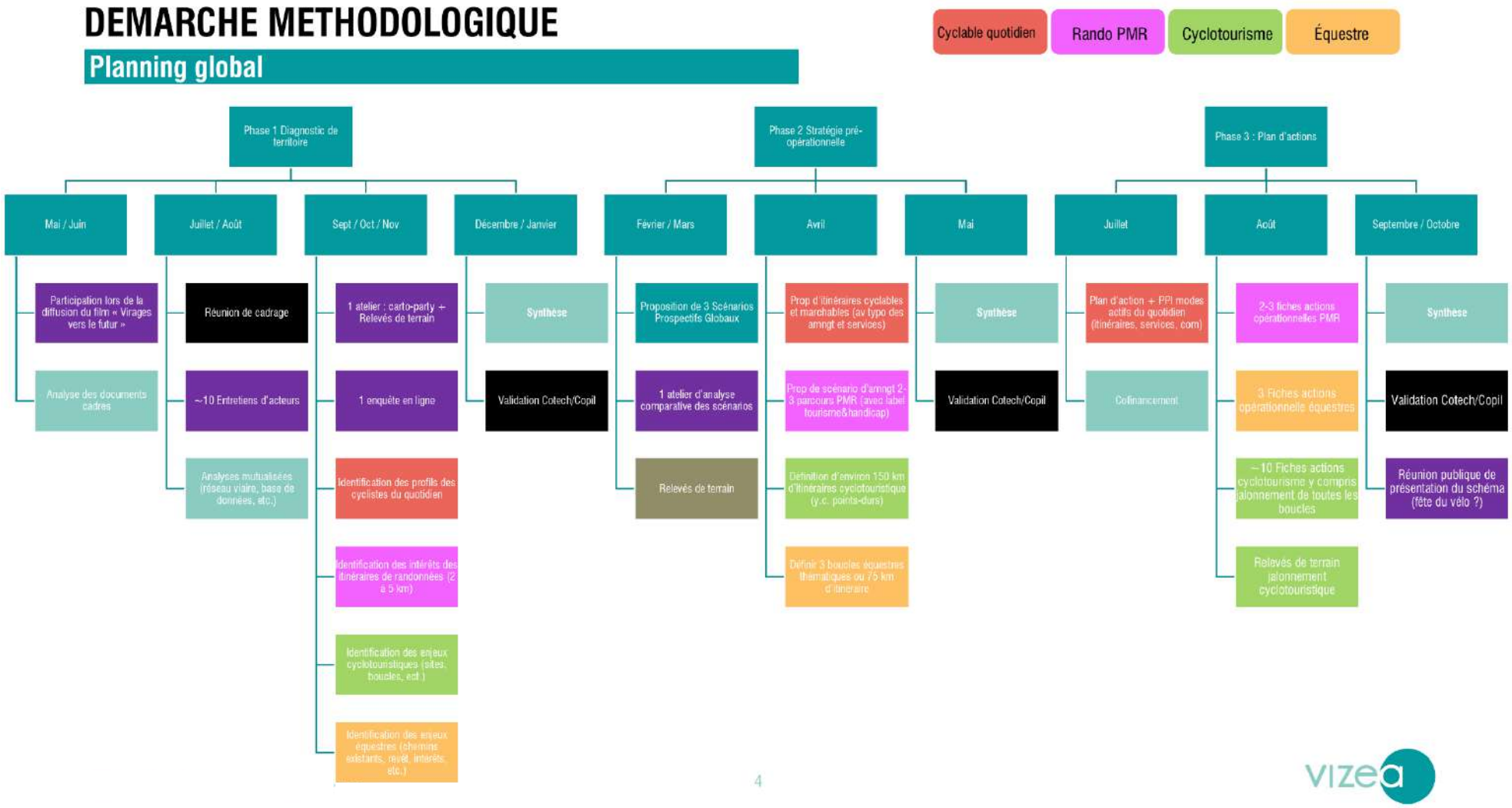

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Rappel du diagnostic

Documents cadres

Les documents cadres de la mobilité sur le territoire de la CCPF sont les suivants :

- Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes 2030
- SRADDET Bourgogne Franche Comté
- Schéma Régional de l'Itinérance Touristique 2023
- Schéma Départemental des mobilités actives et solidaires de l'Yonne
- PACET
- SCOT du Pays de la Puisaye-Forterre Val d'Yonne (2014)
- Plan de Mobilité de la CCPF
- Fiches action stratégie tourisme
- Plan Petites Villes de Demain
- Cahier des charges « itinéraires de promenades et de randonnées, Tourisme et Handicap » (2016)

Ces documents indiquent que la mobilité cyclable touristique est un enjeu majeur sur le territoire, bordé par de grands itinéraires cyclables nationaux. Mais le cyclisme utilitaire doit également être facilité et encouragé pour les déplacements du quotidien, via la mise en place d'un système vélo complet et d'un apaisement général des centre-bourgs notamment. Le territoire présente un très fort potentiel pour les modes actifs ; bien qu'il soit rural et donc par nature plutôt occupé par le système automobile, il dispose d'un très bon maillage de route peu fréquentées. La richesse des paysages et du patrimoine constitue elle aussi un critère d'attractivité non négligeable, pour tous les modes actifs. Parmi les documents cadres, des plans plus spécifiques ont été étudiés et leurs conclusions sont intégrées à la suite de l'étude ; c'est notamment le cas pour les orientations PMR.

Enquête en ligne

Afin de diagnostiquer les pratiques existantes et les besoins, une enquête en ligne a été rendue disponible pendant 6 semaines à destination de tous les habitants et usagers. 334 personnes y ont participé, soit environ 1% de la population de la CCPF.

La moitié des répondants habite dans des hameaux, mais 40% des répondants habitent à proximité des services et centres-villes ; ceux-ci sont concernés par le potentiel des modes actifs utilitaires. Pourtant, ce mode est actuellement largement sous-utilisé. Le vélo est surtout utilisé pour le loisir et la découverte.

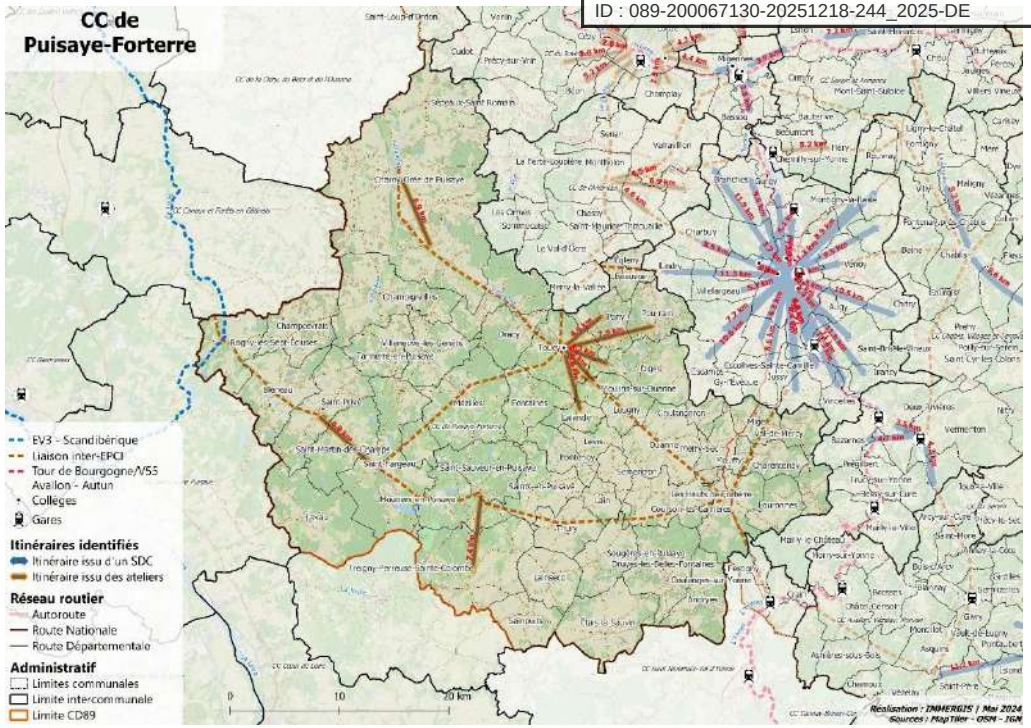

Les déplacements des répondants sont fortement orienté vers :

- Toucy
- Au sein même de la commune de résidence
- Vers l'agglomération Auxerroise
- Vers Saint-Sauveur-en-Puisaye (maison de santé)

Les principaux freins au vélo identifiés sont les fortes distances, le dénivelé et la sécurité (absence d'aménagements). Le VAE est pourtant déjà identifié comme solutionnant deux de ces problématiques. Les motivations principales en faveur de l'adoption des mobilités actives sont l'environnement, la santé et la dimension de loisir. Les répondants plébiscitent des boucles cyclotouristiques de 15 à 30km à la journée.

Concernant la pratique équestre, les répondants cavaliers sont moins nombreux mais leur pratique plus régulière que celle des autres modes. Le territoire a beaucoup de potentiel du fait de la multiplicité des itinéraires et de la faible densité globale. L'enquête fait état d'un

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

besoin d'itinéraire en boucles, évitant au maximum les tronçons bitumés. L'offre d'hébergement souffre également d'un manque de structure et de mise en réseau.

Parmi tous les répondants, 6% déclarent être concernés par un handicap, principalement moteur. Cela induit un certain nombre de critère, dont les pentes, le revêtement accessible aux fauteuils, les sanitaires adaptés, le mobilier d'assise etc.

Ateliers

Les ateliers ont été organisés par secteur sur le territoire de la CCPF, étant donnée l'étendue du territoire. Toutes les thématiques y ont été abordées et les différents acteurs présents ont pu proposer des itinéraires. Ceux-ci ont constitué une base à la scénarisation. Ils sont recensés dans le rapport de diagnostic et explicités ci-dessous.

Entretiens

Des entretiens ont été menés avec les acteurs suivants :

- La Voix Vélo
- Office du tourisme de Puisaye-Forterre
- Centre Equestre du Pesteau

La rencontre de ces différents acteurs a permis un tour d'horizons des enjeux principaux inhérents à chaque thématique. Les comptes rendus sont disponibles en annexe.

Mobilité systémique et diagnostic de l'existant par thématique

Pour compléter le diagnostic et anticiper au mieux la phase de scénarisation, Vizea a ensuite effectué un diagnostic global de la mobilité sur le territoire puis un diagnostic par thématique concernée par le SDMA.

Sur le vaste territoire de la Puisaye-Forterre, la diversité des paysages peut constituer des coupures naturelles pour les déplacements en modes actifs. Cependant, c'est aussi ce qui fait la richesse et l'attractivité de la CC. Il est particulièrement frappant de constater l'importance du linéaire du réseau viaire et le maillage de chemins ruraux. Actuellement, la CCPF ne compte que très peu d'aménagements cyclables et une incitation extrêmement faible au déplacement actif par rapport au système voiture.

Le vélo du quotidien est marqué par un usage qui reste très marginal, quasiment inexistant. La topographie et les distances à parcourir sont encore jugées comme bloquantes pour les potentiels cyclistes utilitaires. L'insécurité s'ajoute bien-sûr à ces inquiétudes, ainsi qu'au manque de services. En effet, le système vélo correspond à « *à l'ensemble des aménagements, des matériels, des services, des règlements, des informations et des formations permettant d'assurer sur un territoire une pratique du vélo efficace, confortable et sûre* ». (Frédéric Héran, 2018, économiste des transports et urbaniste). Il est donc impératif de penser les aménagements de manière complémentaire avec le stationnement ou les bornes de réparation par exemple.

Figure 1 : Infographie système vélo, Vizea

Le vélo du quotidien est à développer dans les petites villes de demain (PVD), via la mise en place d'aménagements, de stationnement, de recharge à destination des VAE, de services de réparation et éventuellement d'aides annexes telles que les aides financières à l'achat d'un VAE.

Le cyclotourisme fait l'objet d'un très fort intérêt, y compris par les habitants du territoire, en Puisaye comme en Forterre. Les sites touristiques majeurs sont Guédelon, Druyes-les-Belles-Fontaines et Saint-Sauveur-en-Puisaye. Il est également jugé comme prioritaire de relier la Loire à Vélo et le Tour de Bourgogne à Vélo. Le système du cyclotourisme doit se penser en fonction des hébergements disponibles, et s'accompagner impérativement de stations de gonflage, de jalonnement et de panneaux d'information.

Les enjeux PMR identifiés dans les pages précédentes s'appliquent également ici : besoin de continuité, pentes maîtrisées, signalétique accessible, sols stabilisés. Les futurs parcours doivent permettre une expérience inclusive en prenant en compte les handicaps moteurs, visuels ou auditifs. Les normes pour escaliers, mains courantes et sanitaires doivent être intégrées dès la conception.

La pratique équestre présente la particularité d'être fondée sur la relation au cheval, au vivant et aux groupes. Les cavaliers recherchent l'immersion dans le territoire. De potentiels itinéraires ont été identifiés en atelier, autour de Guédelon ou encore de la Maison de Colette par exemple. L'important est de viser les boucles de 25km évitant le bitume autant que faire se peut.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Rappel de la scénarisation

La scénarisation a été effectuée par thématiques. Pour chaque thématique, plusieurs itinéraires et variantes ont été présentés, prenant à chaque fois en compte l'ensemble des itinéraires proposés et leur articulation avec ceux des autres thématiques. Les éléments validés en COPIL de Diagnostic ont été intégrés à la suite de l'étude.

Travail de terrain

Un conséquent travail de terrain sur plusieurs jours a été effectué par chaque chargé d'étude sur sa thématique propre, afin d'aller vérifier la viabilité et la désirabilité des itinéraires repérés en Phase 1. Toutes les boucles cyclotouristiques et PMR, chaque centre-bourg des PVD et chaque boucle équestre ont été parcourues dans leur très grande majorité. L'arpentage des boucles équestres a été fait en partie en présence d'acteurs équestres locaux, afin de capitaliser sur les itinéraires existants et déjà connus des pratiquants.

Cyclotourisme

Les itinéraires étudiés sont les suivants :

- Transpoyaudine Nord et Sud
- Rogny-les-Sept-Écluses ↔ Bléneau ↔ Champcevrais : 27,3 km
- Saint-Amand-en-Puisaye ↔ Guédelon ↔ Treigny : 28,5 km
- Saint-Fargeau ↔ Guédelon ↔ Étang de Moutiers : 23,5 km
- Saint-Sauveur-en-Puisaye ↔ Moutiers-en-Puisaye : 18,5 km
- Saints-en-Puisaye ↔ Fontenoy : 21,2 km
- Druyes-les-Belles-Fontaines ↔ Andryes :

Au total, 163,3 km d'itinéraires cyclotouristiques sont proposés. Les boucles empruntent des routes peu fréquentées tandis que la voie verte Transpoyaudine peut, elle, emprunter des sections nécessitant des travaux. Compte tenu de la configuration du réseau local, ces itinéraires peuvent aussi servir à la pratique du vélo du quotidien, en venant se greffer aux aménagements des PVD notamment. D'autre part, la quasi-totalité des boucles croise la Transpoyaudine, ce qui permet une interconnexion et une offre encore plus intéressante pour les cyclotouristes.

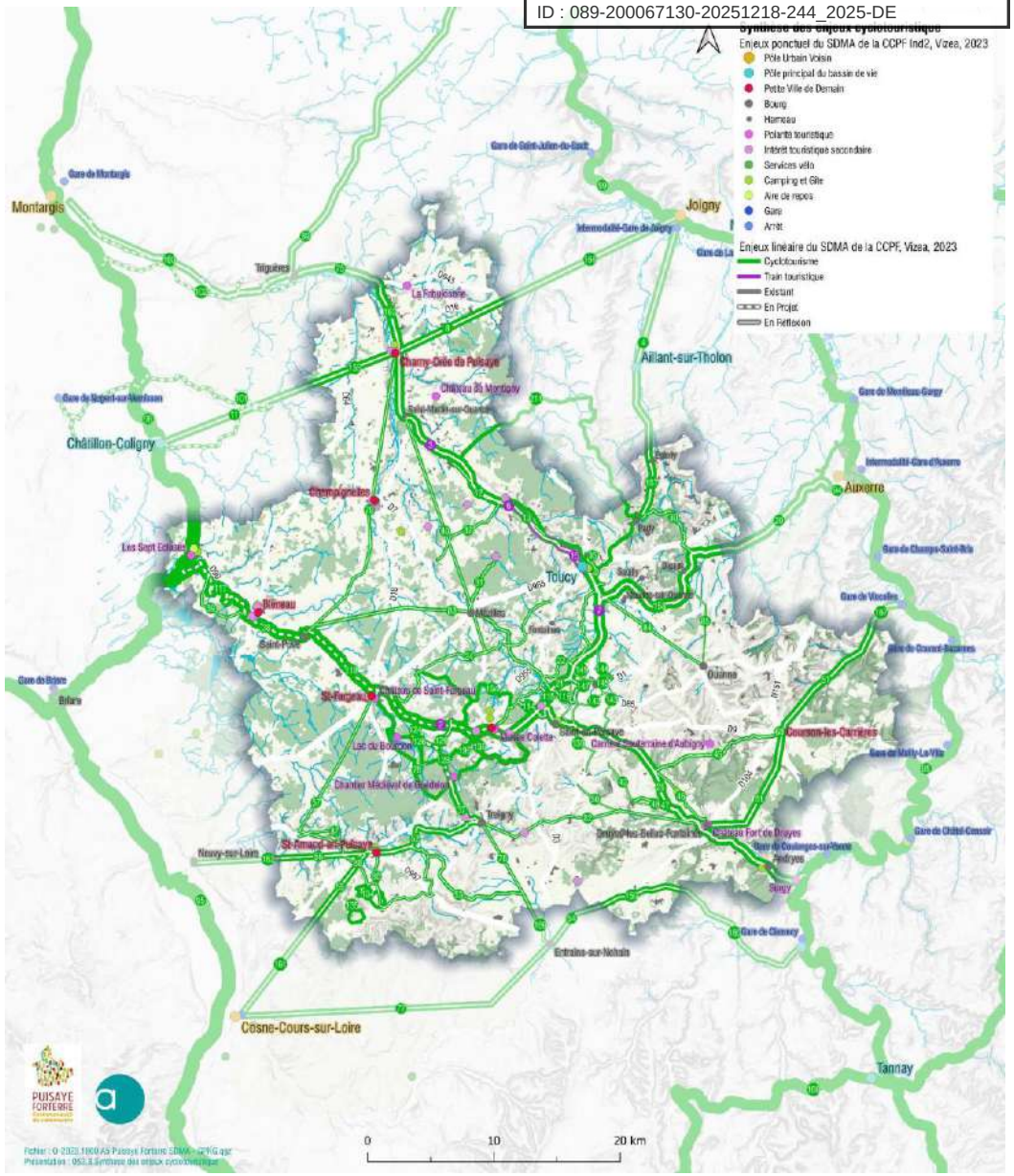

Figure 2 : Enjeux cyclotouristiques en début de Phase 2

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Vélo du quotidien

Les enjeux autour du vélo du quotidien sont volontairement limités à des isochrones de 20min cyclables autour des PVD. Au-delà de ces isochrones, les enjeux de déplacements utilitaires pourront être adossés aux enjeux cyclotouristiques, et donc influencer ou être portés par des itinéraires cyclotouristiques. Les enjeux de cette thématique, validés par le COPIL, sont :

- Connexion à la voie verte dès que cette dernière passe près du bourg
- Apaisement des traversés des 8 PVD
- Sécurisation de l'accès aux collèges et au campus Mana Design & Architecture
- Créer des liaisons entre les hameaux à Toucy et Saint-Fargeau
- Sécuriser les accès des zones économiques à Toucy, St-Amand, Charny et Bléneau
- Sécuriser l'accès aux zones touristiques et de loisirs

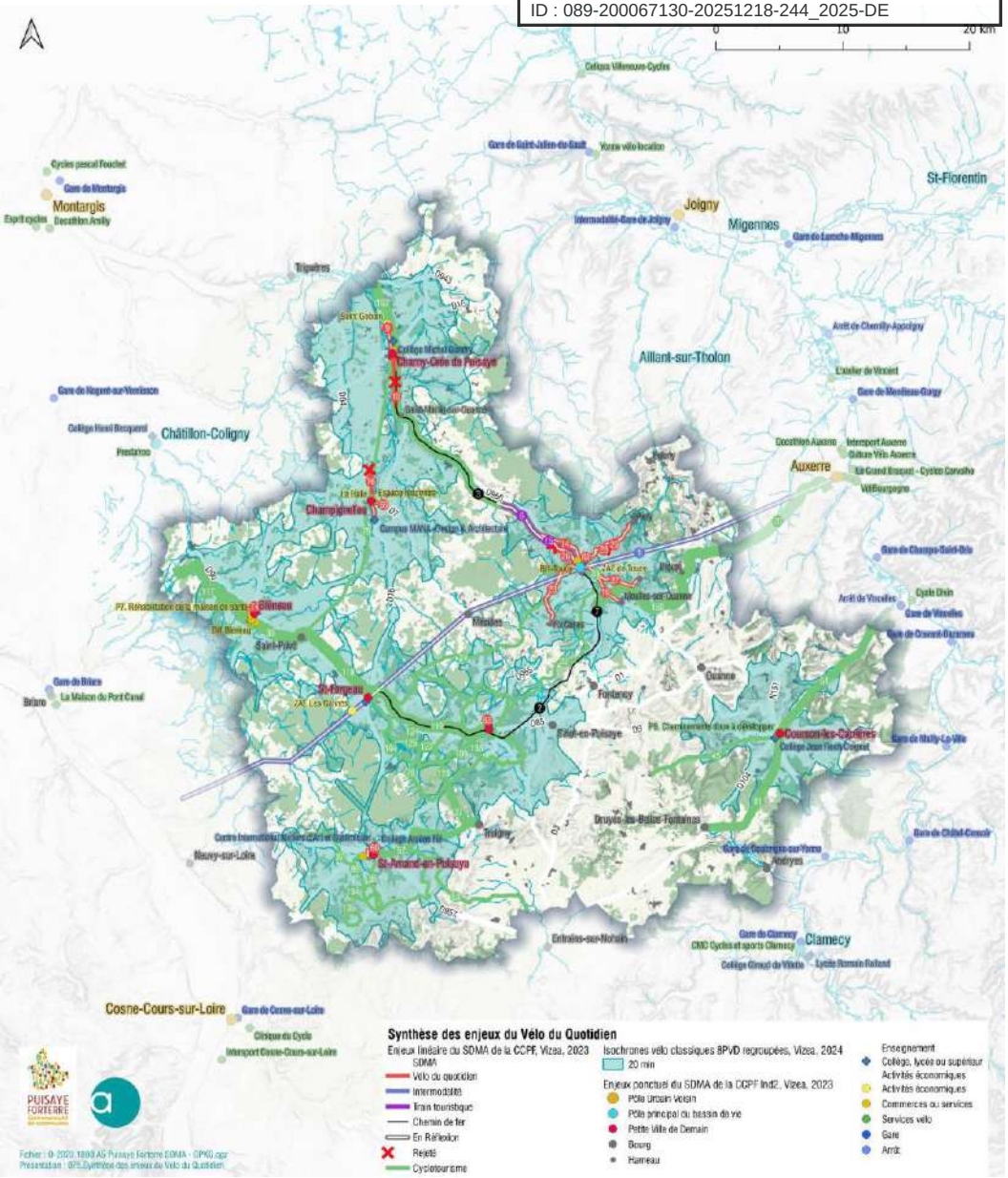

Figure 3 Synthèse des enjeux vélo du quotidien

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

PMR

Les entités ayant un lien avec les enjeux PMR sont les sites touristiques, les PVD et bourgs, les circuits de randonnée existants et les itinéraires pressentis lors des ateliers. Les secteurs validés sont les suivants, commentés par le COPIL :

- Toucy : Le secteur semble idéal. Attention cependant au parcours de l'itinéraire qui emprunte une digue.
- Itinéraire PMR de St-Sauveur et Colette : attention au dénivelé global dans ce bourg. Si ce secteur est retenu pour la réalisation d'un itinéraire, l'EHPAD Grandille Bel Air devra être intégré à la réflexion.
- Rogny les Sept Écluses : Attention au dénivelé global de ce secteur.
- Le Jardin d'Eau Pierre Doudeau à Bléneau est plat mais étroit. Il faudra être attentif à la largeur des cheminements.
- Étang de Charny
- Le secteur du marais d'Andryes est considéré comme un secteur hautement qualitatif.
- Lac du Bourdon : cet itinéraire n'a finalement pas été retenu à l'issue de la Phase 2

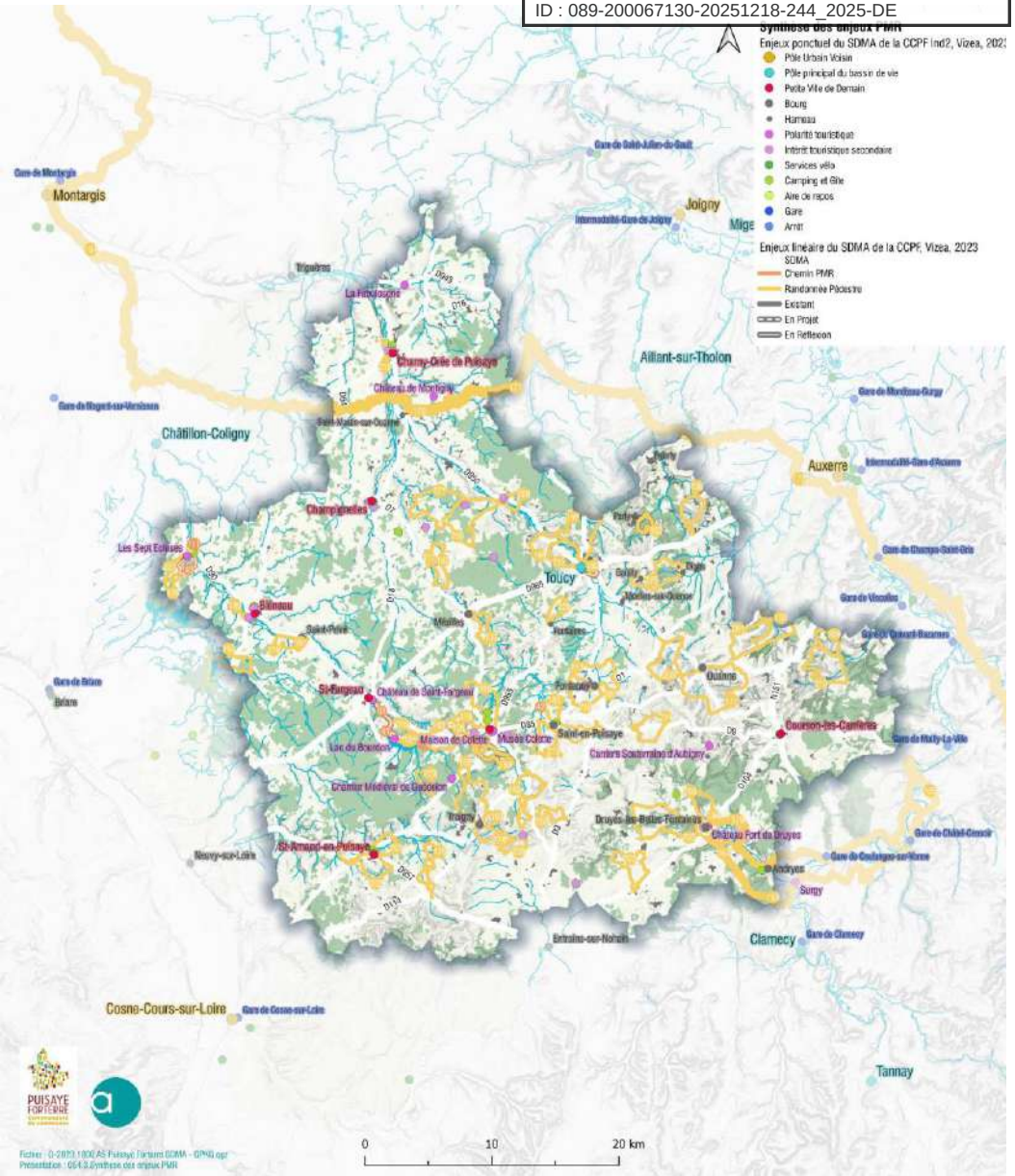

Figure 4 : Synthèse des enjeux PMR

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Equestre

Vizea a initialement proposé 3 boucles équestres thématisées, desservant les polarités touristiques principales du territoire. La boucle menant à Guédelon est particulièrement importante mais ne pouvait pas être reliée à l'existant dans la limite du linéaire acceptable pour une boucle journalière.

Une quatrième boucle a par la suite été identifiée afin de relier les deux autres nouveaux itinéraires à l'existant. La seconde boucle, desservant les Carrières et Druyes-les-Belles-Fontaines emprunte une portion commune avec la Transpoyaudine ; cela se justifie par le fait qu'à court terme la Transpoyaudine Sud ne sera pas aménagée davantage que par du jalonnement. Il n'y aura donc aucune incompatibilité de revêtement entre les itinéraires cyclables et les itinéraires équestres. Vizea signale par ailleurs que la cohabitation entre différents modes ne pose normalement pas de problème entre les usagers (voir l'étude pilotée par la DREAL Normandie à propos de la cohabitation entre cyclistes et cavaliers sur les voies vertes). La variante identifiée sur la seconde boucle pourra être investie ultérieurement, si l'aménagement de la Transpoyaudine la rend incompatible avec les usages équestres, mais celle-ci viendra encore rallonger un itinéraire déjà important.

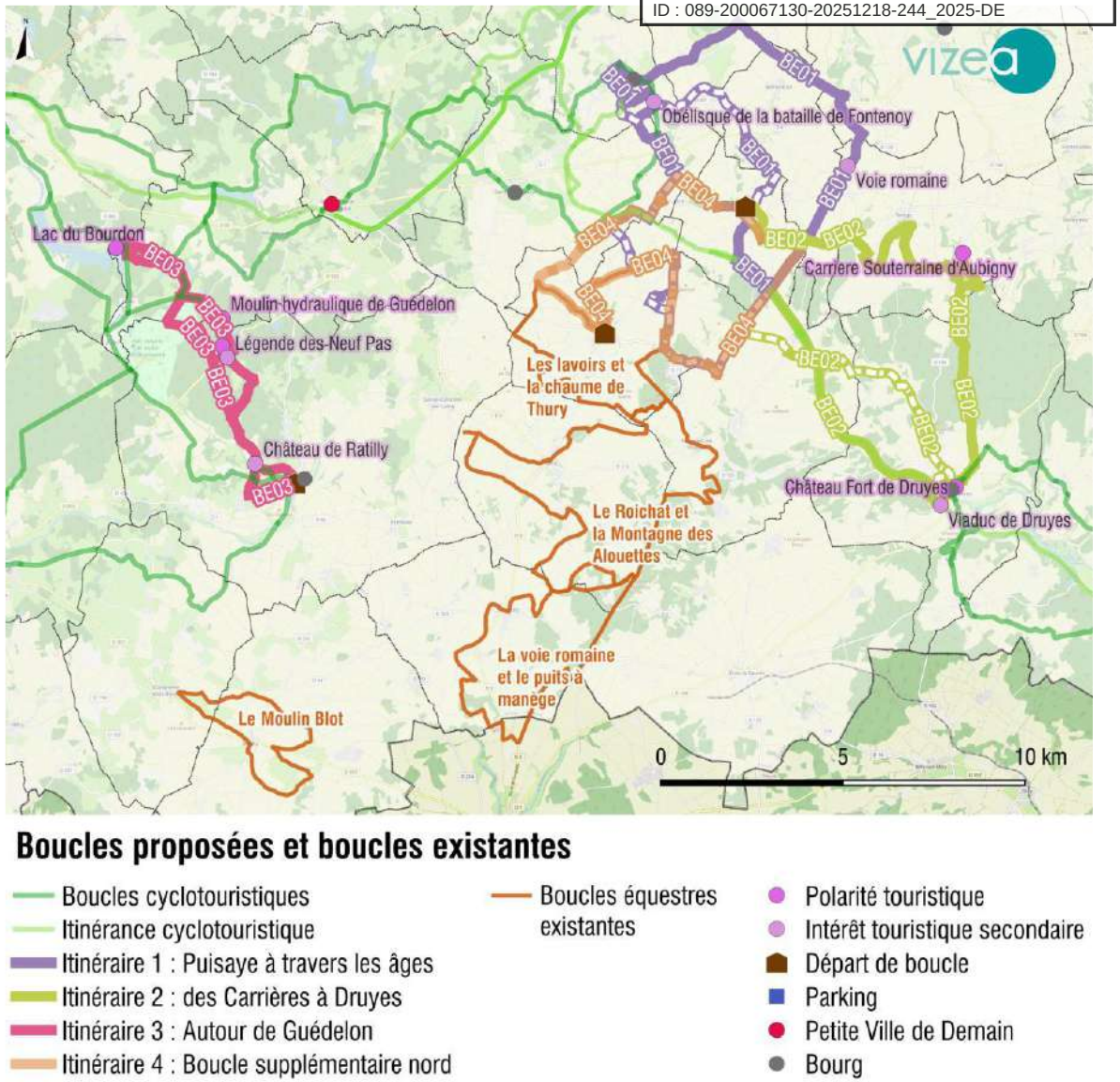

Figure 5 : Synthèse des boucles proposées

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

PLAN D'ACTIONS

THEME I. DEVELOPPEMENT DE GRANDS ITINERAIRES CYCLOTOURISTIQUES

Rappel des enjeux cyclotouristiques

Lecture de la carte

Ne sont représentés sur la carte ci-contre, que les entités ayant un lien avec l'enjeu cyclotourisme :

- Les sites touristiques principaux et secondaires ;
- Les PVD et les bourgs ;
- Les services vélos (camping et autres) ;
- Les itinéraires existants, en projet ou en réflexion.

Observations

Une hiérarchisation se dessine déjà dans le futur réseau cyclotouristique imaginé par les différents acteurs du territoire. Certaines liaisons structurantes permettraient de connecter le territoire aux grands itinéraires cyclables qui le bordent, avec des points de jonction envisagés à Rogny-les-Sept-Écluses, Charny, Triguères, Joigny, Auxerre, Vincelles, Surgy, Cosne-Cours-sur-Loire ou encore Neuilly-sur-Loire. Toutefois, certaines propositions restent très sommaires, se limitant à des tracés « à vol d'oiseau ». Un maillage de boucles existe déjà autour de Saint-Fargeau et de Saint-Sauveur-en-Puisaye, mais certaines portions empruntent des axes à fort trafic, comme la RD955 au niveau de Guédelon. Enfin, plusieurs projets demeurent très localisés, mais pourraient à terme s'intégrer dans un réseau de plus grande envergure.

Itinéraires cyclotouristiques identifiés

Six boucles/itinéraires ont été identifiées :

- Rogny-les-Sept-Écluses ↔ Bléneau ↔ Champcevrais : 27,25 km
- Saint-Amand-en-Puisaye ↔ Guédelon ↔ Treigny : 20,72 km
- Saint-Fargeau ↔ Guédelon ↔ Étang de Moutiers : 28,34 km
- Saint-Sauveur-en-Puisaye ↔ Moutiers-en-Puisaye : 17,87 km
- Saints-en-Puisaye ↔ Fontenoy : 21,15 km
- Druyes-les-Belles-Fontaines ↔ Andryes : 19,25 km

+ trois itinéraires « Transpoyaudine » : bis, Nord et Sud.

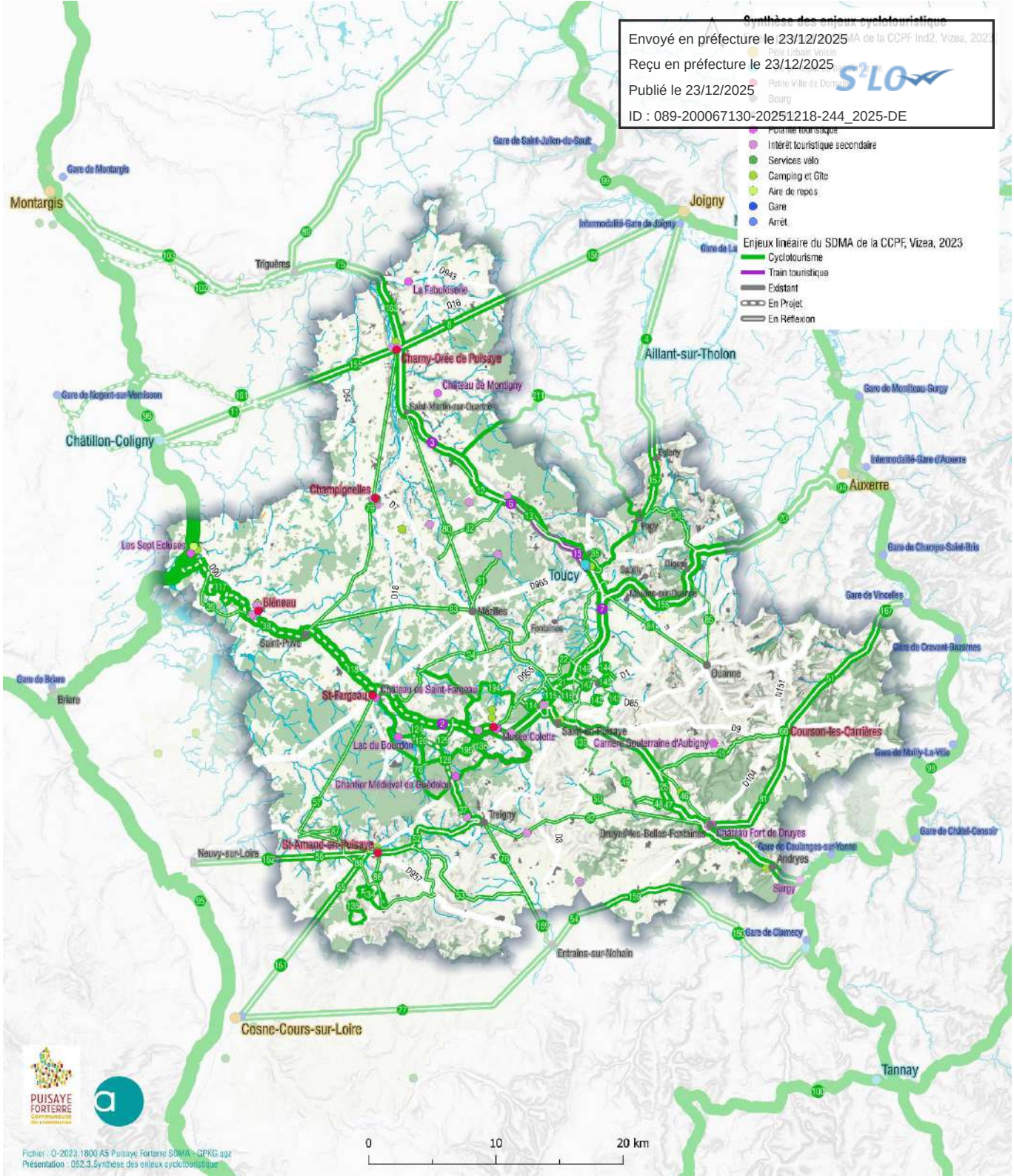

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT DE GRANDS ITINERAIRES SOUS FORME DE BOUCLES OU D'ITINERANCE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 1	**Transpoyaudine bis : Faire apparaître la Transpoyaudine le plus vite possible en attendant les grands travaux de la voie verte**

Contenu de l'action :

a - Communication autour de la future véloroute
b - Matérialiser l'itinéraire avec du jalonnement transitoire

Linéaire d'aménagements :

32,3 km

Estimation financière

Investissement : 125 840 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ;Associations Vélo

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cet itinéraire provisoire a pour objectif de relier Saint-Fargeau à Toucy. Il constitue une opportunité stratégique pour donner rapidement corps à la Transpoyaudine. S'appuyant sur un enchaînement de petites routes communales à très faible trafic, jalonné et partagé ponctuellement avec des boucles cyclables (BC03, 04 et 05), il permettrait d'inscrire dès à présent le tracé dans le paysage local. Ce parcours, conçu comme une alternative temporaire en attendant la mise en œuvre de la voie verte sur l'ancienne emprise ferroviaire, bénéficierait de quelques aménagements ciblés, notamment une CVCB sur la RD7 et la création d'1 km de voie verte à l'entrée de Toucy. Il répond ainsi à l'enjeu majeur de lancer la reconnaissance officielle de la Transpoyaudine tout en garantissant des conditions de circulation satisfaisantes pour les cyclistes.

Objectifs :

- ✓ Accélérer la mise en visibilité de la Transpoyaudine
- ✓ Assurer une connexion stratégique au réseau national et européen
- ✓ Garantir des conditions de circulation sécurisées
- ✓ Préparer la transition vers le tracé définitif
- ✓ Renforcer l'attractivité cyclotouristique du territoire.

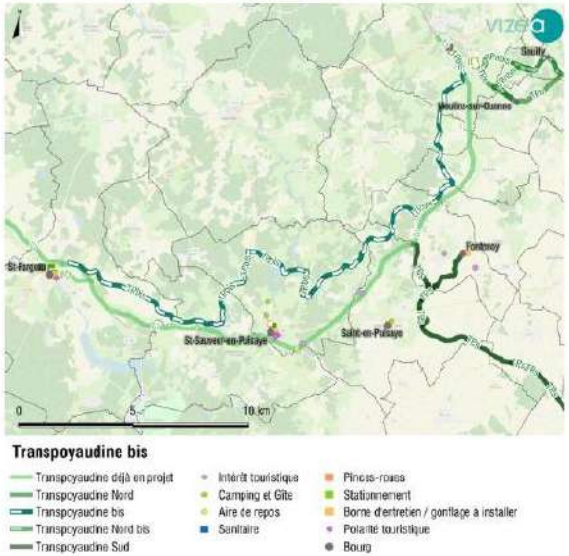

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

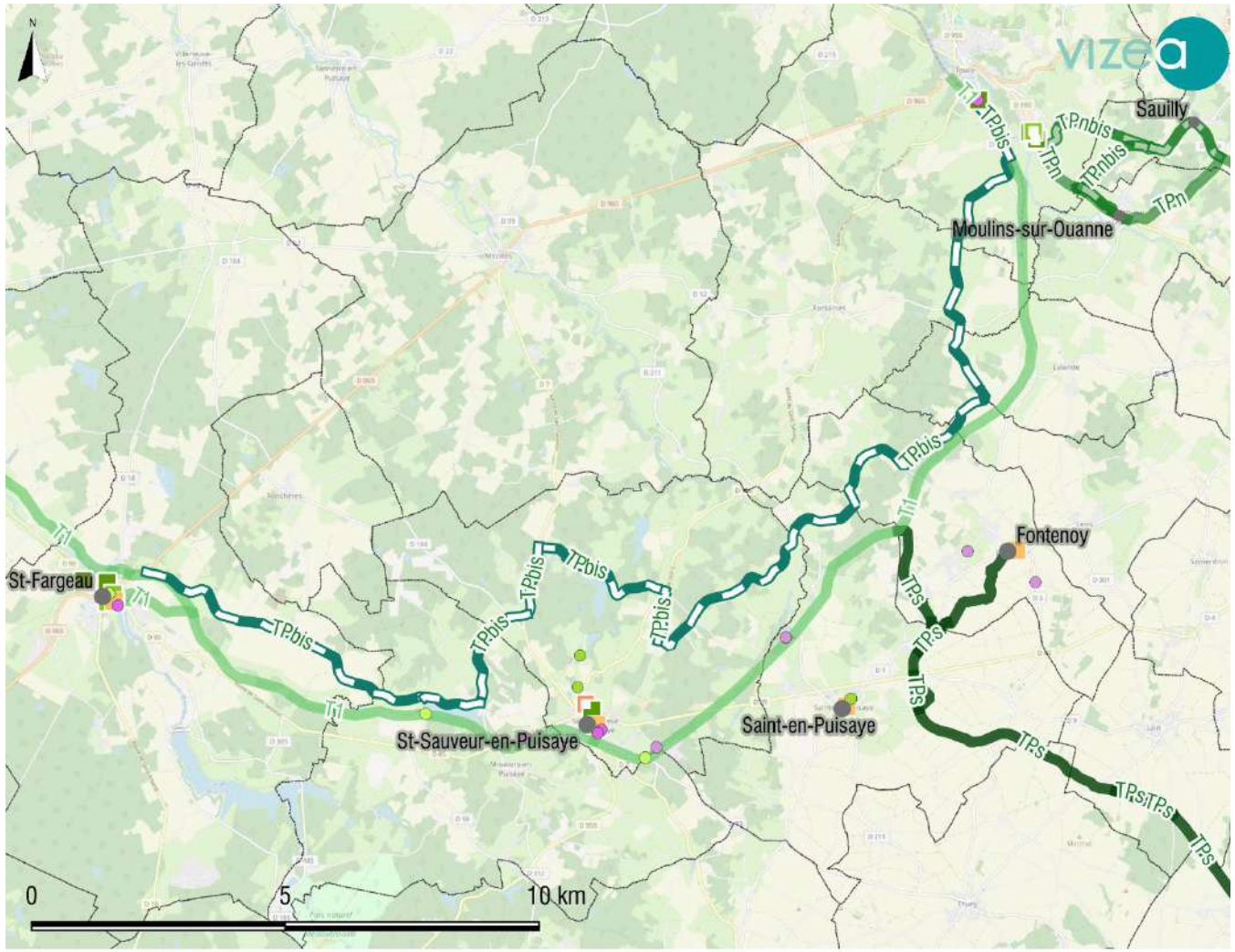

Transpoyaudine bis

- Transpoyaudine déjà en projet
- Transpoyaudine Nord
- Transpoyaudine bis
- Transpoyaudine Nord bis
- Transpoyaudine Sud
- Intérêt touristique
- Camping et Gîte
- Aire de repos
- Sanitaire
- Pinces-roues
- Stationnement
- Borne d'entretien / gonflage à installer
- Polarité touristique
- Bourg

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 2	**Transpoyaudine sud : Fontenoy ↔ Druyes-les-Belles-Fontaines ↔ Tour de Bourgogne à vélo**

Contenu de l'action :

a - Identification des sections trop dégradée pour être uniquement jalonnées
b - Jalonnement de l'itinéraire

Linéaire d'aménagements :

31,7 km

Estimation financière

Investissement : 25 360 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ;Associations Vélo

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

L'itinéraire Saints-en-Puisaye – Andryes de la Transpoyaudine Sud a le potentiel de devenir un axe cyclotouristique majeur de la Forterre, en s'appuyant sur l'ancienne emprise ferroviaire de la ligne Triguères–Surgy. Il constituerait une voie verte continue, complétée par des aménagements de circulation apaisée sur les sections en partage. Outre sa valeur patrimoniale, avec la présence d'anciennes gares et bâtiments ferroviaires susceptibles d'être réhabilités en services touristiques, cet itinéraire répondrait également à des besoins de mobilité quotidienne en sécurisant les liaisons entre villages et centres-bourgs (Saints-en-Puisaye, Le Deffand, Lain, Thury, Druyes, Andryes).

Objectifs :

- ✓ Structurer l'offre cyclotouristique de la Forterre
- ✓ Créer une voie verte sécurisée et continue
- ✓ Valoriser le patrimoine ferroviaire
- ✓ Répondre aux besoins de mobilité quotidienne
- ✓ Renforcer l'attractivité touristique du territoire.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

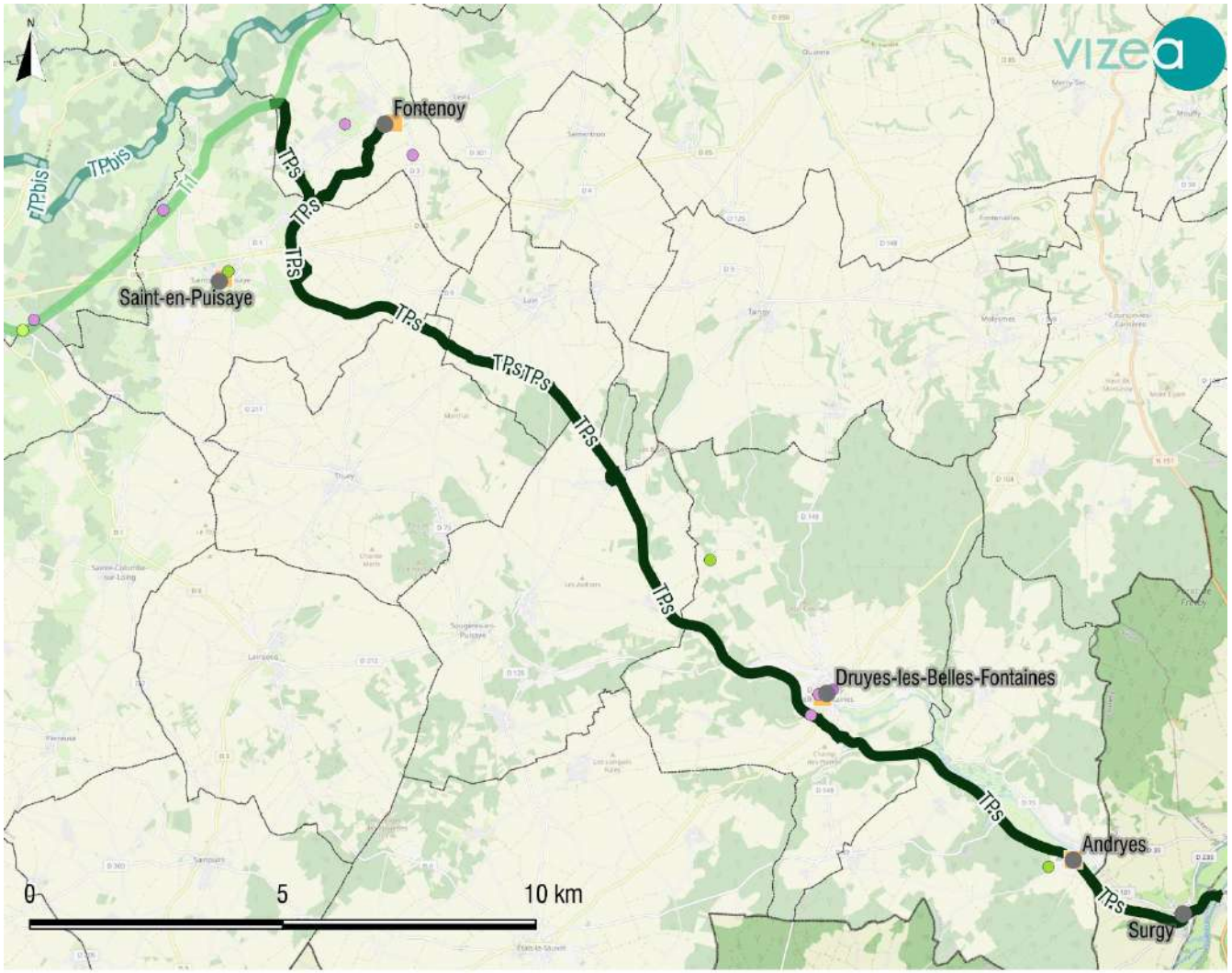

Transpoyaudine Sud

- Transpoyaudine déjà en projet
- Transpoyaudine bis
- Transpoyaudine Sud
- Intérêt touristique
- Camping et Gîte
- Aire de repos
- Borne d'entretien / gonflage à installer
- Bourg

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 1 — **Proposition de scénarios d'itinéraires**

ACTION 3 — Transpoyaudine nord : Toucy ↔ Auxerre ↔ Tour de Bourgogne à vélo

Contenu de l'action :

Etude d'approfondissement de l'itinéraire - choix de la variante

Linéaire d'aménagements :

12,4 km

Estimation financière

Investissement : 9 920 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ;Associations Vélo

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

L'itinéraire Toucy – Auxerre de la Transpoyaudine Nord présente un fort potentiel pour structurer l'offre cyclable de la Puisaye-Forterre. Il permettrait de relier la Transpoyaudine au Tour de Bourgogne à Vélo, tout en s'intégrant au réseau intercommunal de l'Auxerrois, dont l'axe Chevannes – Auxerre constitue déjà un itinéraire majeur. Pensé à la fois pour les déplacements utilitaires et touristiques, ce tracé renforcerait l'accessibilité du territoire et offrirait aux cyclotouristes une alternative attractive à la Loire à Vélo par Nevers. Bien que plusieurs variantes restent encore à arbitrer, ce projet constitue une opportunité stratégique pour développer la continuité Est-Ouest entre Rogny-les-Sept-Écluses et Auxerre.

Objectifs :

- ✓ Assurer une continuité Est-Ouest
- ✓ Structurer le réseau cyclable local et régional
- ✓ Offrir un double usage utilitaire et touristique
- ✓ Renforcer l'attractivité touristique du territoire
- ✓ Définir un tracé cohérent et sécurisé.

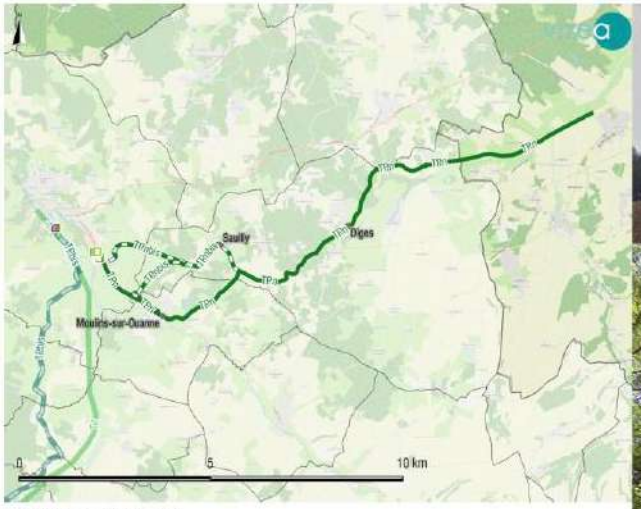

Transpoyaudine Nord

- Transpoyaudine déjà en projet
- Transpoyaudine Nord
- Transpoyaudine bis
- Transpoyaudine Nord bis
- Transpoyaudine Sud
- Intérêt touristique
- Sanitaire
- Pinces-roues
- Stationnement
- Borne d'entretien / gonflage à installer
- Bourg

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

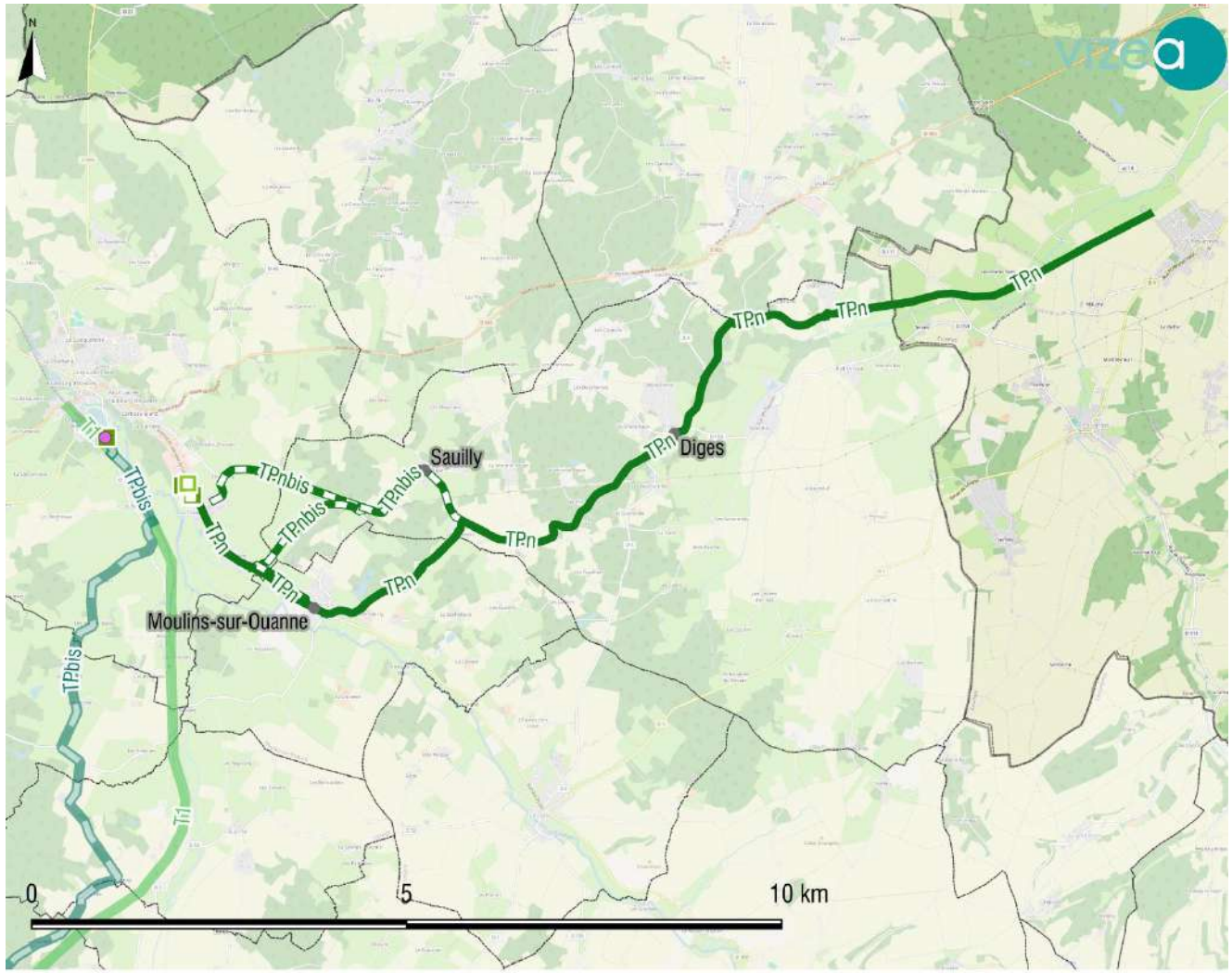

Transpoyaudine Nord

- Transpoyaudine déjà en projet
- Transpoyaudine Nord
- Transpoyaudine bis
- Transpoyaudine Nord bis
- Transpoyaudine Sud
- Intérêt touristique
- Sanitaire
- Pinces-roues
- Stationnement
- Borne d'entretien / gonflage à installer
- Bourg

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 4	**Boucle 1 : Rogny-les-Sept-Ecluses ↔ Bléneau ↔ Champcevrais**

Contenu de l'action :

a - Jalonnement de l'itinéraire
b - Sécurisation de l'itinéraire par la pose de panneaux de signalisation
c - Installation de bornes d'entretien/stations de gonflage

Linéaire d'aménagements :

27,25 km

Mobilier

3 bornes d'entretien/station de gonflage

Signalisation

47 panneaux jalonnement
47 panneaux sécurisation

Estimation financière

Investissement : 21600 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ; Acteurs associatifs, professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs…).

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cette boucle permet d'effectuer un parcours au départ de Rogny-les-Sept-Ecluses reliant Bléneau et Champcevrais tout en croisant à deux reprises la future voie verte Rogny <-> Saint-Sauveur (La Transpoyaudine).

Objectifs :

- ✓ Desservir les bourgs environnants (Rogny, Bléneau, Champcevrais) qui regroupent les principaux points d'intérêt touristique du secteur
- ✓ Organiser le rabattement cyclable vers la voie verte.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

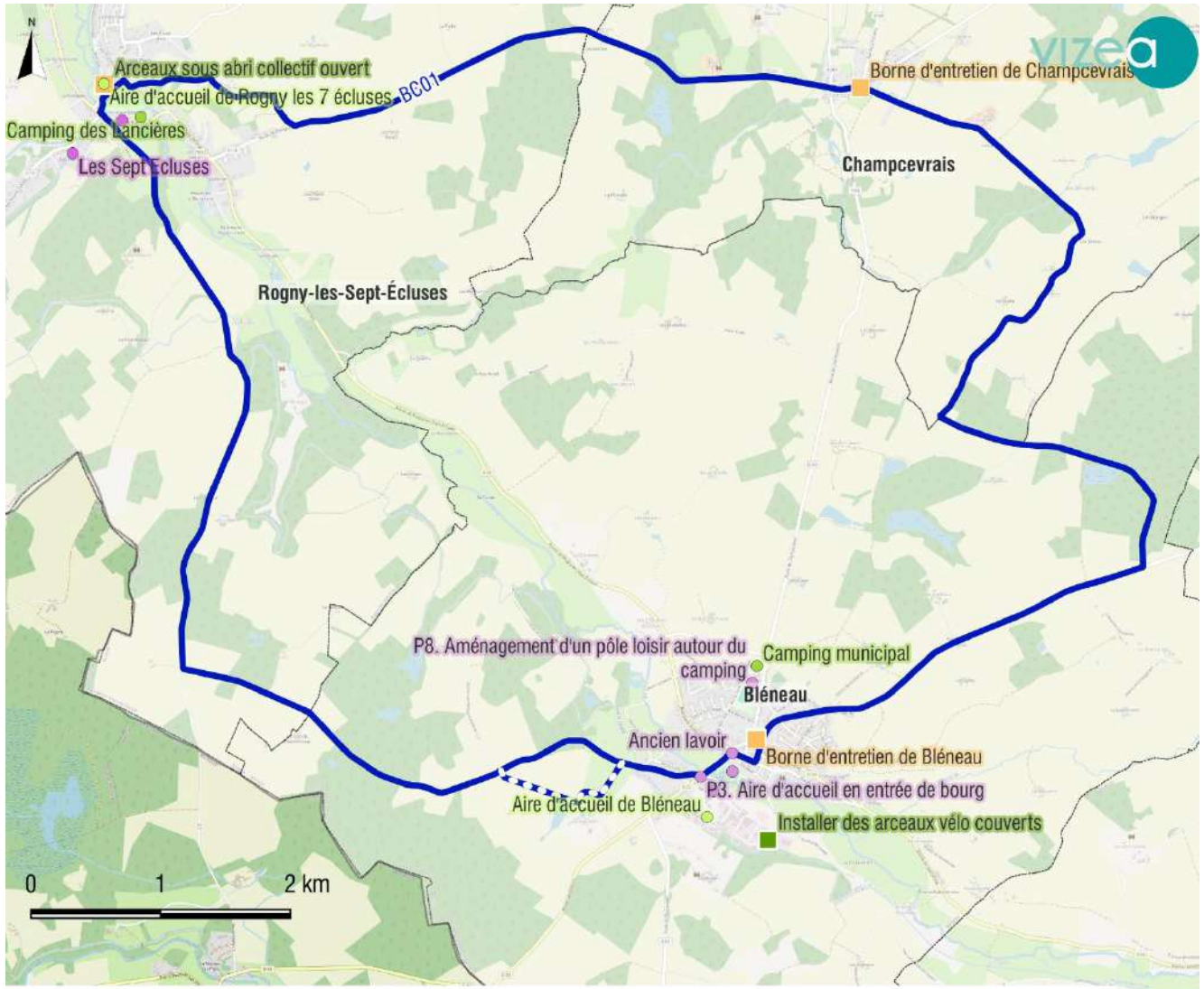

Boucle 1 : Rogny-les-Sept-Ecluses > Bléneau > Champcevrais

- Boucle 1
- Itinéraire bis
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Camping et Gîte
- Aire de repos
- Arceaux à créer
- Arceaux sous abris collectifs ouverts à créer
- Borne d'entretien / gonflage à installer

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 5	**Itinéraire 2 : Saint-Amand-en-Puisaye ↔ Treigny ↔ Guédelon**

Contenu de l'action :

a - Jalonnement de l'itinéraire
b - Sécurisation de l'itinéraire par la pose de panneaux de signalisation
c - Installation de bornes d'entretien/stations de gonflage

Linéaire d'aménagements :

20,72 km

Mobilier

2 bornes d'entretien/station de gonflage

Signalisation

64 panneaux jalonnement
35 panneaux sécurisation

Estimation financière

Investissement : 16950 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ; Acteurs associatifs, professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs…).

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cet itinéraire au départ de Saint-Amand-en-Puisaye permet de relier Treigny et le Château de Guédelon via la RD185 et la Boucle 3.

Objectifs :

- ✓ Desservir les bourgs environnants (Saint-Amand-en-Puisaye et Treigny), le Château de Ratilly, le parc naturel de Boutissaint, le parc de loisirs voisin et le Château de Guédelon, tout en évitant la RD955, peu adaptée à la pratique cyclable.

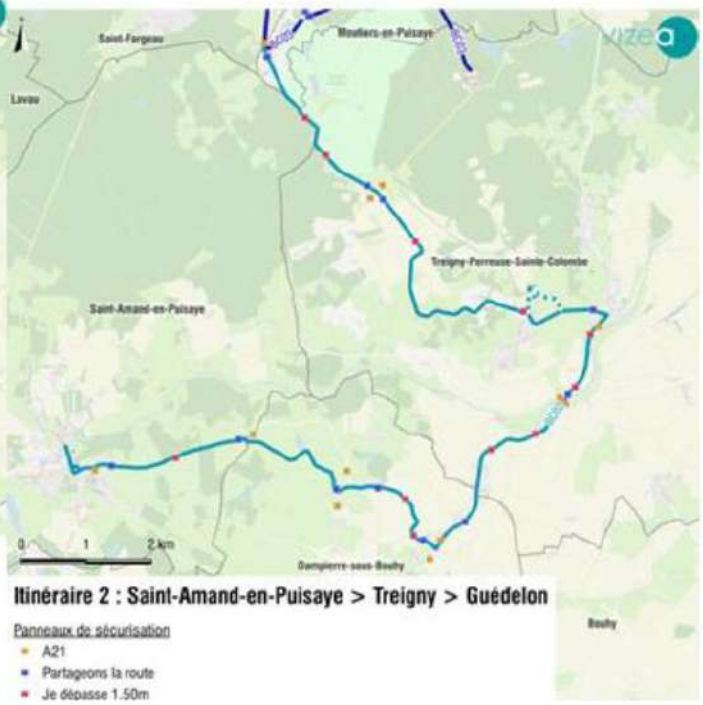

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

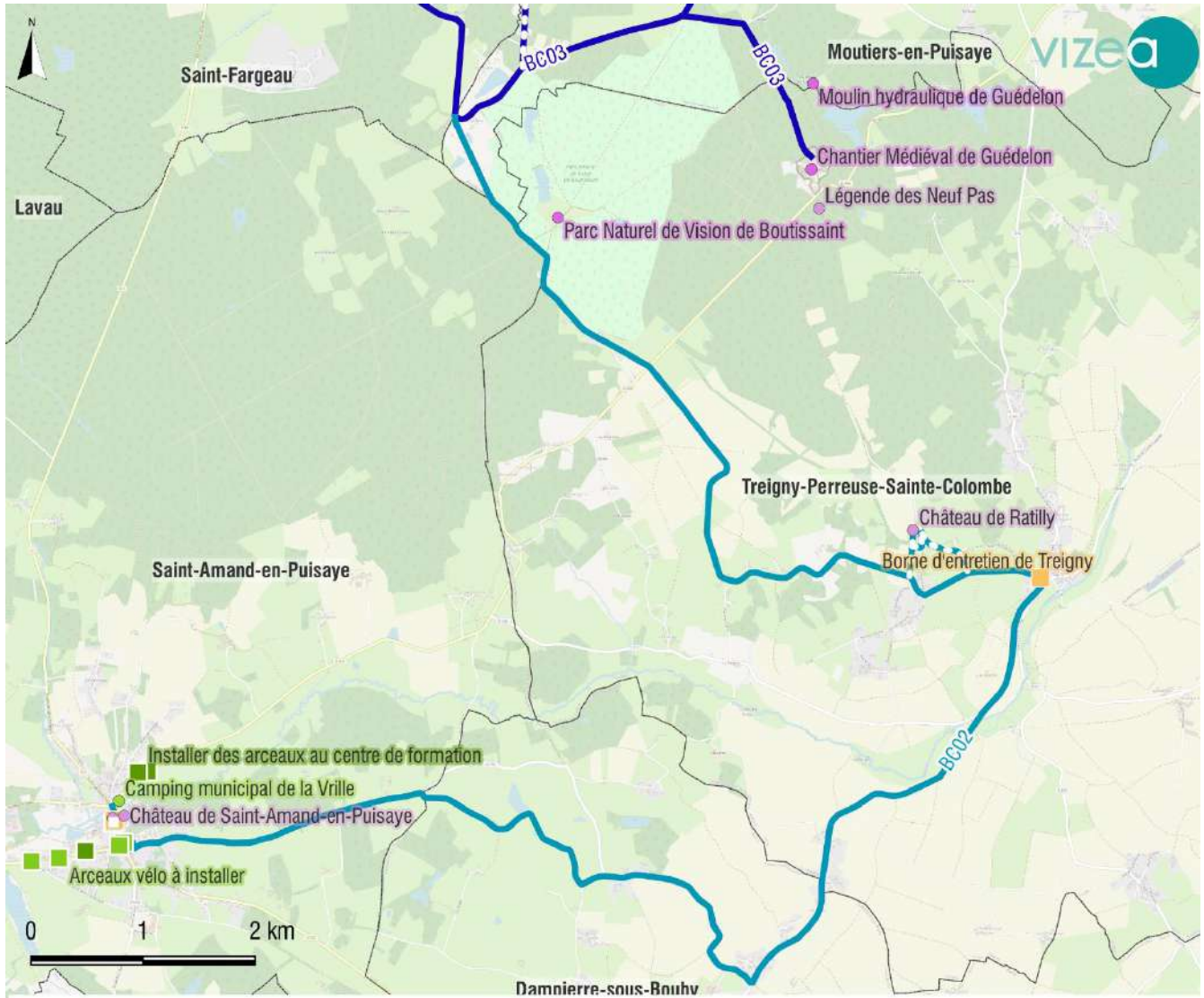

Itinéraire 2 : Saint-Amand-en-Puisaye > Treigny > Guédelon

- Itinéraire 2
- Boucle 3
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Camping et Gîte
- Arceaux
- Arceaux sous abris collectifs ouverts
- Borne d'entretien / gonflage à installer

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 6	**Boucle 3 : Saint-Fargeau ↔ Guédelon ↔ Etang de Moutiers**

Contenu de l'action :

a - Jalonnement de l'itinéraire
b - Sécurisation de l'itinéraire par la pose de panneaux de signalisation
c - Installation de bornes d'entretien/stations de gonflage

Linéaire d'aménagements :

28,34 km

Mobilier

1 borne d'entretien/station de gonflage

Signalisation

59 panneaux jalonnement
41 panneaux sécurisation

Estimation financière

Investissement : 15700 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ; Acteurs associatifs, professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs…).

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cette boucle permet d'effectuer un parcours au départ de Saint-Fargeau reliant le lac du Bourdon, le Château de Guédelon et l'étang de Moutiers, tout en croisant à deux reprises la future voie verte Rogny <-> Saint-Sauveur (La Transpoyaudine).

Objectifs :

- ✓ Desservir les sites intéressants d'un point de vue touristique (Lac du Bourdon, Parc de Boutissaint, Château de Guédelon)
- ✓ Organiser le rabattement cyclable vers la voie verte.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

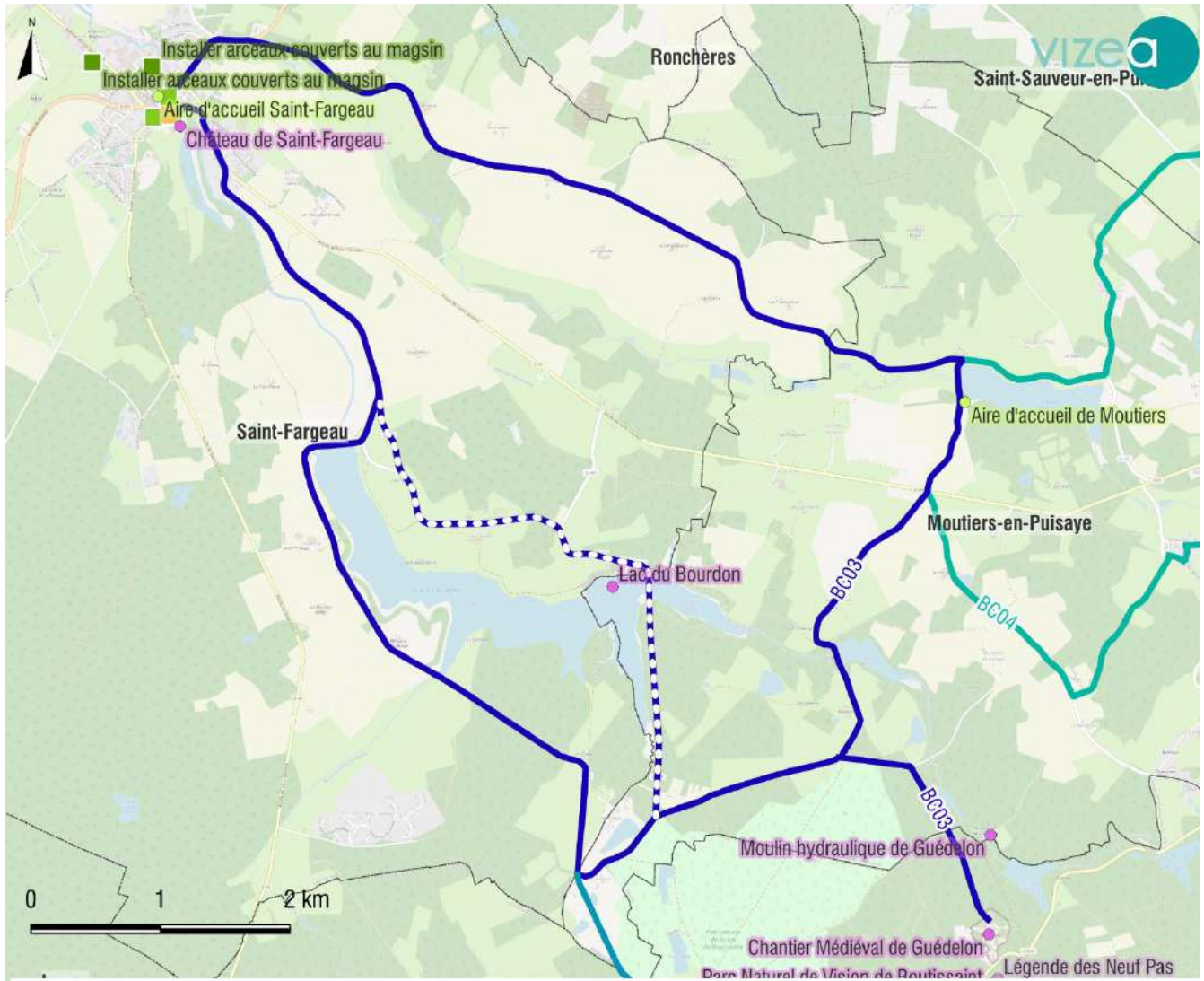

Boucle 3 : Saint-Fargeau > Guédelon > Etang de Moutiers

- Itinéraire 2
- Boucle 3
- Boucle 4
- Itinéraire bis
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Aire de repos
- Arceaux
- Arceaux sous abris collectifs ouverts
- Borne d'entretien / gonflage à installer

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

THEME I
I.1.7

DEVELOPPEMENT DE GRANDS ITINERAIRES SOUS FORME DE BOUCLES OU D'ITINERANCE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 7	**Boucle 4 : Saint-Sauveur-en-Puisaye ↔ Moutiers-en-Puisaye**

Contenu de l'action :

a - Jalonnement de l'itinéraire
b - Sécurisation de l'itinéraire par la pose de panneaux de signalisation
c - Installation de bornes d'entretien/stations de gonflage

Linéaire d'aménagements :

17,87 km

Mobilier

1 borne d'entretien/station de gonflage

Signalisation

49 panneaux jalonnement
45 panneaux sécurisation

Estimation financière

Investissement : 16200 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ; Acteurs associatifs, professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs…).

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cette boucle permet d'effectuer un parcours au départ de Saint-Sauveur-en-Puisaye reliant l'étang des Barres, l'étang de Moutiers et Moutiers-en-Puisaye, tout en croisant à deux reprises la future voie verte Rogny <-> Saint-Sauveur (La Transpoyaudine).

Objectifs :

- ✓ Desservir les bourgs environnants (Saint-Sauveur-en-Puisaye et Moutiers-en-Puisaye) qui regroupent les principaux points d'intérêt touristique du secteur
- ✓ Organiser le rabattement cyclable vers la voie verte.

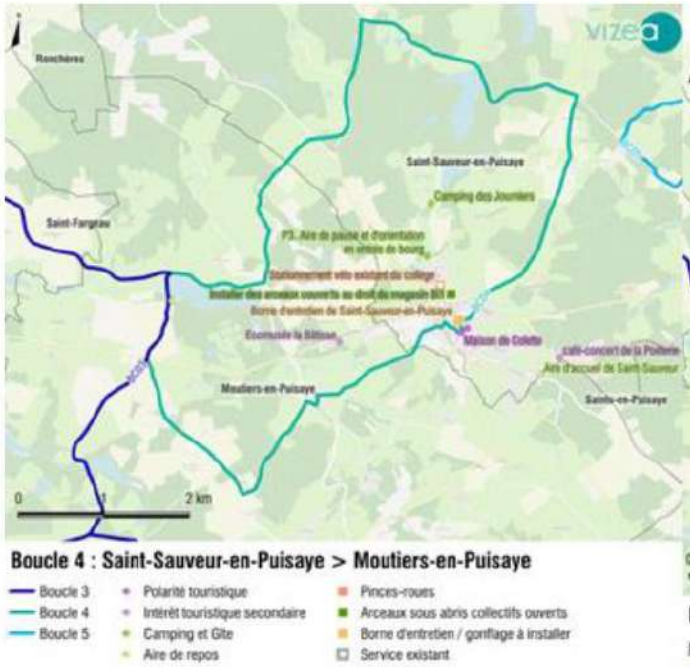

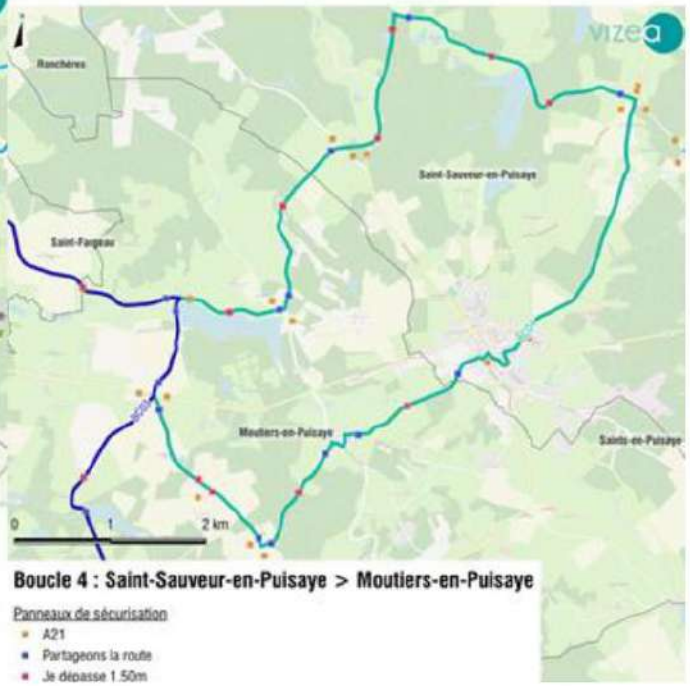

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

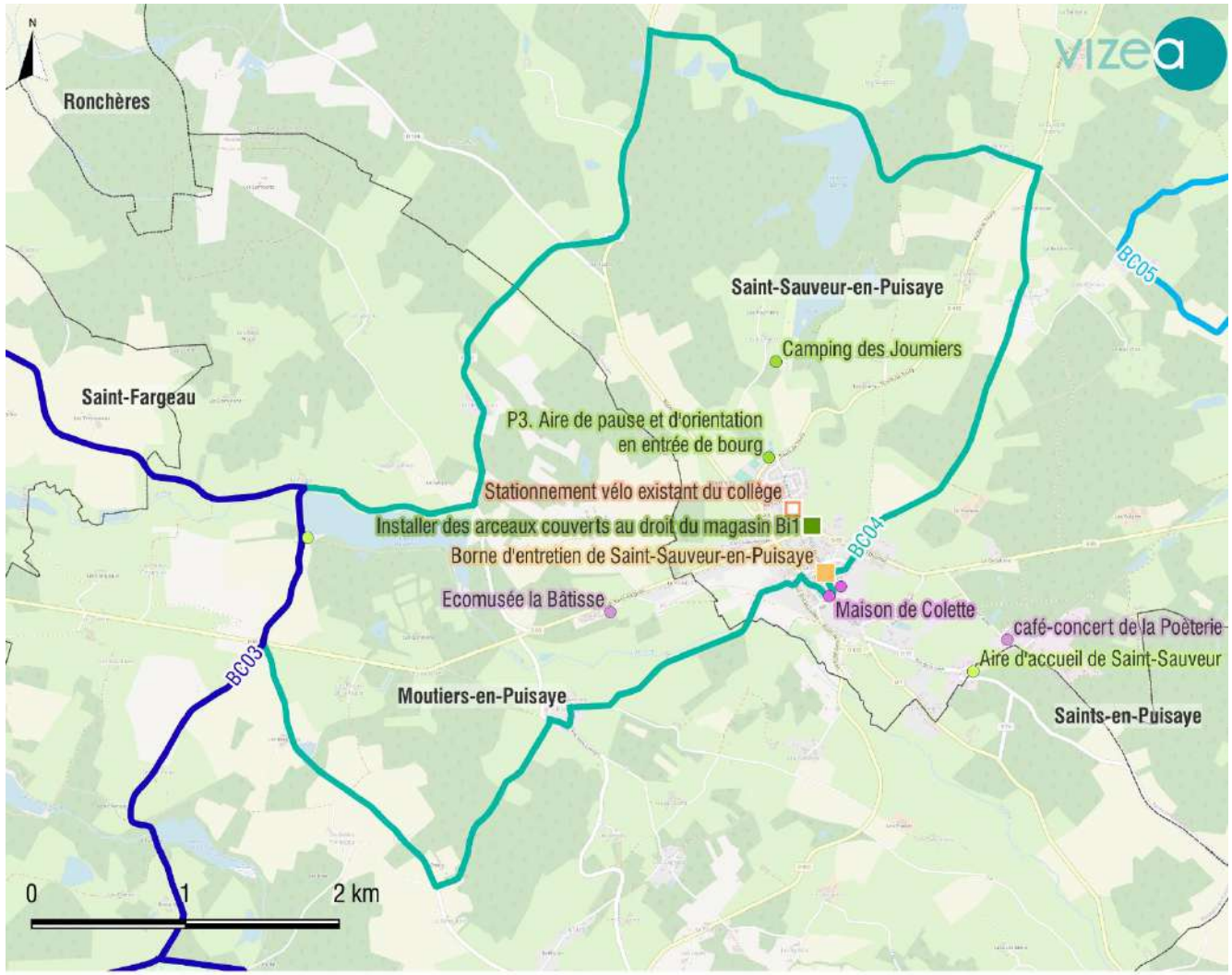

Boucle 4 : Saint-Sauveur-en-Puisaye > Moutiers-en-Puisaye

- Boucle 3
- Boucle 4
- Boucle 5
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Camping et Gîte
- Aire de repos
- Pinces-roues
- Arceaux sous abris collectifs ouverts
- Borne d'entretien / gonflage à installer
- Service existant

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT DE GRANDS ITINERAIRES SOUS FORME DE BOUCLES OU D'ITINERANCE

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 8	**Boucle 5 : Saints-en-Puisaye ↔ Fontenoy**

Contenu de l'action :

a - Jalonnement de l'itinéraire
b - Sécurisation de l'itinéraire par la pose de panneaux de signalisation
c - Installation de bornes d'entretien/stations de gonflage

Linéaire d'aménagements :

21,15 km

Mobilier

2 bornes d'entretien/station de gonflage

Signalisation

61 panneaux jalonnement
61 panneaux sécurisation

Estimation financière

Investissement : 23300 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ; Acteurs associatifs, professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs…).

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cette boucle permet d'effectuer un parcours au départ de Saints-en-Puisaye tout en croisant à deux reprises la Transpoyaudine Nord Saint-Sauveur <-> Toucy et la Transpoyaudine Sud Fontenoy <-> Druyes-les-Belles-Fontaines <-> Andryes.

Objectifs :

- ✓ Desservir les bourgs environnants (Saints-en-Puisaye et Fontenoy) qui regroupent les principaux points d'intérêt touristique du secteur
- ✓ Accéder à des lieux emblématiques tels que le centre d'art contemporain du Château du Tremblay ou encore l'Obélisque commémorant la bataille de Fontenoy.

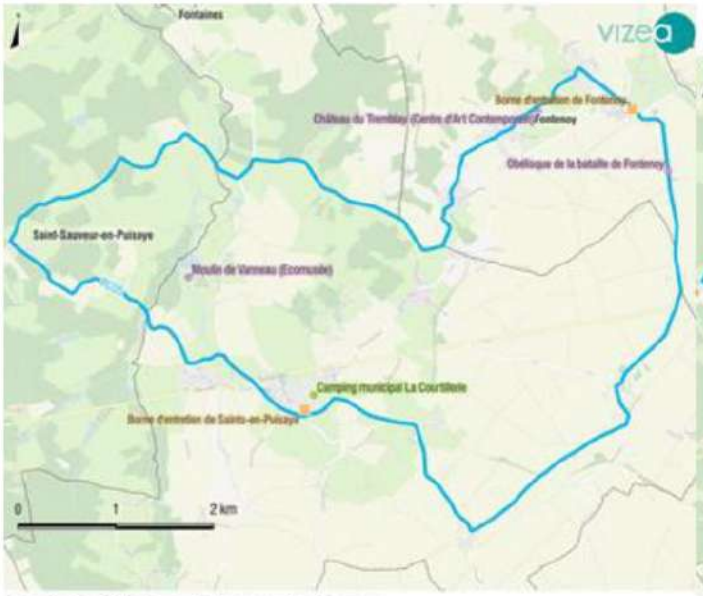

Boucle 5 : Saints-en-Puisaye > Fontenoy

Boucle 5
Intérêt touristique secondaire
Camping et Gîte
Borne d'entretien / gonflage à installer

Boucle 5 : Saints-en-Puisaye > Fontenoy

Panneaux de sécurisation
A21
Partageons la route
Je dépasse 1.50m

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Boucle 5 : Saints-en-Puisaye > Fontenoy

- Boucle 5
- Intérêt touristique secondaire
- Camping et Gîte
- Borne d'entretien / gonflage à installer

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT DE GRANDS ITINERAIRES SOUS FORME DE BOUCLES OU D'ITINERANC

AXE 1	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 9	**Boucle 6 : Druyes-les-Belles-Fontaines ↔ Andryes**

Contenu de l'action :

a - Jalonnement de l'itinéraire
b - Sécurisation de l'itinéraire par la pose de panneaux de signalisation
c - Installation de bornes d'entretien/stations de gonflage

Linéaire d'aménagements :

19,25 km

Mobilier

2 bornes d'entretien/station de gonflage

Signalisation

69 panneaux jalonnement
33 panneaux sécurisation

Estimation financière

Investissement : 16700 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;Département ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ; Département ; Etat ; Acteurs associatifs, professionnels du tourisme (sites touristiques, hébergeurs…).

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cette boucle permet d'effectuer un parcours au départ de Druyes-les-Belles-Fontaines reliant Andryes tout en croisant à deux reprises la Transpoyaudine Sud Fontenoy <-> Druyes-les-Belles-Fontaines <-> Andryes.

Objectifs :

- ✓ Desservir les bourgs environnants (Druyes et Andryes) qui regroupent les principaux points d'intérêt touristique du secteur ainsi que le camping « Au bois Joli »
- ✓ Relier les bourgs de Fontenailles et Ferrières à Druyes et Andryes dans une logique de développement du vélo du quotidien.

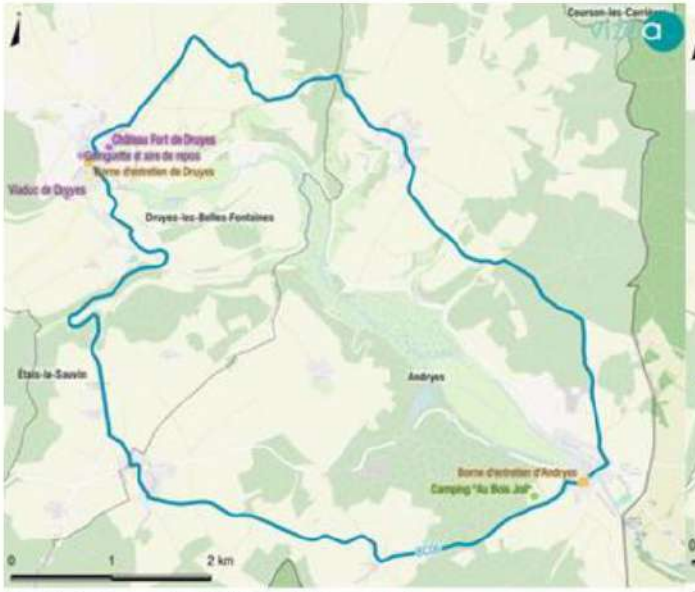

Boucle 6 : Druyes-les-Belles-Fontaines > Andryes

- Boucle 6
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Camping et Gite
- Borne d'entretien / gonflage à installer

Boucle 6 : Druyes-les-Belles-Fontaines > Andryes

Panneaux de sécurisation
- A21
- Partageons la route
- Je dépasse 1.50m

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

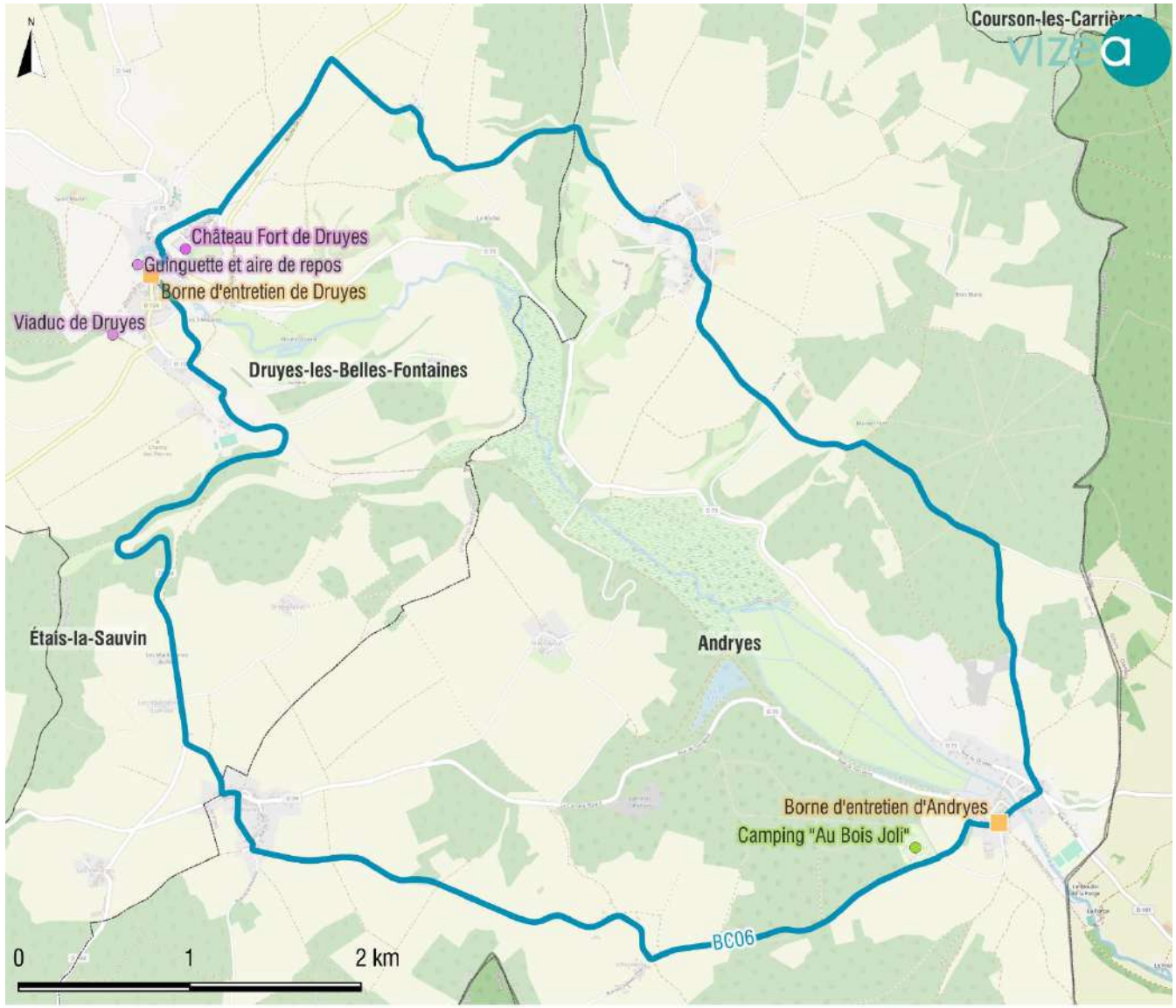

Boucle 6 : Druyes-les-Belles-Fontaines > Andryes

- Boucle 6
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Camping et Gîte
- Borne d'entretien / gonflage à installer

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Sécurisation des itinéraires cyclotouristiques

La sécurisation d'un itinéraire cyclotouristique repose sur une signalisation adaptée et clairement identifiable par l'ensemble des usagers de la route. Deux types de panneaux sont particulièrement pertinents pour renforcer la vigilance des automobilistes vis-à-vis des cyclistes : le panneau officiel A21 et les panneaux complémentaires non officiels de type « Partageons la route » ou « Je dépasse, 1,50 m ».

Le panneau triangulaire de danger - A21

Il signale la présence ou la traversée possible de cyclistes. C'est un élément essentiel de la signalisation réglementaire. Il doit être implanté en amont des traversées cyclables, des intersections, des sorties d'écoles ou encore des entrées de bourgs fréquentés par les vélos. La distance d'implantation est généralement de 50 mètres en agglomération et de 150 mètres hors agglomération, selon la vitesse pratiquée et la visibilité offerte. Ce panneau est destiné à attirer l'attention des conducteurs sur un risque ponctuel, et sa présence doit être systématique sur chaque approche de traversée cyclable structurante.

Les panneaux non officiels

En complément, plusieurs collectivités ont recours à des panneaux non officiels de type « Partageons la route » ou « Route partagée ». Bien qu'ils ne figurent pas dans la nomenclature officielle de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière, ces dispositifs pédagogiques rappellent la nécessaire cohabitation entre usagers motorisés, cyclistes et piétons. Ils n'ont pas de valeur réglementaire mais contribuent à diffuser une culture du partage de la voirie et sont appréciés des cyclotouristes. Ils trouvent particulièrement leur place sur des routes départementales à trafic motorisé, sur des chaussées étroites (inférieures à cinq mètres) ou encore dans des zones où la fréquentation cycliste est importante. Leur implantation tous les trois à cinq kilomètres en rase campagne, ainsi qu'aux entrées d'agglomération ou dans les secteurs accidentogènes, constitue une fréquence adaptée.

Figure 6: Exemples de panneaux non officiels mis en place par les collectivités pour sensibiliser les automobilistes au partage de la route.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

En parallèle, la Fédération française de cyclotourisme (aujourd'hui FFVélo) recommande l'utilisation d'un panneau spécifique « Je dépasse, 1,50 m ». Ce panneau rappelle de manière explicite l'article R.414-4 du Code de la route, qui impose un intervalle latéral de 1,50 mètre minimum hors agglomération et d'un mètre en agglomération. Bien que ce panneau soit non officiel, il est largement plébiscité car il clarifie la règle pour les conducteurs et renforce le sentiment de sécurité des cyclistes. Il est conseillé de l'implanter le long des routes rurales étroites, sur des linéaires départementaux touristiques et dans les zones où les dépassements sont fréquents.

La bonne pratique consiste à combiner ces différents dispositifs : utiliser les panneaux A21 pour signaler les points de vigilance majeurs, et renforcer cette information par des panneaux pédagogiques « Partageons la route » ou « Je dépasse, 1,50 m » afin d'ancrer une culture du respect entre usagers. L'alternance entre rappel de la vigilance et rappel de la règle permet d'optimiser l'efficacité de la signalisation. Il convient en outre de s'assurer de la visibilité de nuit, notamment en recourant à des matériaux de classe 2 sur les sites rapides, et d'entretenir régulièrement les abords afin d'éviter le masquage par la végétation.

Dans le cadre des boucles cyclotouristiques, l'installation de panneaux de rappel « Partageons la route » et « Dépassement des cyclistes 1,50 m » a été prévue, avec une implantation régulière environ tous les kilomètres ainsi qu'après chaque carrefour complexe. En amont de ces carrefours, des panneaux A21 signalant le débouché de cyclistes ont également été localisés et budgétisés. Ce dispositif cohérent, alliant réglementation et sensibilisation, garantit à défaut d'aménagement cyclable en site propre, un certain niveau de sécurité tout en favorisant la cohabitation apaisée entre cyclistes et automobilistes sur l'ensemble des itinéraires cyclotouristiques.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

THEME II. DEVELOPPEMENT DU VELO DU QUOTIDIEN

Figure 7 : Photo Vizea

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Rappel des enjeux vélo du quotidien

Lecture de la carte

Sur la carte ci-contre sont représentés les enjeux vélo du quotidien, c'est-à-dire :

- Les polarités à desservir : Activités économiques, les commerces, établissements d'enseignement et équipements publiques structurants ; les hameaux ;
- Les projets de développement identifiés dans les plans des 8 petites villes de demain (PVD) : chemin doux, réhabilitation, espaces de rencontre, etc. ;
- Les itinéraires souhaités pour relier les polarités et les hameaux ;
- Les itinéraires à éviter.

Les enjeux vélo du quotidien sont volontairement limités à des isochrones à vélo de 20min autour des 8 PVD. Au-delà de ces isochrones, les enjeux de déplacements utilitaires pourront être adossés aux enjeux cyclotouristiques, et donc influencer ou être portés par des itinéraires cyclotouristiques.

Observations

- Des axes routiers sont considérés comme dangereux et à éviter.
- Les établissements d'enseignement sont cités comme prioritaires, ainsi que certaines ZAE ou employeurs importants.
- La commune de Toucy identifie plusieurs itinéraires de liaison souhaités.

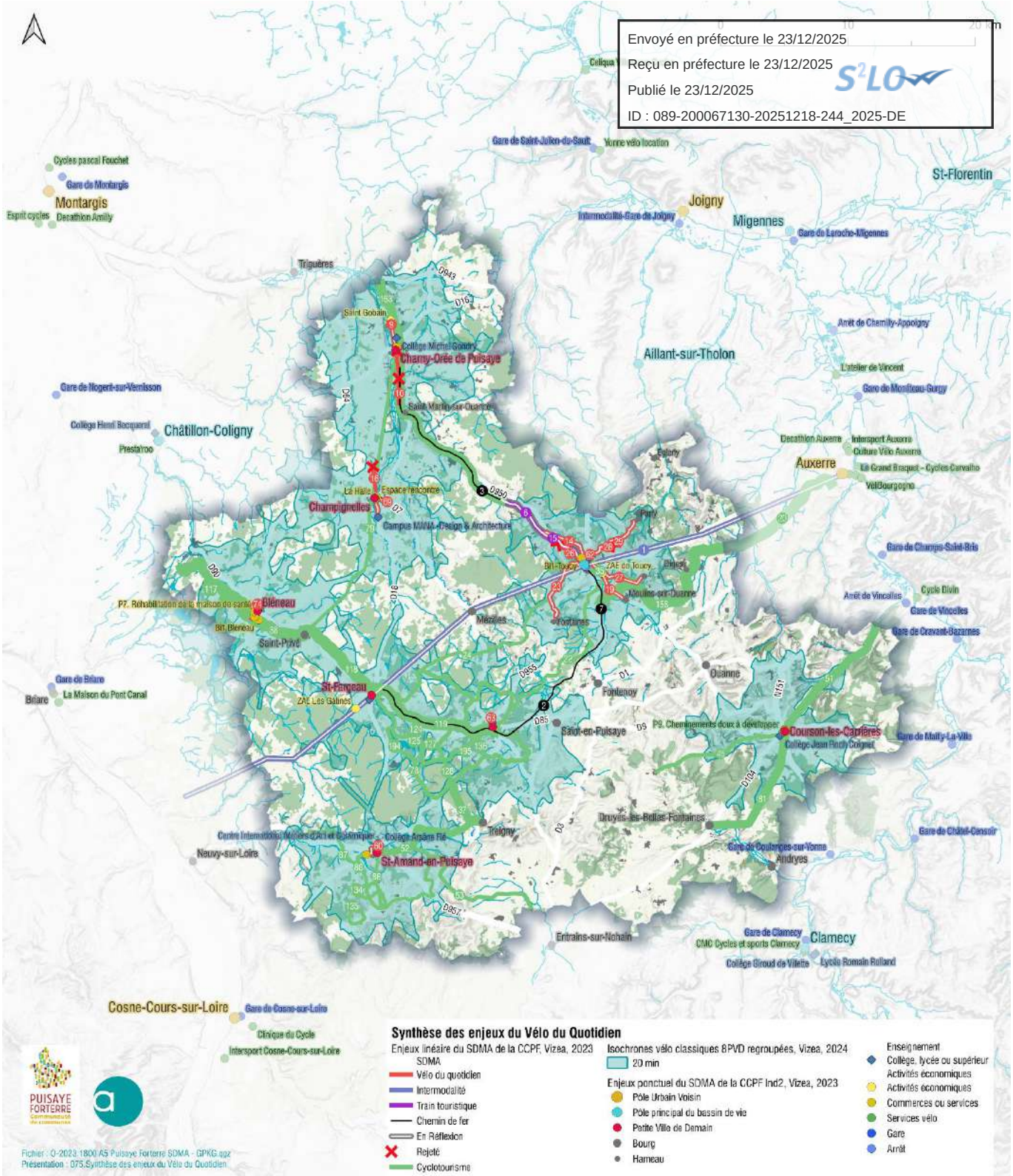

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Propositions globales d'aménagement de voirie

Appliquer une grille d'aide à la décision des aménagements de voirie adaptée au territoire

Vizea développe depuis plusieurs études de schémas directeurs cyclables et des modes actifs en milieu rural une grille d'aide au choix des aménagements, inspirée de celle du CEREMA mais plus adaptée aux territoires ruraux.

Cette grille ne se base pas sur des niveaux de circulation cyclistes plus ou moins importants, mais sur des publics cibles, des pratiques ou des niveaux de services pour définir les aménagements pressentis en fonction de l'environnement.

Adaptée de la grille du CEREMA, la grille de la CCPF se lit de la façon suivante :

- A l'horizontale, en fonction du type de voirie, du trafic attendu sur la voirie et de la vitesse pratiquée par les véhicules motorisé ;
- A la verticale, en fonction de l'usage du réseau cyclable et du public cible ;
- D'obtenir un conseil sur le type d'aménagement minimum à réaliser pour permettre la continuité cyclable, section après section, de tout l'itinéraire cyclable.

Il est ainsi imaginé 4 niveaux de réseau cyclable :

1. Réseau local ou boucle touristique : réseau privilégiant les chemins carrossables tels qu'ils existent aujourd'hui, la circulation en mixité et le marquage ou le jalonnement et la signalétique de sensibilisation.
2. Réseau structurant hors agglomération : privilégiant la voie verte au minimum de 2 mètres de large et la circulation mixte sur petite route.
3. Réseau structurant en agglomération : privilégiant la voie verte ou pistes cycables de 3 mètres pour les deux sens de circulation, ou l'apaisement.
4. Réseau structurant à haut niveau de service et sécurisé : privlégiant les pistes cyclables sécurisées ou l'aménagement d'apaisement fort donnant la priorité au vélo.

Caractéristiques du trafic motorisé		Importance du réseau cyclable et public cible			
Vitesse max pratiquée (km/h)	Trafic Motorisé (véhicule/ jour, ordres de grandeur)	Itinéraire principalement touristique de grande distance	Réseau hors agglomération, en zone industrielle ou connectant les hameaux	Traversé de bourg à sécuriser et sur quelques dizaines de mètres en sortie et entrée du cœur de bourg	Réseau sécurisé ciblant un public fragile
		Quelques passages de cyclistes et cyclotouristes par jour	*Un réseau attrayant pour encourager la pratique cyclable utilitaire*		*Un réseau très sécurisé pour encourager la pratique d'un public jeune*
Hors Voirie	Interdit à la circulation sauf riverains et engins agricoles	Voie Verte |- 2 mètres -|		Voie Verte |- 3 mètres -|	
20 km/h Cœur de bourg	Variable 4 000 – ∞	Circulation mixte Zone de rencontre		Circulation mixte en Zone de rencontre	
30 km/h Traversée de bourg et quartier sensible (écoles…)	Faible 0 – 2 000	Circulation mixte en Zone 30	Pas de zones 30 ou 20 km/h Hors agglomération	Circulation mixte Zone 30	Vélorue
	Moyen 2 000 – 4 000				Piste cyclable |- 3 mètres -|
	Élevé 4 000 – ∞			Z30 + Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens	
50 km/h Agglomération	Faible 0 – 1 500	Circulation mixte sur petite route < 1 500 véh/j			
	Moyen 1 500 – 6 000	Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens			
	Élevé 6 000 – ∞	Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens	Voie Verte |- 2 mètres -|	Piste cyclable |- 3 mètres -|	
70/80 km/h Voiries CCPH	Faible 0 – 1 000	Circulation mixte sur petite route < 1 000 véh/j		Pas de vitesse supérieure à 50 km/h En agglomération	
	Moyen 1 000 – 4 000	Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens	Voie Verte |- 2 mètres -|		
	Élevé 4 000 – ∞	Voie Verte |- 2 mètres -|			

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 10	**Toucy – Achats à vélo et déplacements pendulaires**

Contenu de l'action :

a - Favoriser les trajets des actifs et les achats à vélo (UT1)

b - Permettre aux jeunes de rejoindre leur établissement scolaire à vélo (UT2)

c - Connexion douce entre Toucy haut et Toucy bas (60m de dénivelé) (UT3)

d - Desservir l'Ouest de Toucy jusqu'à Dracy en desservant le magasin Bi1 (UT4)

Linéaire d'aménagements :

24 km

Estimation financière

Investissement : 2 370 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

L'itinéraire UT1 est le plus important pour le bourg, il permet de relier le centre à la principale zone d'emploi en pasant par les supermarchés. Cependant, le trafic est élevé et de nombreux PL ont été observés. Certaines portions de l'itinéraire demandent des études complémentaires. De lourds travaux de sécurisation sont à prévoir pour aboutir à une voie verte et des portions mixtes. L'UT2 permet de cibler les jeunes en reliant le village de Parly au centre-bourg de Toucy. Il dessert le groupe scolaire Pierre Larousse. Il est constitué d'une CVCB, de portions mixtes et de portions de voies vertes ou de pistes. Entre Toucy haut et Toucy bas, une connexion existe en terre et pierres mais peut être rénové en voie verte pour devenir véritablement attractif aux modes actifs.

Objectifs :

- ✓ Offrir une alternative modale aux petits trajets du quotidien
- ✓ Encourager la pratique du vélo et de la marche au sein du centre-bourg

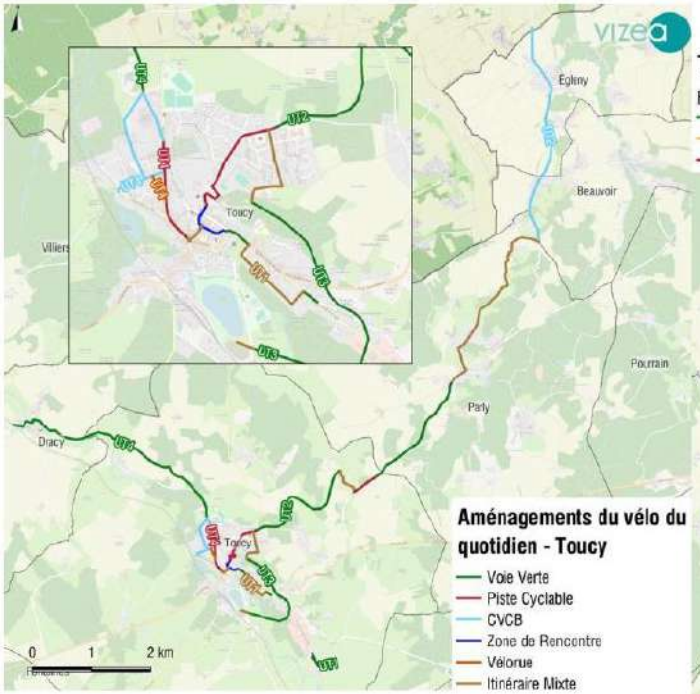

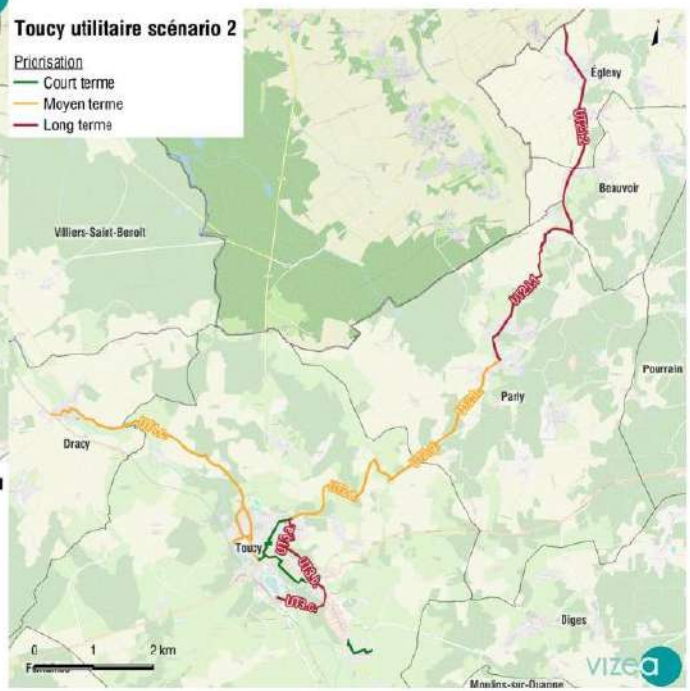

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

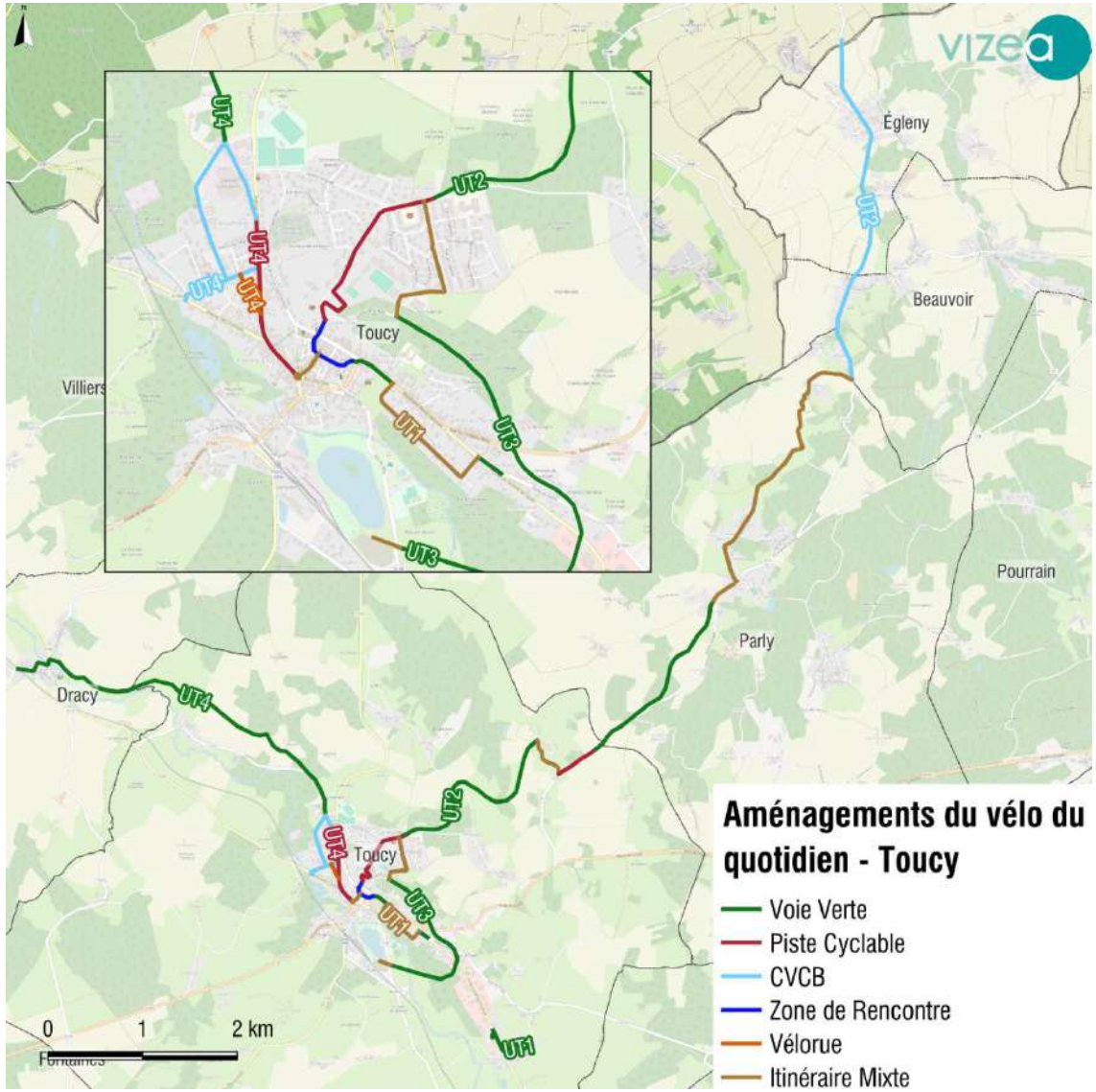

Les aménagements identifiés à Toucy sont particulièrement conséquents, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la polarité est majeure à l'échelle du territoire, et les orientations des phases précédentes ont appuyé l'importance de relier les hameaux, ce qui augmente le linéaire. D'autre part, il a été décidé de continuer les aménagements jusqu'à la frontière du territoire, en concordance avec un projet voisin. C'est la raison pour laquelle les opérations identifiées sur Toucy ont été échelonnées dans le PPI, contrairement aux autres actions du vélo du quotidien.

Les portions du centre-bourg sont prioritaires. La jonction aux hameaux est ensuite considérée comme à faire a moyen terme. Enfin, la jonction au territoire voisin et la jonction supplémentaire entre Toucy haut et Toucy bas sont identifiés à long terme.

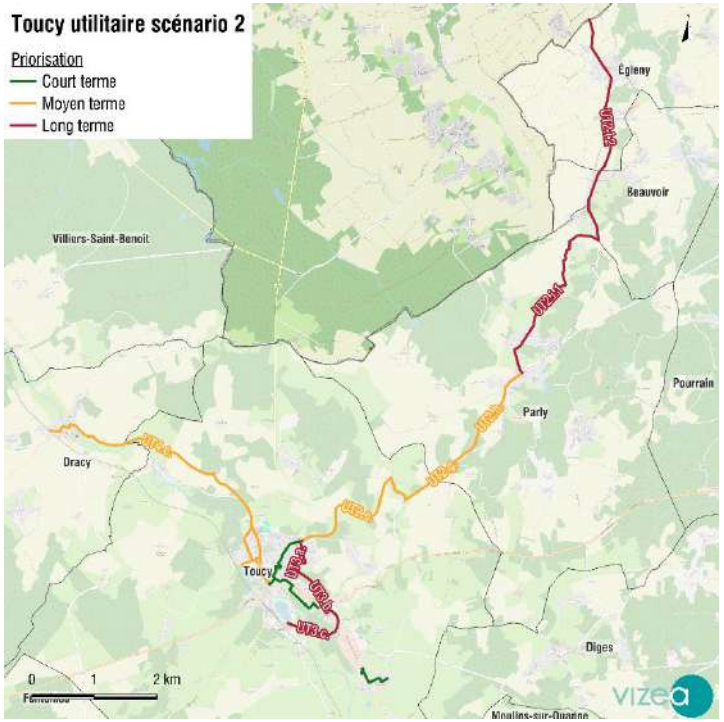

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 11	**St-Sauveur – Une rue des écoles pour le groupe scolaire de Colette et une connexion douce pour les visiteurs de la voie verte jusqu'au camping**

Contenu de l'action :

a - Mettre en place les aménagements légers ou temporaires à court terme

b - Mener à bien les travaux de sécurisation et d'infrastructures pour pérenniser l'itinéraire

Linéaire d'aménagements :

2,2 km

Estimation financière

Investissement : 230 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs
CCPF ;

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

A Saint-Sauveur, toutes les polarités visées sont sur le même axe, ce qui permet de les desservir avec un seul et même itinéraire. Au cœur de Saint-Sauveur, une zone de rencontre apaiserait un centre bourg à l'attractivité touristique énorme, et sécuriserait piétons et cyclistes dans ses petites rues parfois étroites. Un chaussidou, une voie verte puis un passage en itinéraire mixte complètent la traversée du bourg. La Transpoyaudine est ainsi connnectée à la Petite Ville de Demain.

Les dénivelés sont parfois importants mais inévitables. Les carrefours de la RD955 et RD85 sont à sécuriser.

Objectifs :

- ✓ Se connecter à la voie verte
- ✓ Apaiser la traversée de bourg et relier le futur pôle scolaire et sportif

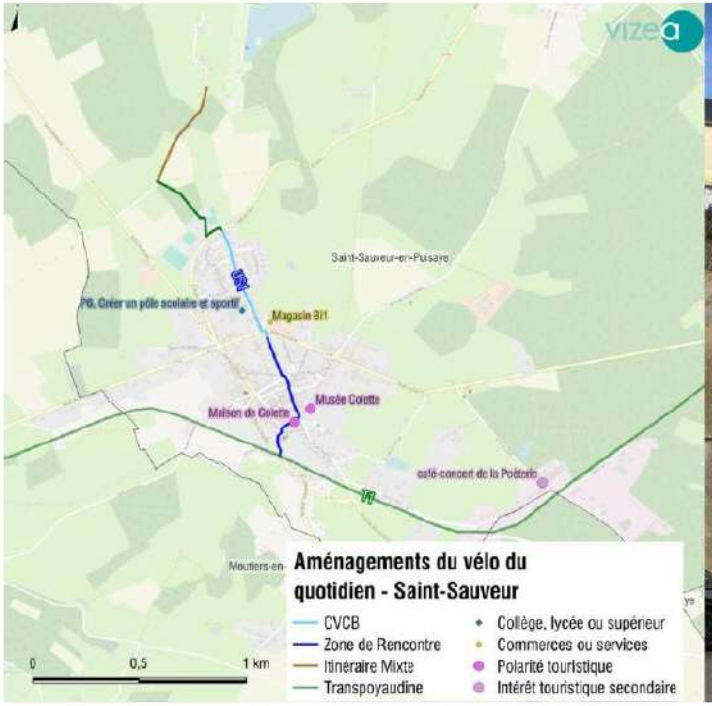

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

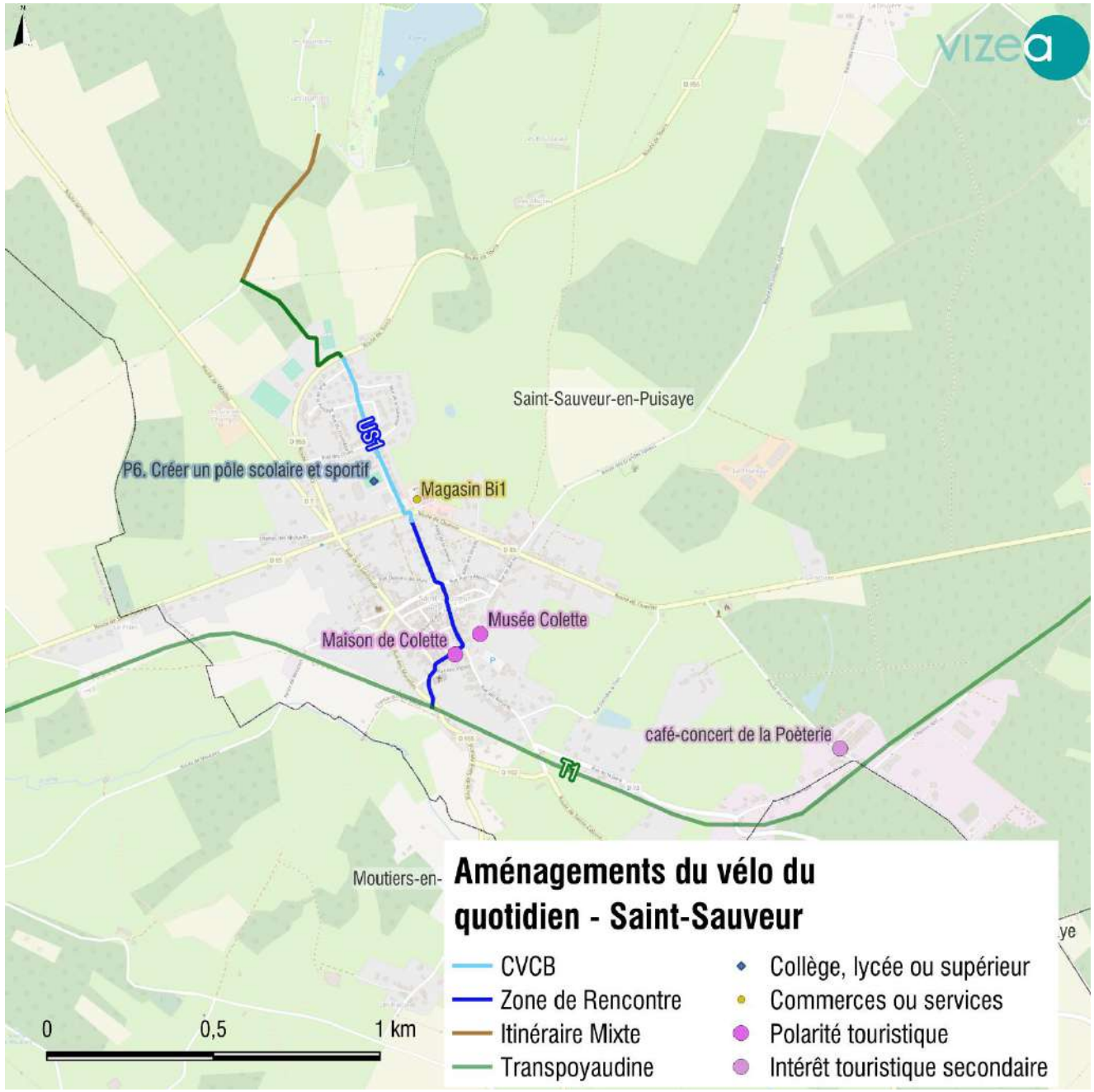

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 12	**St-Fargeau – La rue du stade comme emblème du développement des modes actifs**

Contenu de l'action :

a - Aménager la rue du stade pour les collégiens et employés de la Zone d'Activité

b -Aménager l'avenue Michel Toro

Linéaire d'aménagements :

2,4 km

Estimation financière

Investissement : 203 500,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Saint-Fargeau est au cœur de plusieurs itinéraires cyclotouristiques, en projet ou en réflexion. La ville a néanmoins besoin d'itinéraires utilitaires pour les déplacements du quotidien. L'itinéraire USF1 est très stratégique, en reliant plusieurs polarités importantes dont le collège et la zone d'activités. Un chaussidou est pertinent sur cette voie, au faible trafic ; il sera complété par une voie verte sur le hiratoire de la RD965. La place du Maréchal de Lattre de Tassigny pourrait être entièrement requalifiée pour donner plus de place aux modes actifs et la vie locale, moins au stationnement.

L'itinéraire USF2 permet d'apaiser l'entrée Nord-Ouest du bourg et de créer une liaison avec Aldi. La réalisation d'un aménagement sécurisé sur l'avenue Michel Toro nécessite néanmoins une étude de faisabilité.

Objectifs :

- ✓ Se connecter à la voie verte
- ✓ Sécuriser l'accès au collège
- ✓ Permettre de rejoindre le hameau des Grilles et le camping

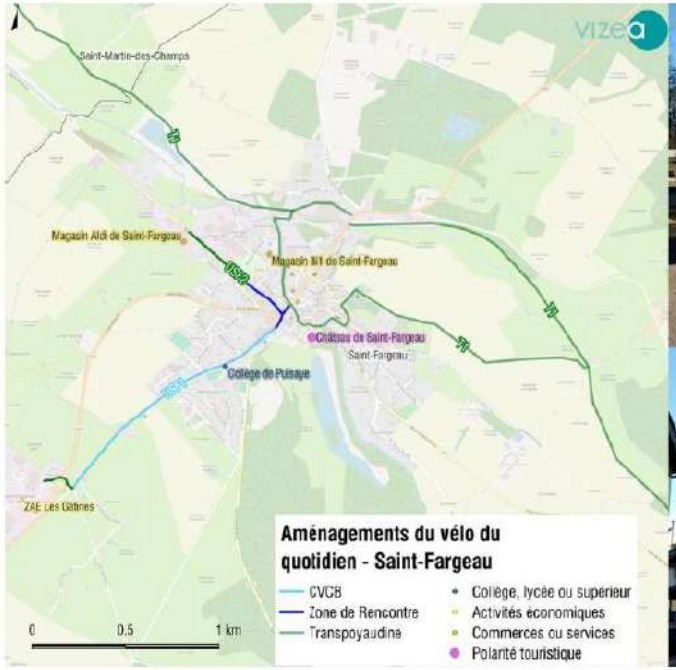

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 13	**St-Amand – Apaiser le coeur de bourg et offrir plus de place aux jeunes et à la vie locale**

Contenu de l'action :

a - Mettre en place les aménagements légers ou temporaires à court terme

b - Mener à bien les travaux de sécurisation et d'infrastructures pour pérenniser l'itinéraire

Linéaire d'aménagements :

1,8 km

Estimation financière

Investissement : 365 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Saint-Amand-en-Puisaye est une polarité hautement touristique de la région, avec son château, ses potiers et ses belles maisons. Le bourg est à cheval sur le cours d'eau La Vrille dont la Grande Rue abrite le pont qui en permet la traversée. Deux RD se rassemblent pour traverser la Vrille en empruntant le pont et le coeur de Saint-Amand. Toutes les polarités ciblées par des objectifs se situent sur le même axe, et peuvent donc être desservies par un itinéraire unique. Le carrefour à cinq branches en entrée Nord du bourg nécessite une intervention de sécurisation, et les axes routiers devront être apaisés.

Objectifs :

- ✓ Relier et apaiser le centre-bourg
- ✓ Sécuriser l'accès au collège et au complexe sportif
- ✓ Desservir le projet de la Recyclerie

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 14	**Charny-Orée-de-Puisaye – Une voie verte comme colonne vertébrale, pour les jeunes et les promeneurs et une porte d'entrée des visiteurs**

Contenu de l'action :

a - Aménager l'ancienne voie ferrée

b - Réaliser les barreaux et traversées

Linéaire d'aménagements :

5 km

Estimation financière

Investissement : 850 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Long terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Charny Orée de Puisaye est traversée par une voie ferrée désaffectée sur toute sa longueur. Celle-ci est parallèle à la RD950 ; c'est une opportunité d'offrir au bourg une nouvelle dimension et de rendre possibles des déplacements utilitaires attrayants et autonomisants pour les jeunes et moins jeunes. Cela offrirait également un espace de promenade et de déambulation. La connexion directe avec le coeur de bourg et la place de la halle en fait la future porte d'entrée idéale pour les cyclotouristes du territoire. L'aménagement d'une ancienne voie ferrée occasionne toujours des investissements importants. Cet axe doit également être relié de manière ransverse, au stade et au collège notamment.

Objectifs :

- ✓ Profiter de la voie de chemin de fer et du projet de voie verte
- ✓ Sécuriser la traversée du bourg et l'accès au collège

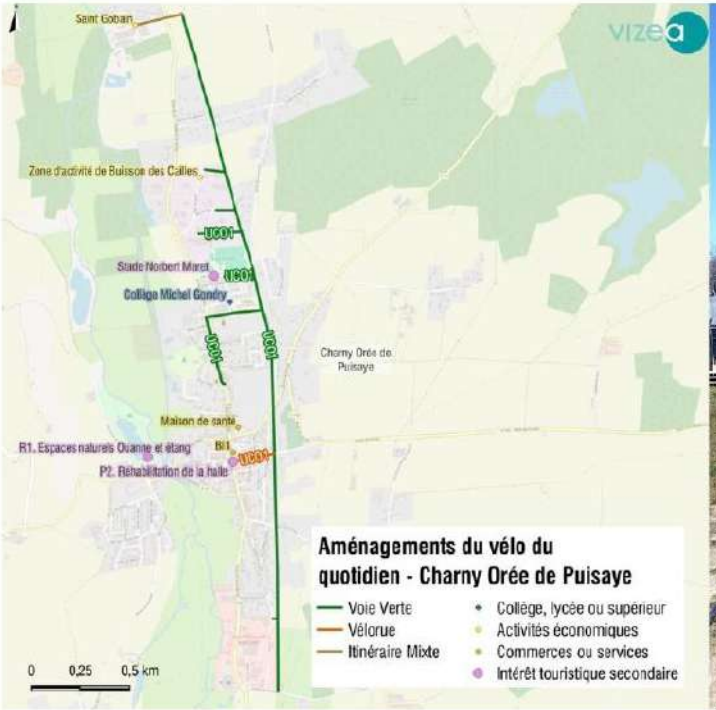

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

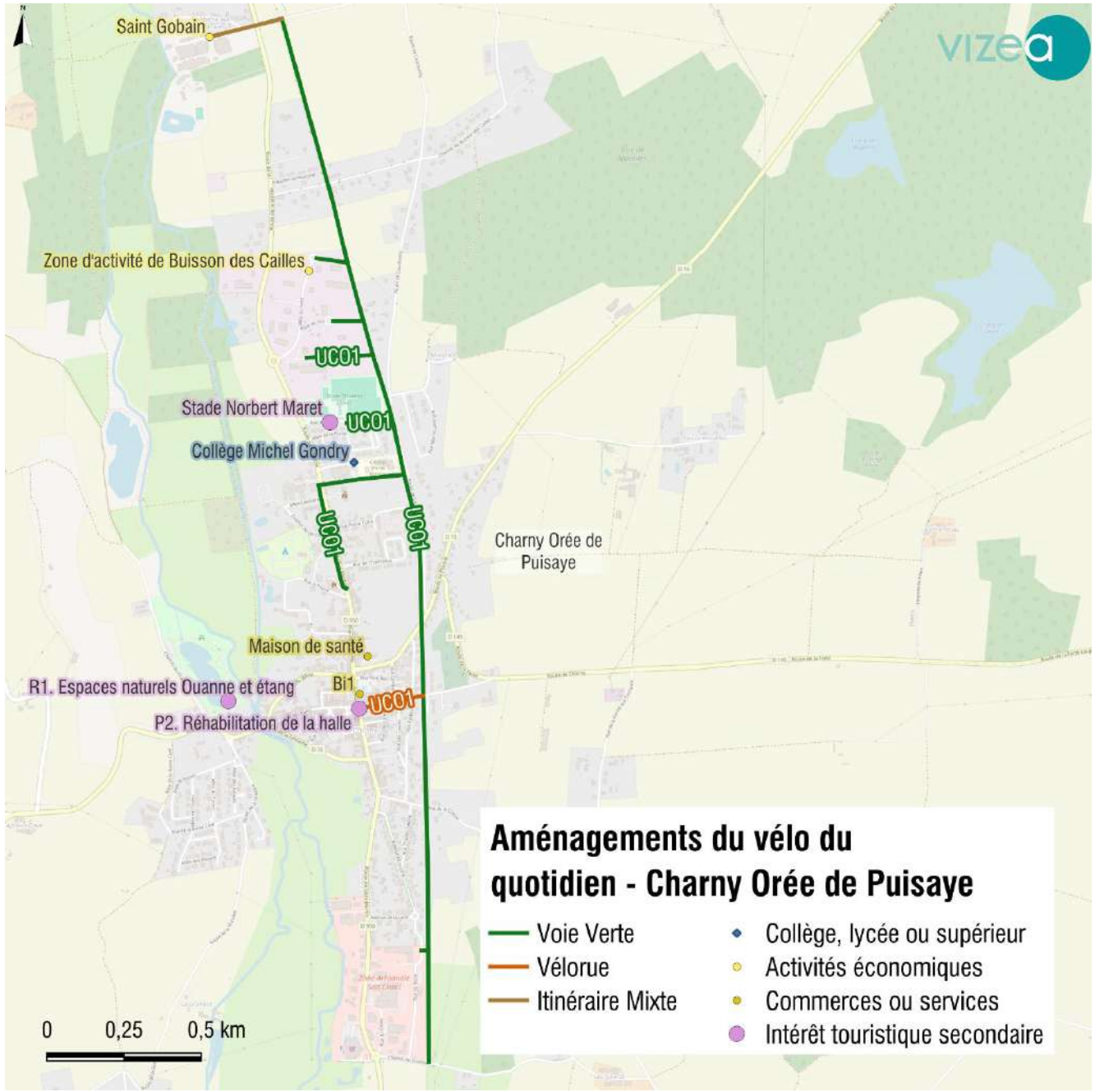

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 15	**Bléneau – Encourager la mobilité cyclable dans tout le bourg et accueillir les visiteurs jusqu'au camping**

Contenu de l'action :

a - Aménager le chaussidou

b - Mettre en place la zone de rencontre

Linéaire d'aménagements :

3,6 km

Estimation financière

Investissement : 73 600,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Bléneau est une Petite Ville de Demain dont le tissu urbain est séparé en deux par la vallée du Loing. Le cœur de bourg est au nord et la zone d'activité au sud. Deux voies de communication connectent ces quartiers.

L'aménagement d'un chaussidou sur l'avenue Jean Jaurès viendrait renforcer la légitimation de l'usage du vélo sur cet axe traversant. Le coeur de bourg quant à lui serait mis en zone de rencontre, extrêmement favorable aux modes actifs et surtout aux piétons.

Objectifs :

- ✓ Sécuriser la traversée du bourg
- ✓ Desservir la zone d'activité au Sud
- ✓ Permettre la liaison sécurisée vers le camping municipal

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

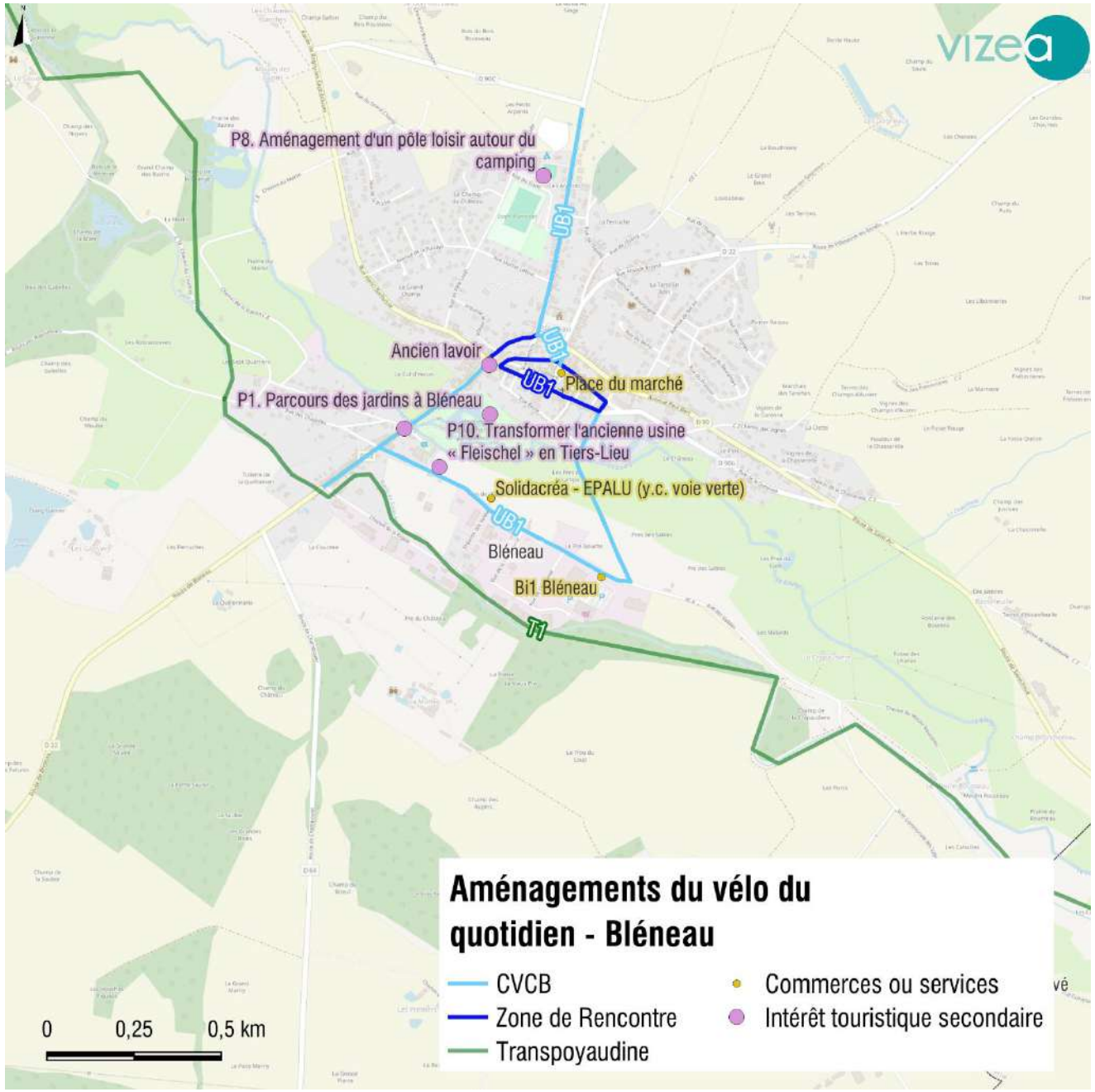

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 16	**Courson-les-Carrières – Relier le collège et le cossec au centre-bourg par un itinéraire sécurisé**

Contenu de l'action :

a - Sécuriser la connexion entre le collège et le cœur de bourg

b - Améliorer la sécurité de la traversée de bourg

Linéaire d'aménagements :

1 km

Estimation financière

Investissement : 86 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Courson-les-Carrières est un petit bourg isolé dont les équipements sont concentrés dans le cœur de bourg - place centrale, collège, équipements publics… Des projets de réhabilitation d'espaces publics, d'un commerce et d'une construction de maison de santé sont identifiés. Le bourg est traversé par la RN151, sur laquelle le trafic de poids lourds est non négligeable.

L'itinéraire UCC1 identifié crée un cheminement qualitatif et sécurisé depuis le collège vers le centre-bourg, sans passer par les axes à fort trafic. L'itinéraire s'appuie sur un projet de création de voie verte existant au niveau du bourg. l'itinéraire UCC2 propose lui d'intervenir sur la traversée de bourg poiur sécuriser la circulation à pied et à vélo et relier les deux parties nord sud du bourg.

Objectifs :

- ✓ Relier le collège au centre-bourg par un itinéraire sécurisé
- ✓ Réduire la pression du trafic sur la traversée du bourg en faveur des habitants

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 2	Propositions d'itinéraires pour chaque petites villes de demain
ACTION 17	**Champignelles – Un bourg à la douce vie étudiante**

Contenu de l'action :

a - Arrêter avec les acteurs concernés le tracé de l'itinéraire et faire les acquisitions nécessaires

b - Aménager le chaussidou et la voie verte

Linéaire d'aménagements :

1,7 km

Estimation financière

Investissement : 200 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;Propriétaires des terres, Mana Design

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Champignelles est un petit bourg isolé des grands axes cyclotouristiques. Quelques activités économiques et quelques services sont présents en cœur de bourg. Celui-ci a récemment bénéficié d'une politique d'apaisement de sa circulation et d'amélioration des déplacements en modes doux qui est tout à fait exemplaire et qui pourrait servir de mod-le dans d'autres endroits du territoire.

L'itinéraire proposé permettra de relier le campus, aui attire des étudiants pouvant venir de loin, au coeur du bourg et ses commerces, cafés et services en quelques minutes de vélo. Les étudiants du campus ont déjà manifesté leur souhait de pouvoir se détendre dans le bourg. Mana Design a été consulté pour la proposition de cet itinéraire entre les champs. De la négociation et de l'aqcuisition foncière seront certainement à prévoir.

Objectifs :

- ✓ Sécuriser la traversée du bourg et l'accès au futur pôle sportif requalifié
- ✓ Créer un itinéraire desservant le campus Mana Design & Architecture

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

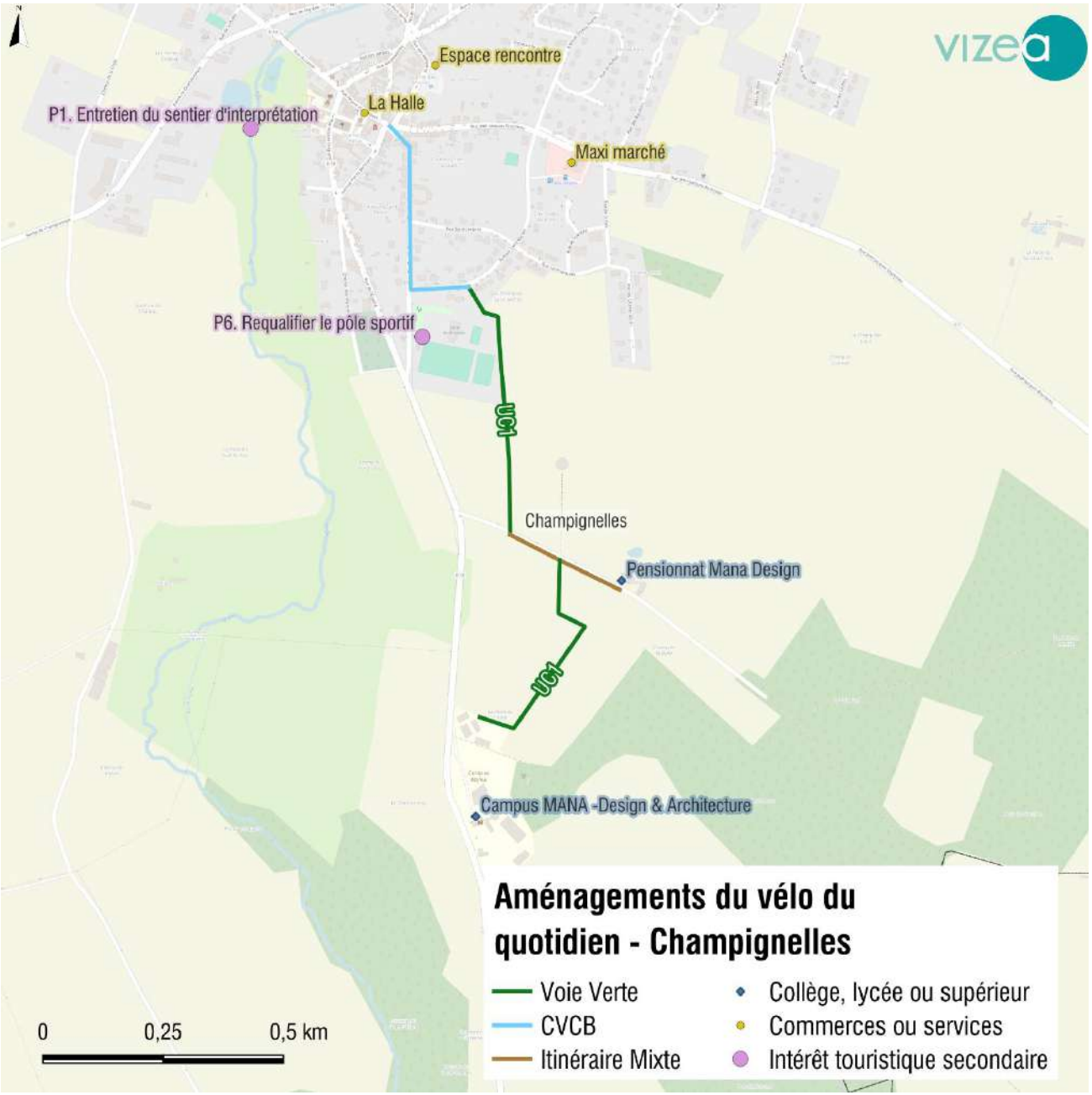

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 3	Adopter une Stratégie d'équipement de stationnement vélo des polarités desservies
ACTION 18	**Installer du stationnement vélo dans les PVD et Toucy**

Contenu de l'action :

a - Se rapprocher des acteurs privés où l'installation de stationnement est jugée nécessaire

b - Installer les nouveaux aménagements

Linéaire d'aménagements :

471 km

Estimation financière

Investissement : 117 750,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;Acteurs privés comme les magasins

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Les infrastructures cyclables sont essentielles à la pratique du vélo en zones plus denses et aux endroits où le système voiture occuppe la majorité de l'espace public. Cependant, pour encourager la pratique du vélo, il est impératif d'offrir aux cyclistes un stationnement sécurisé aux poles générateurs de flux. Dans chaque Petiet Ville de Demain, les besoins de stationnement ont été recensés. Les cartographies seront rendues individuellement en annexe.

Objectifs :

- ✓ Construire un système vélo complet
- ✓ Faciliter le report modal

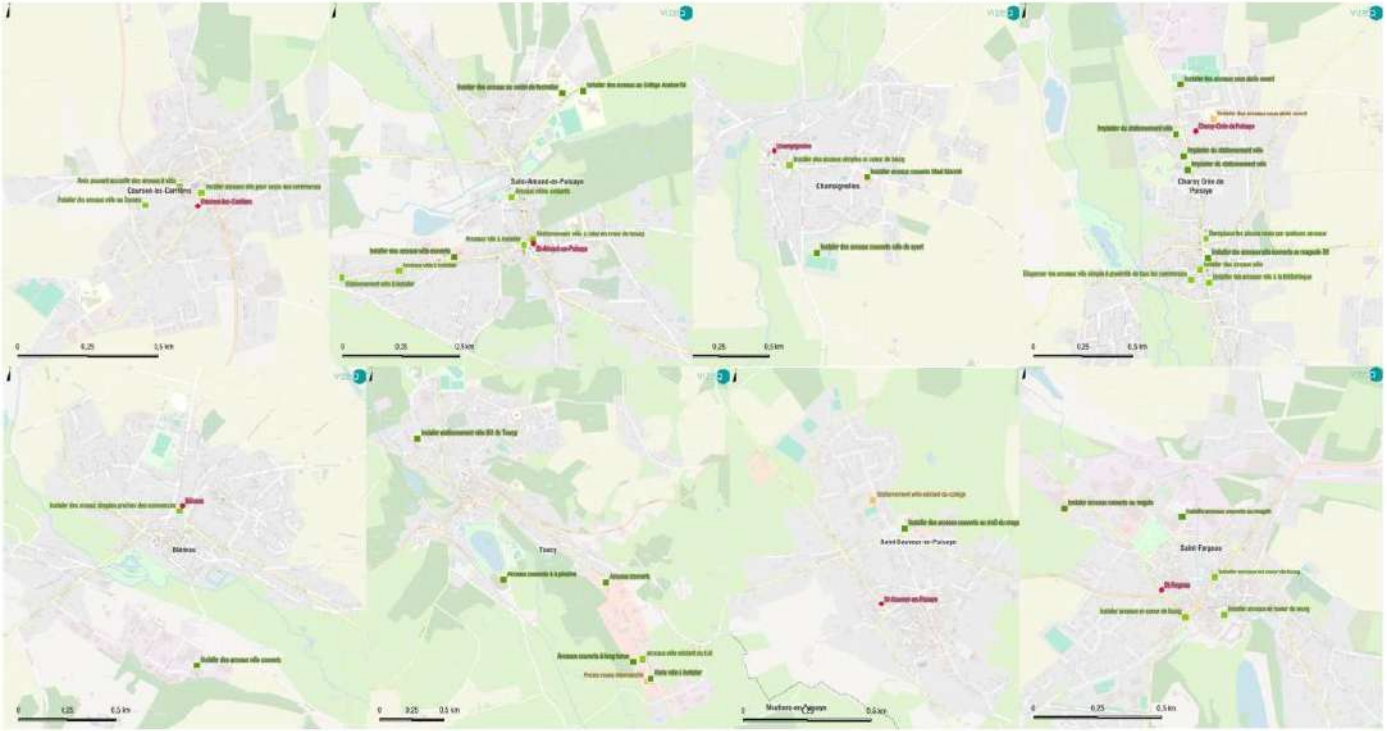

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

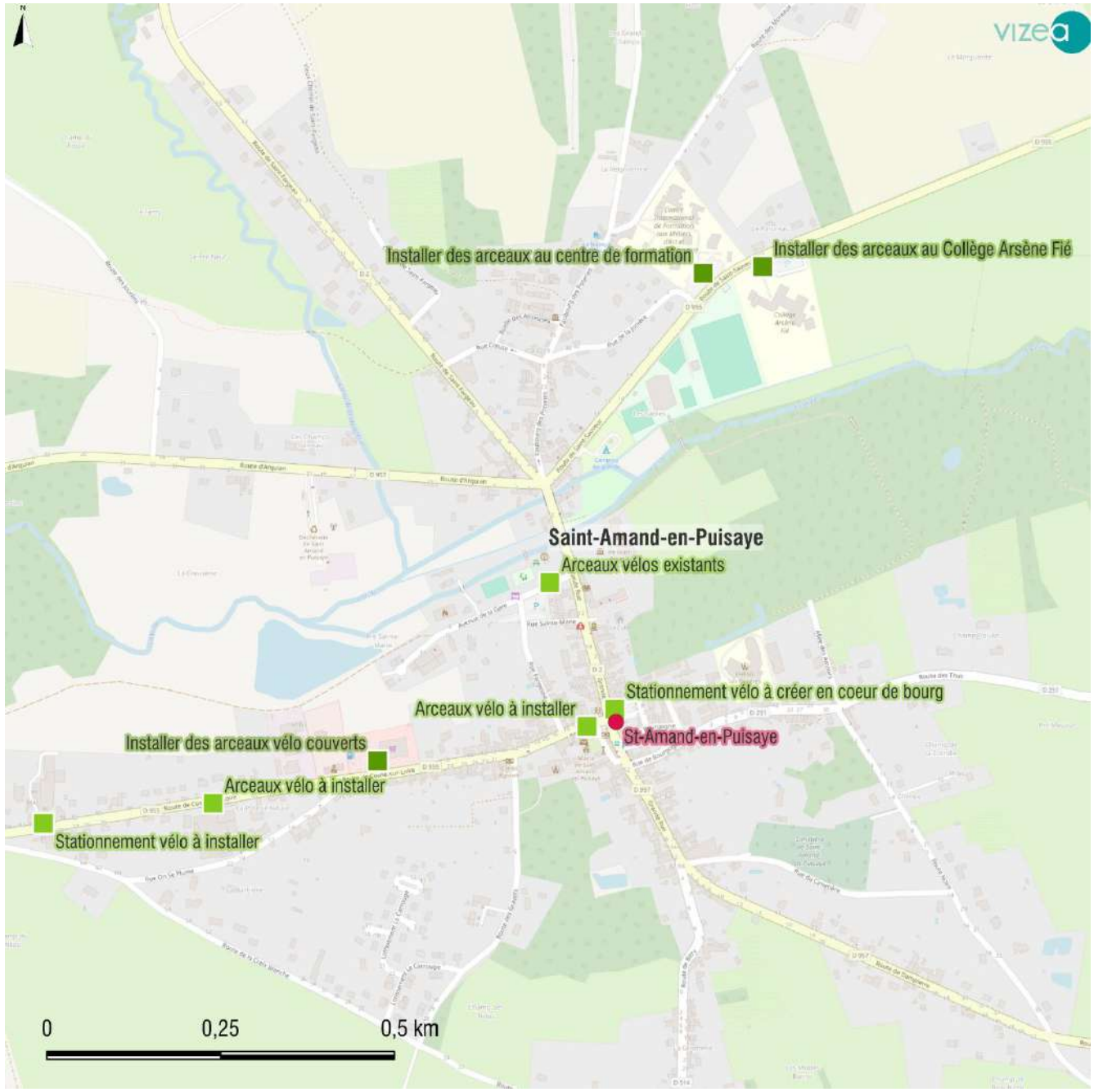

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

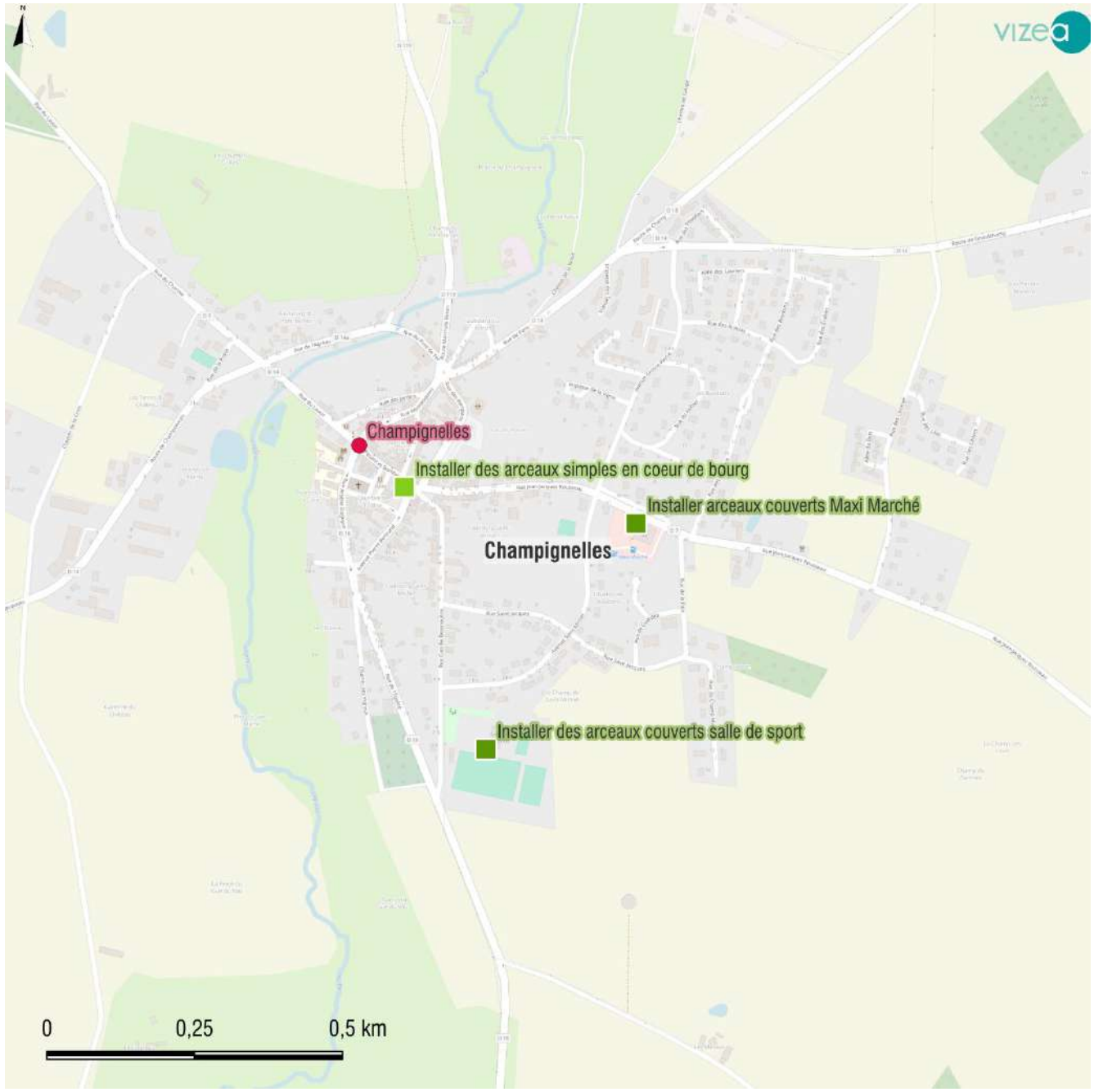

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

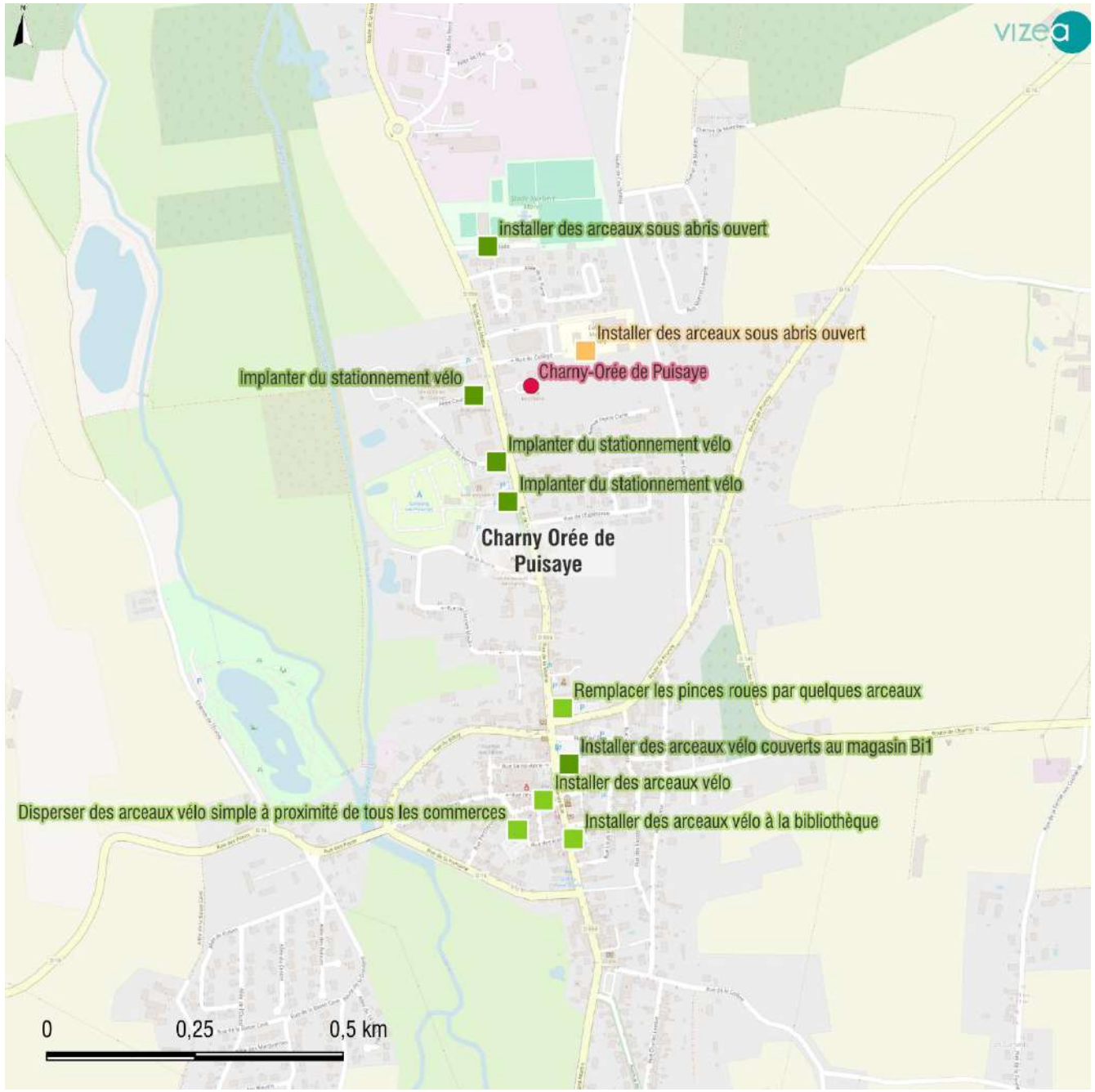

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

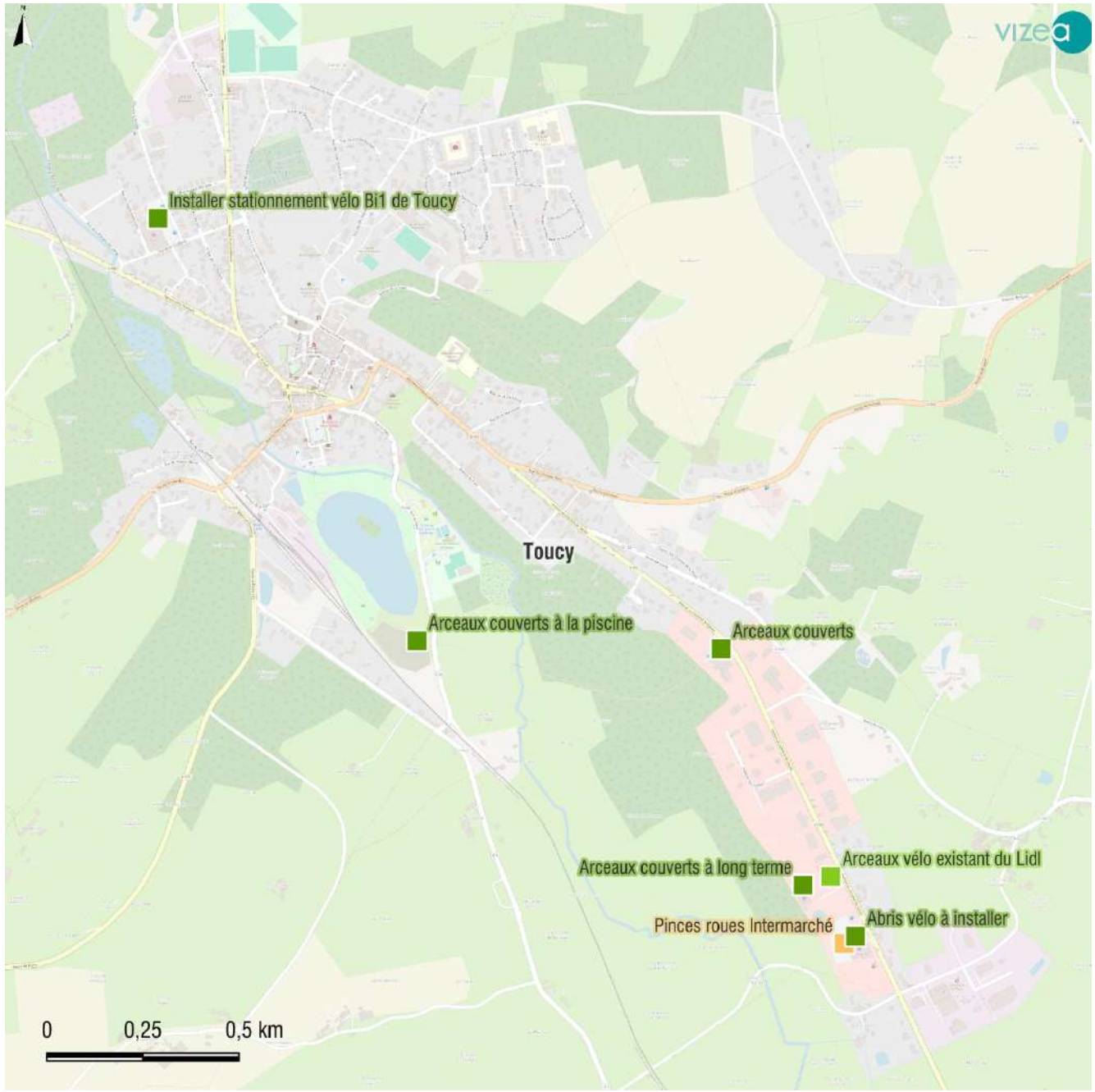

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

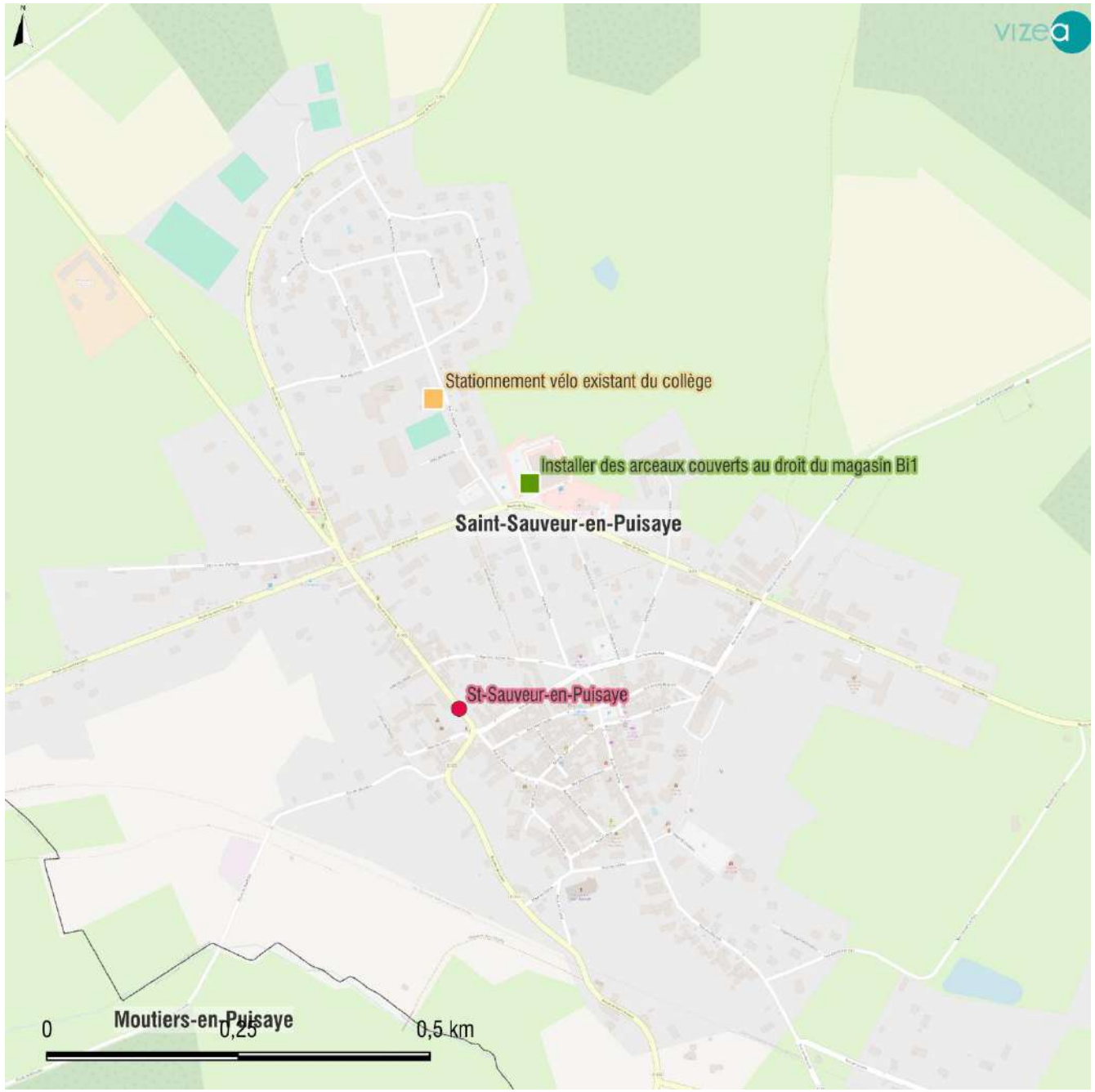

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

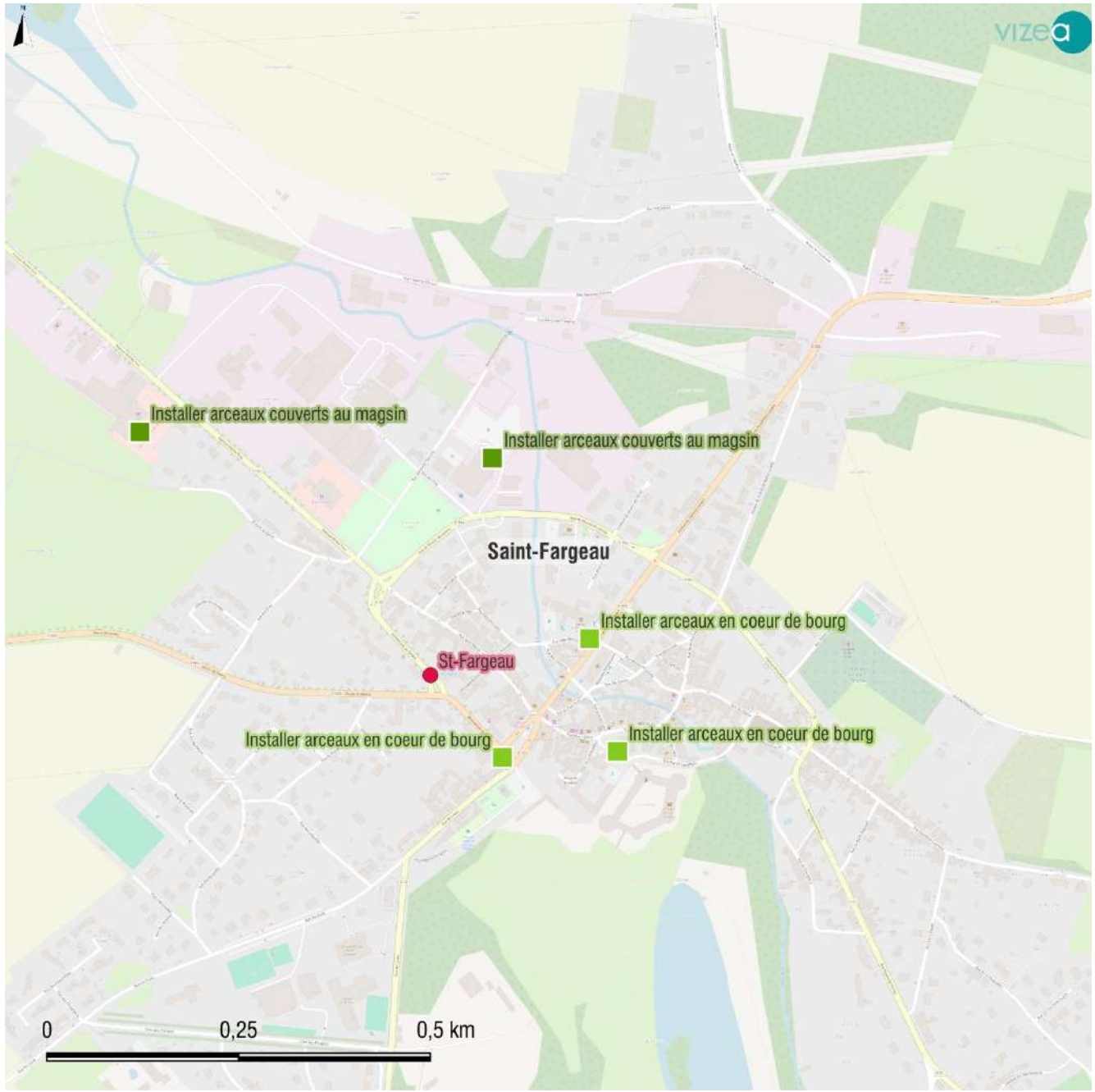

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 4	Adopter des propositions de services connexes

ACTION 19 — Prévoir une borne d'entretien et de glonfalge dans chaque bourg traité

Contenu de l'action :

a - Installer les bornes

b - Eventuellement en faire la promotion auprès des habitants

Linéaire d'aménagements :

8 km

Estimation financière

Investissement : 12 000,00 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Le système vélo nécessite la prise en compte d'un troisième axe ; l'entretien et la réparation. Si l'installation de vélocistes est un engagement à long terme, la mise à disposition de bornes d'entretien et de réparation est une action facile à mettre en place mais qui a pourtant un fort impact. Savoir qu'il sera possible de regonfler son vélo ou de le réparer ne serait-ce que temporairement offre une grande réassurance aux usagers et constitue un levier très encourageant.

Objectifs :

- ✓ Compléter le système vélo proposé sur le territoire

Bornes de réparation

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

THEME III. IDENTIFICATION ET MISE EN VALEUR DE RANDONNEES PMR

Rappel des enjeux PMR

Lecture de la carte

Ne sont représentés sur la carte ci-contre, que les entités ayant un lien avec l'enjeu PMR :

- Les sites touristiques principaux et secondaires ;
- Les PVD et les bourgs ;
- Les circuits de randonnées pédestres existants ;
- Les itinéraires qui ont été pressentie pour devenir des itinéraires PMR, lors des ateliers.

Observations

- Le territoire compte plus de 50 itinéraires pédestres existants, pour un total de plus de 250 km d'itinéraire. La médiane de la longueur de ces itinéraires est de 10 km.
- Les deux itinéraires les plus courts : découvrir Toucy en famille et le parcours des Amis d'Harpignies comptes chacun 3,7 et 3,8 km.
- Un itinéraire PMR à partir de n'importe quel itinéraire existant consistera plutôt à en conserver une portion.

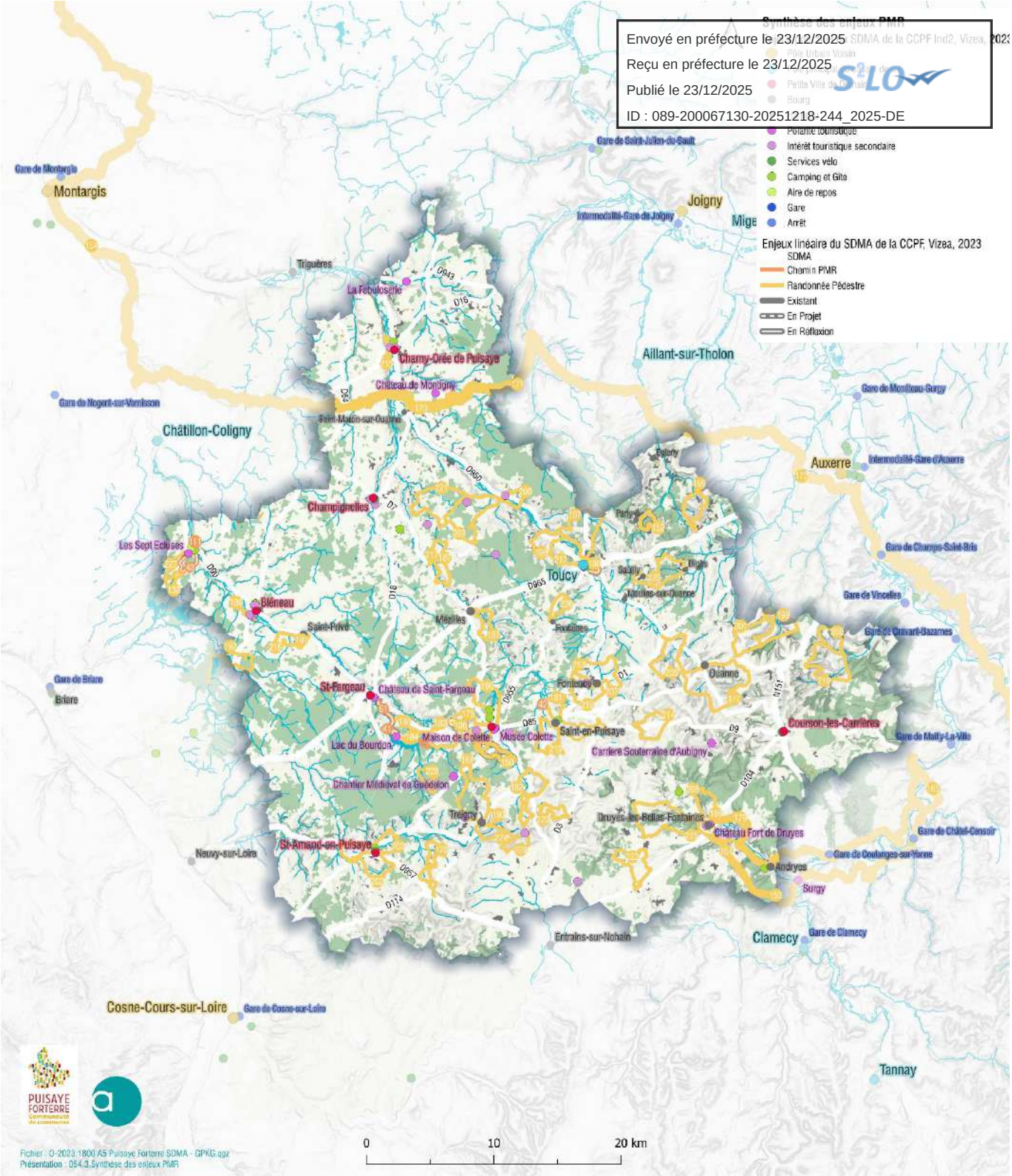

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

IDENTIFICATION ET MISE EN VALEUR DES PARCOURS DE RANDONNEES ADAPTES AUX PMR

AXE 6 — **Proposition de scénarios d'itinéraires**

ACTION 20 — Toucy – PMR1 Autour du Lac de Toucy et entrée de la ville en modes actifs

Contenu de l'action :

a - Améliorer le revêtement

b - Installer du mobilier d'assise

c - Ouvrir les sanitaires PMR de la piscine

Longueur de la boucle :

1,08 km

Estimation financière

Investissement : 170000 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;Piscine

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

L'itinéraire PMR1 de Toucy est un itinéraire potentiellement facile, faisant le tour du lac de Toucy et permettant de relier le centre-bourg au nouveau centre aquatique. Deux supermarchés sont sur l'itinéraire et il se trouve à proximité du Caming les Quatre Merlettes. L'iitnéraire est accessible depuis la gare de Toucy. Une reprise mineure de la passerelle à la sortie du parking est à prévoir. Une reprise serait également nécessaire sur le cheminement entre le parking et la boucle en elle-même.

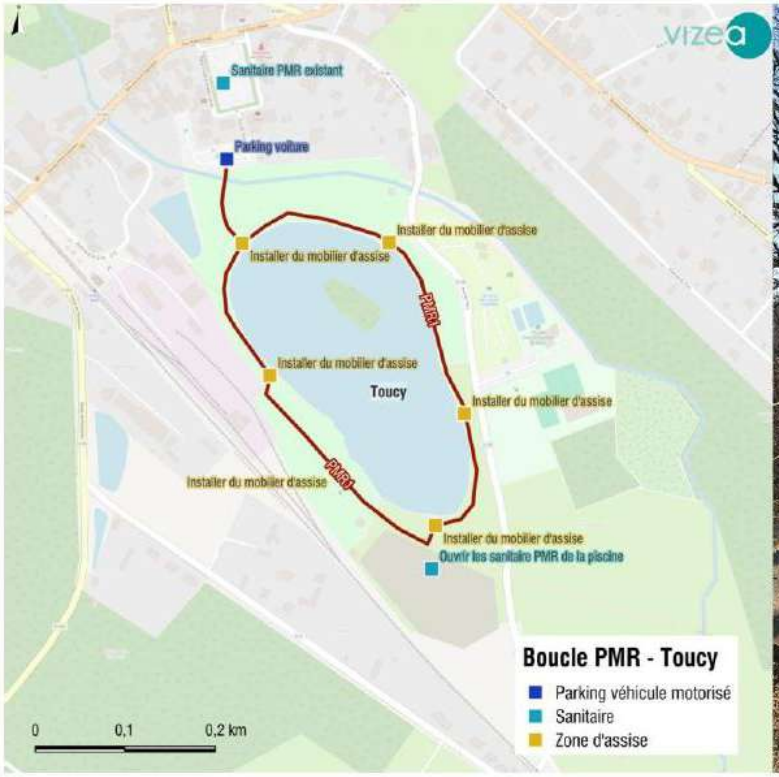

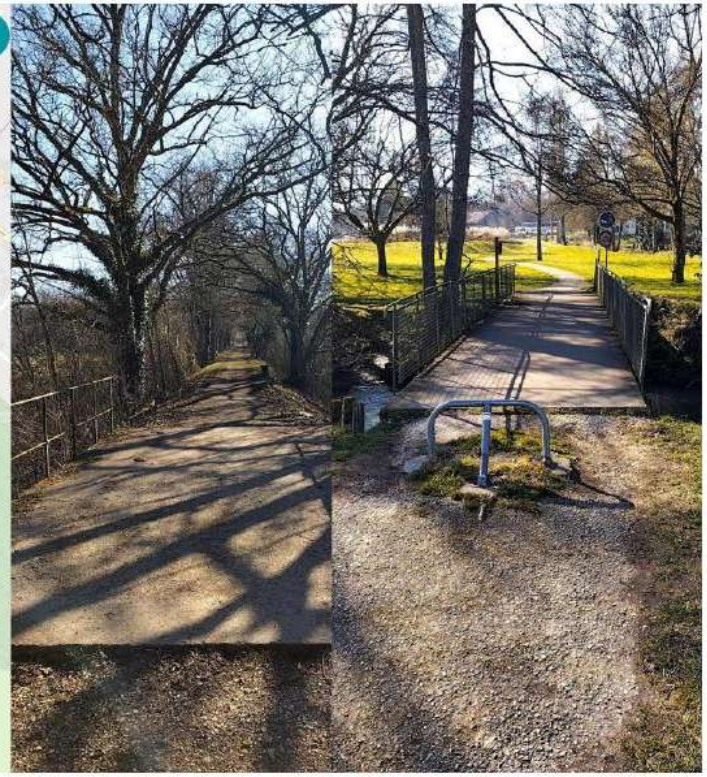

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

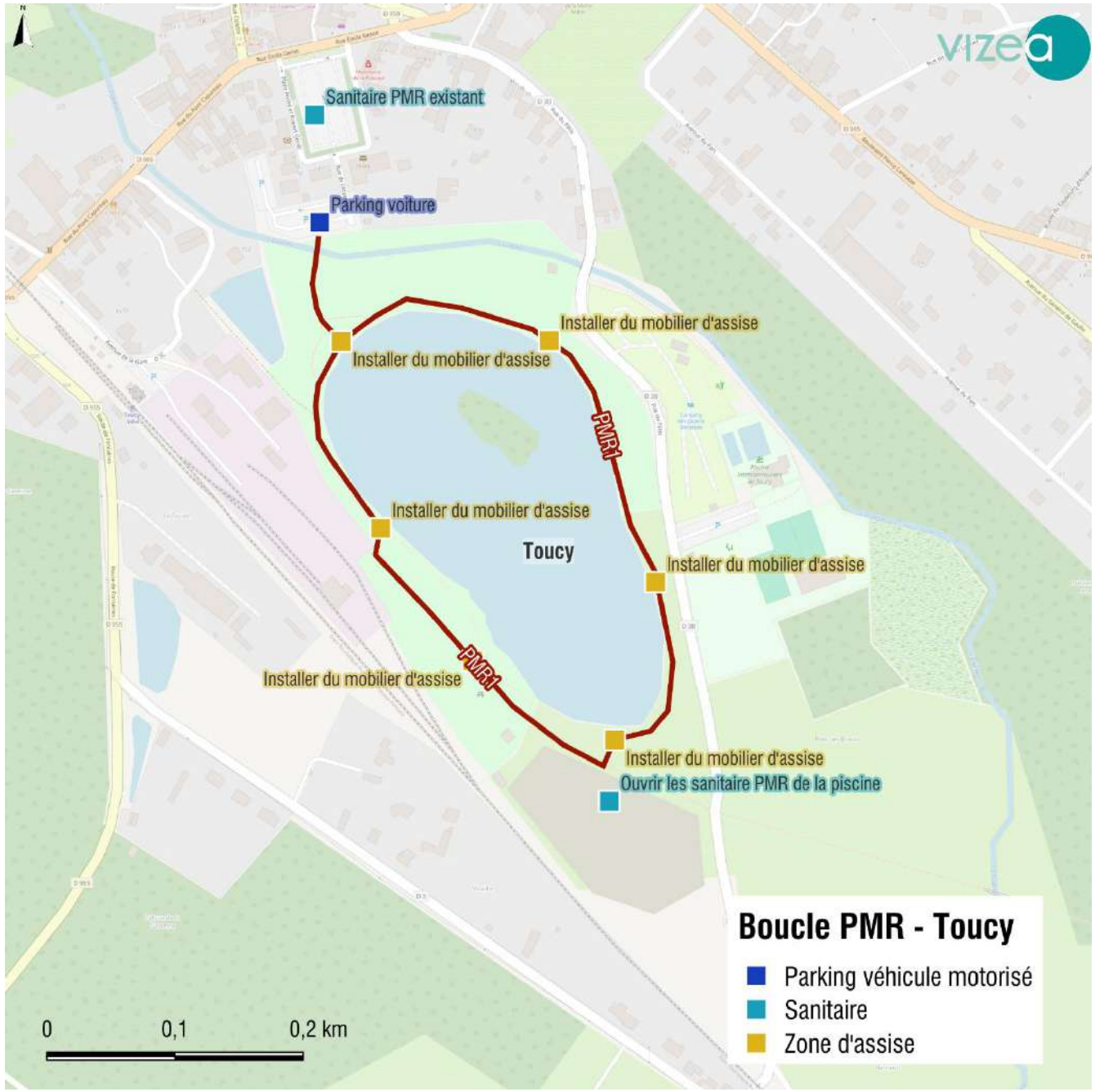

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 6	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 21	**Saint-Sauveur-en-Puisaye – PMR2 Créer un itinéraire autour du Musée de Colette**

Contenu de l'action :

a - Effectuer les travaux sur les sections à créer

b - Améliorer le revêtement du reste de l'itinéraire

Longueur de la boucle :

1,41 km

Estimation financière

Investissement : 182800 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Long terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

L'itinéraire PMR2 est un itinéraire avec un très fort potentiel, offrant des vues remarquables mais nécessitant des travaux importants. Il traverse plusieurs alignements d'arbres, offre des points de vue sur le château, une connexion directe à l'EPAD de Saint-Sauveur et rejoint le coeur de bourg, avec ses cafés et ses commerces. Cependant, les chemins des alignements d'arbres sont actuellement en terre pierre non adaptée à la circulation d'un fauteuil roulant ou peu propice à la progression d'une personne en béquilles par exemple. Les sections c, de et e n'existent pas pour l'instant ; le dénivelé est également à surveiller.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

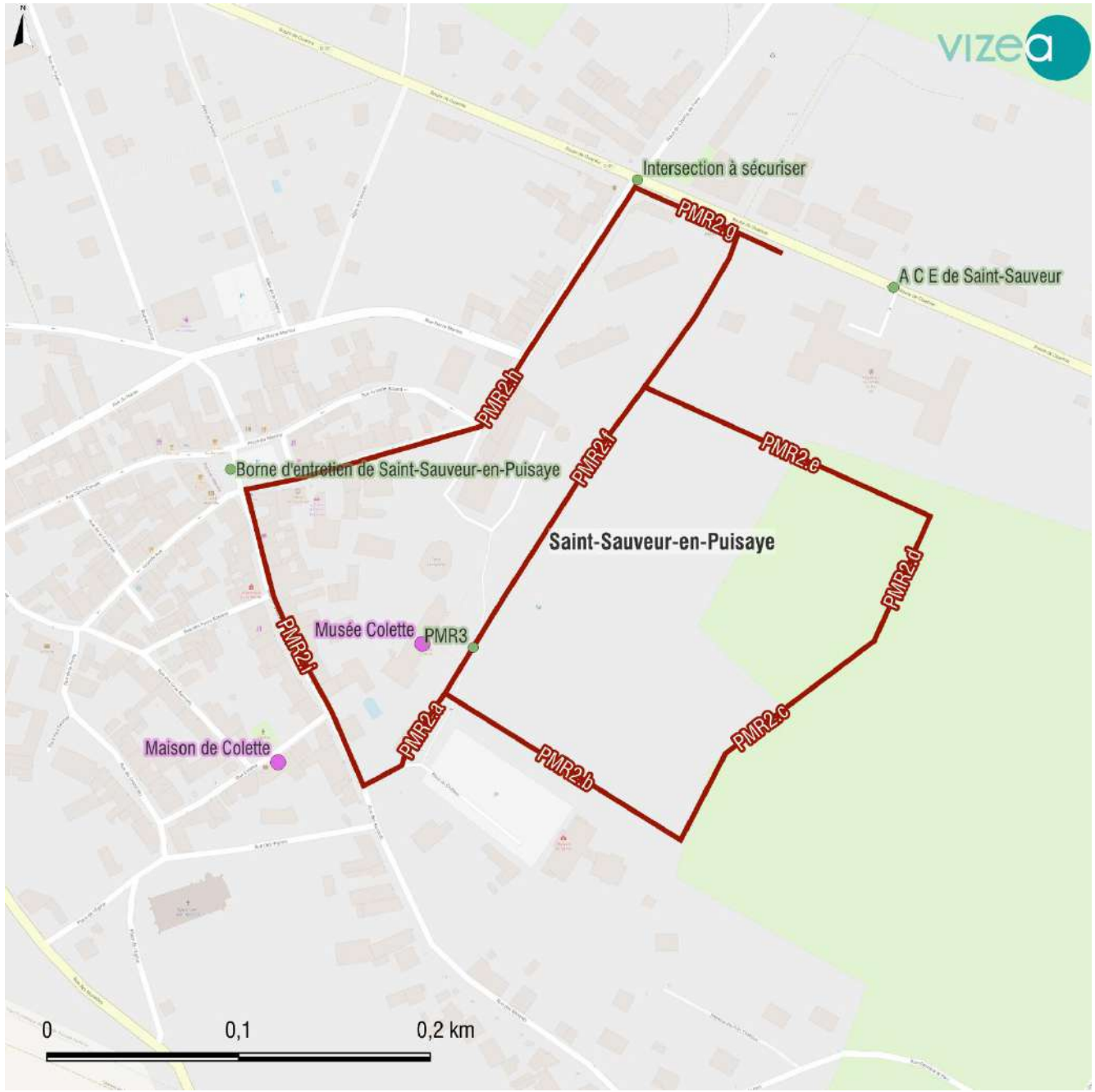

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 6	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 22	**Rogny-les-Sept-Ecluses – PMR3 Itinéraire de nature sur l'ile**

Contenu de l'action :

a - Réaliser les travaux d'élargissement et de revêtements

b - Installer le mobilier d'assise

Longueur de la boucle :

1,1 km

Estimation financière

Investissement : 95700 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Long terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036
		■

Contexte :

L'itinéraire PMR3 offre quelques vues de nature intéressantes. L'investissement est cependant élevé par rapport à l'intérêt relativement faible. La boucle présente néanmoins des atouts, comme les passages ludiques sur la passerelle ou le balcon. Elle nécessite des travaux importants de revêtement et d'élargissement.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

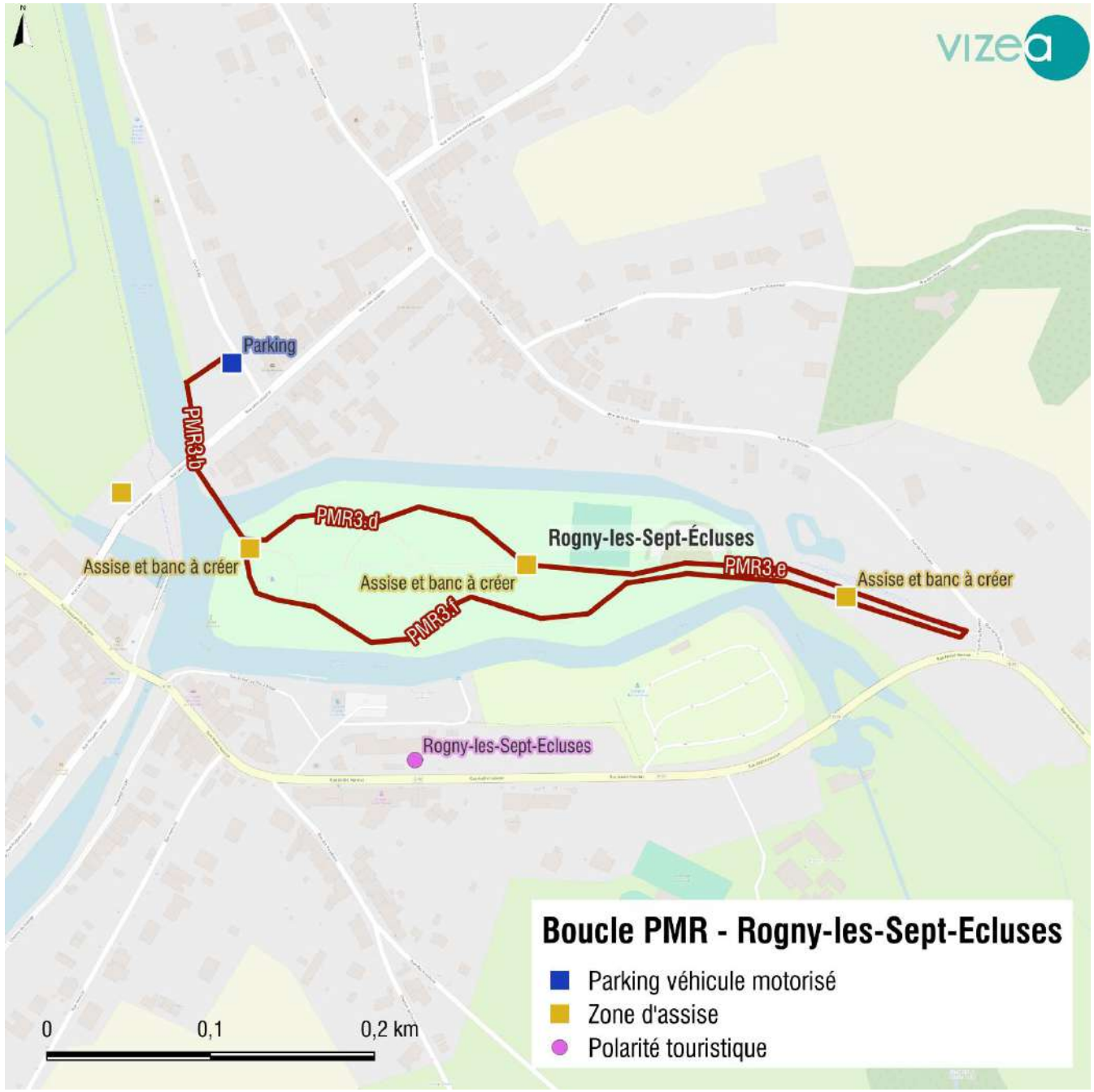

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

THEME III
III.6.23

IDENTIFICATION ET MISE EN VALEUR DES PARCOURS DE RANDONNEES ADAPTES AUX PMR

AXE 6	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 23	**Bléneau – PMR4 Itinéraire du jardin d'Eau**

Contenu de l'action :

a - Installer le mobilier d'assise

Longueur de la boucle :

1 km

Estimation financière

Investissement : 5000 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cet itinéraire est assez facile à réaliser ; il fait le tour du parc du jardin d'eau à Bléneau. Ce lieu est agréable et propoce à la promenade, en plus d'offrir une connexion possble avec le centre-bourg. On peut néanmoins considérer que son intérêt est moindre par rapport à d'autres itinéraires PMR proposés.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 6	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 24	**Charny-Orée-de-Puisaye – PMR5 Itinéraire du Tour du Lac**

Contenu de l'action :

a - Se rapprocher des propriétaires du bâtiment

Longueur de la boucle :

0,72 km

Estimation financière

Investissement : 420000 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;Propriétaires du foncier

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cet itinéraire autour du lac dispose déjà de plusieurs équipements comme une aire de jeux et une table de pique-nique. Une bâtiment aujourd'hui inaccessible semble pouvoir accueillir des sanitaires. Les accès aux parkings sont à revoir, notamment les barrières qui peuvent gêner les déplacements PMR. Les cheminements sont parfois trop étroits et le revêtement en gravier doit être revu.

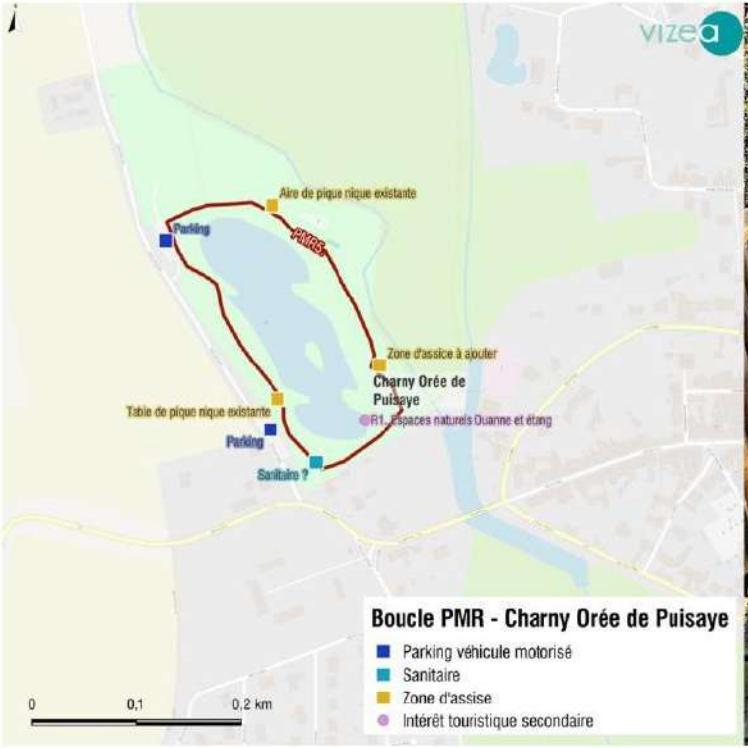

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

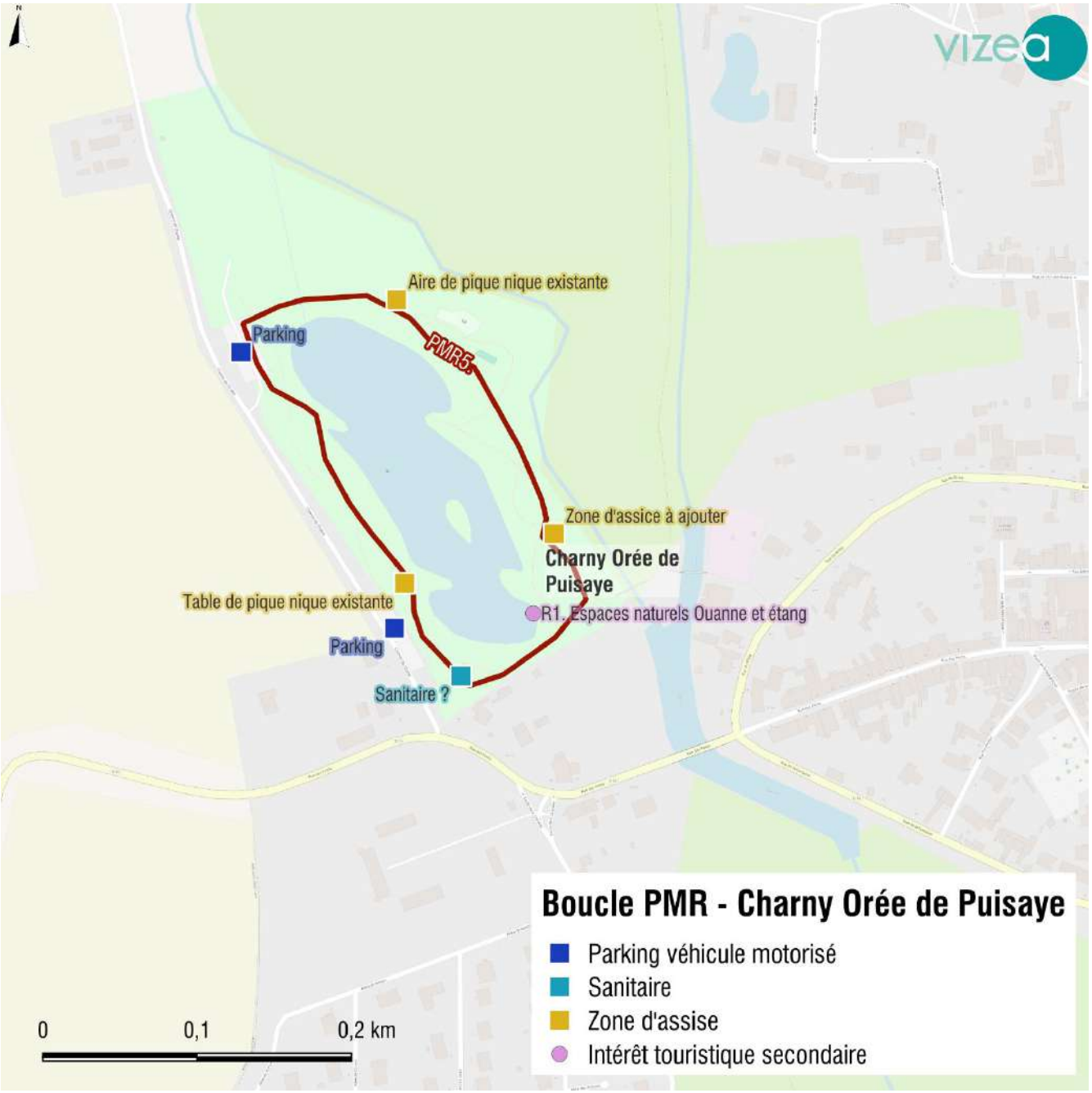

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

AXE 6	Proposition de scénarios d'itinéraires
ACTION 25	**Andryes - PMR6 Itinéraire du Marais d'Andryes**

Contenu de l'action :

a - Acquérir une Joëlette

b - Mettre en place un système de libre-service

Longueur de la boucle :

2,54 km

Estimation financière

Investissement : 180800 €

Maitre d'ouvrage

CCPF ;Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;

Priorisation

Long terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Cet itinéraire est intéressant pour l'expérimentation d'un Joëlette en libre service. En effet, la boucle n'est pas adaptée à des PMR en fauteil ou ayant des difficultés à marcher. Elle ne semble pas non plus adaptable sans des travaux trop importants, pouvant dénaturer le site. Le site du Marais d'Andryes est un endroit remarquable, les points de vue y sont nombreux et variésn entre nature et chemins pittoresques. Il serait très dommage de ne pas l'investir sur la thématique PMR. Cependant, la boucle dépasse les 2km du cahier des charges toursime et handicap ; c'est pourquoi une Joëlette pourrait être adaptée.

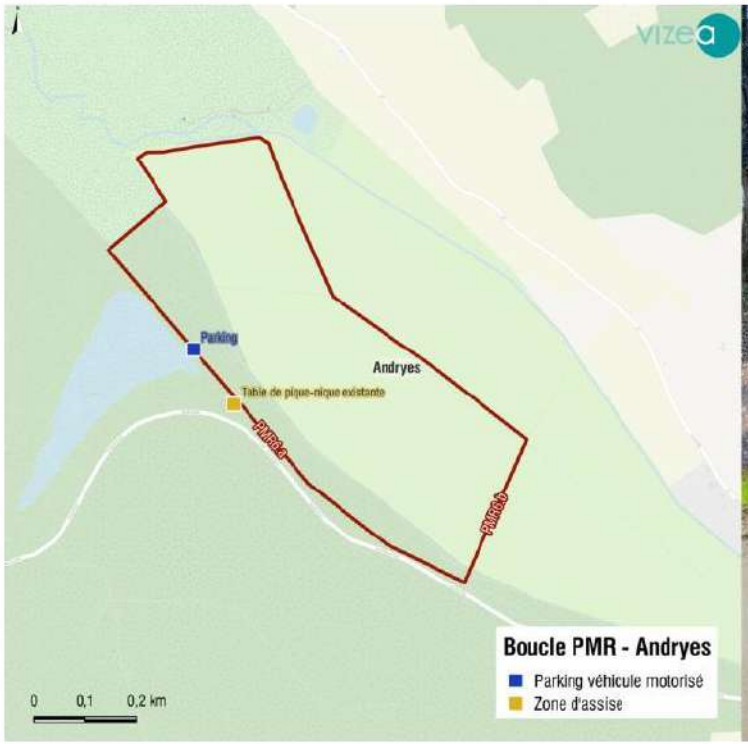

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

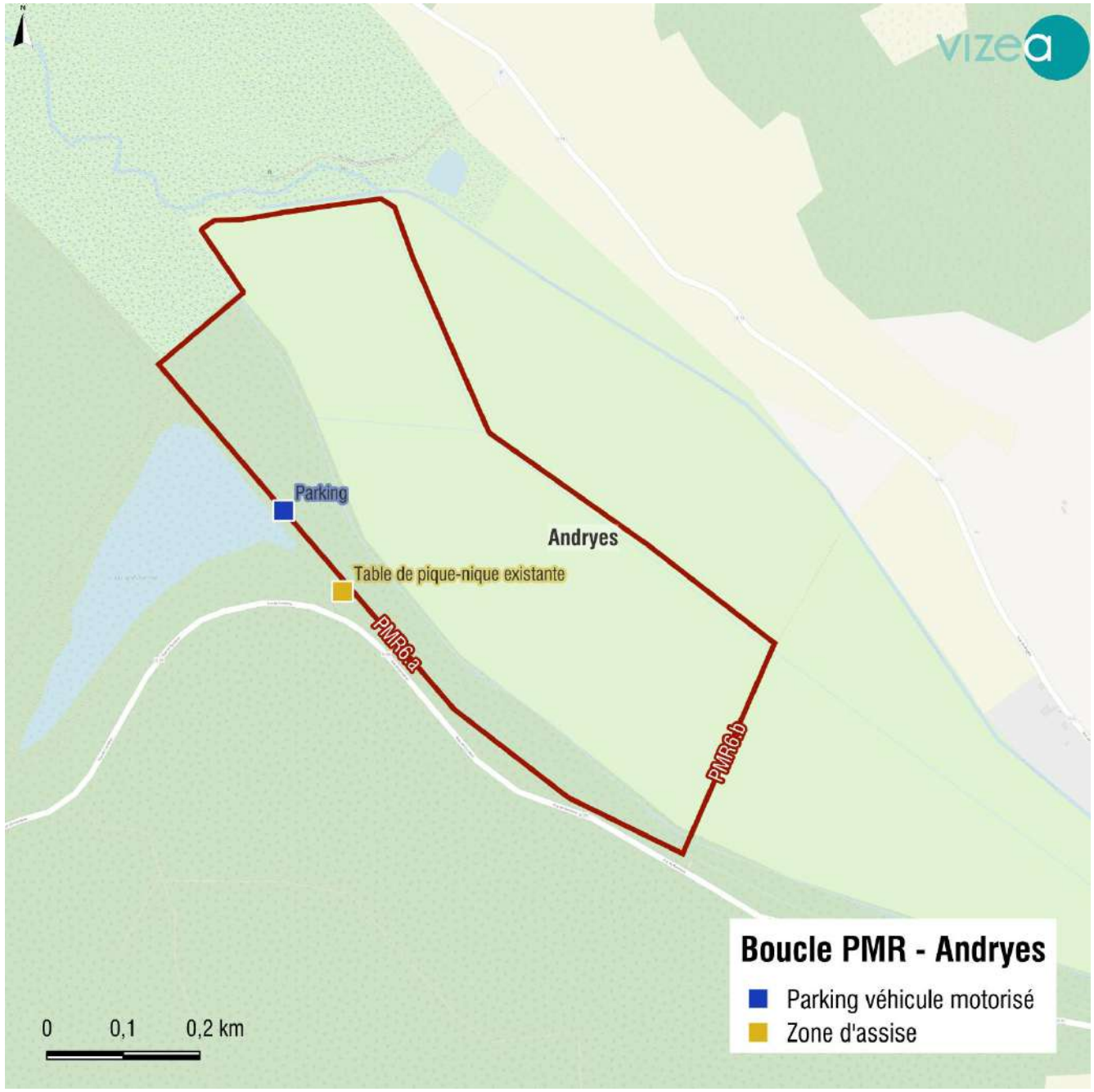

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

THEME IV. DEVELOPPEMENT D'ITINERAIRES EQUESTRES

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Rappel des enjeux équestres

Lecture de la carte

Ne sont représentés sur la carte ci-contre, que les entités ayant un lien avec l'enjeu équestres :

- Les sites touristiques principaux et secondaires ;
- Les PVD et les bourgs ;
- Les haras, les centres équestres, campings et autres ;
- Les circuits de randonnées pédestres existants ;
- Les itinéraires existants, en projet ou en réflexion.

Observations

- Le territoire possède déjà plusieurs boucles équestres dont certaines forment un réseau.
- Le territoire possède un répertoire assez conséquent de circuits de randonnée intercommunaux qui pourraient devenir des circuits équestres.
- Des propositions d'itinéraires équestres ont été faites en atelier, elles prennent souvent la forme de grands itinéraires.
- La présence d'une ancienne voie romaine semble être une opportunité intéressante.
- Une partie du territoire est moins pourvue en itinéraires équestres.

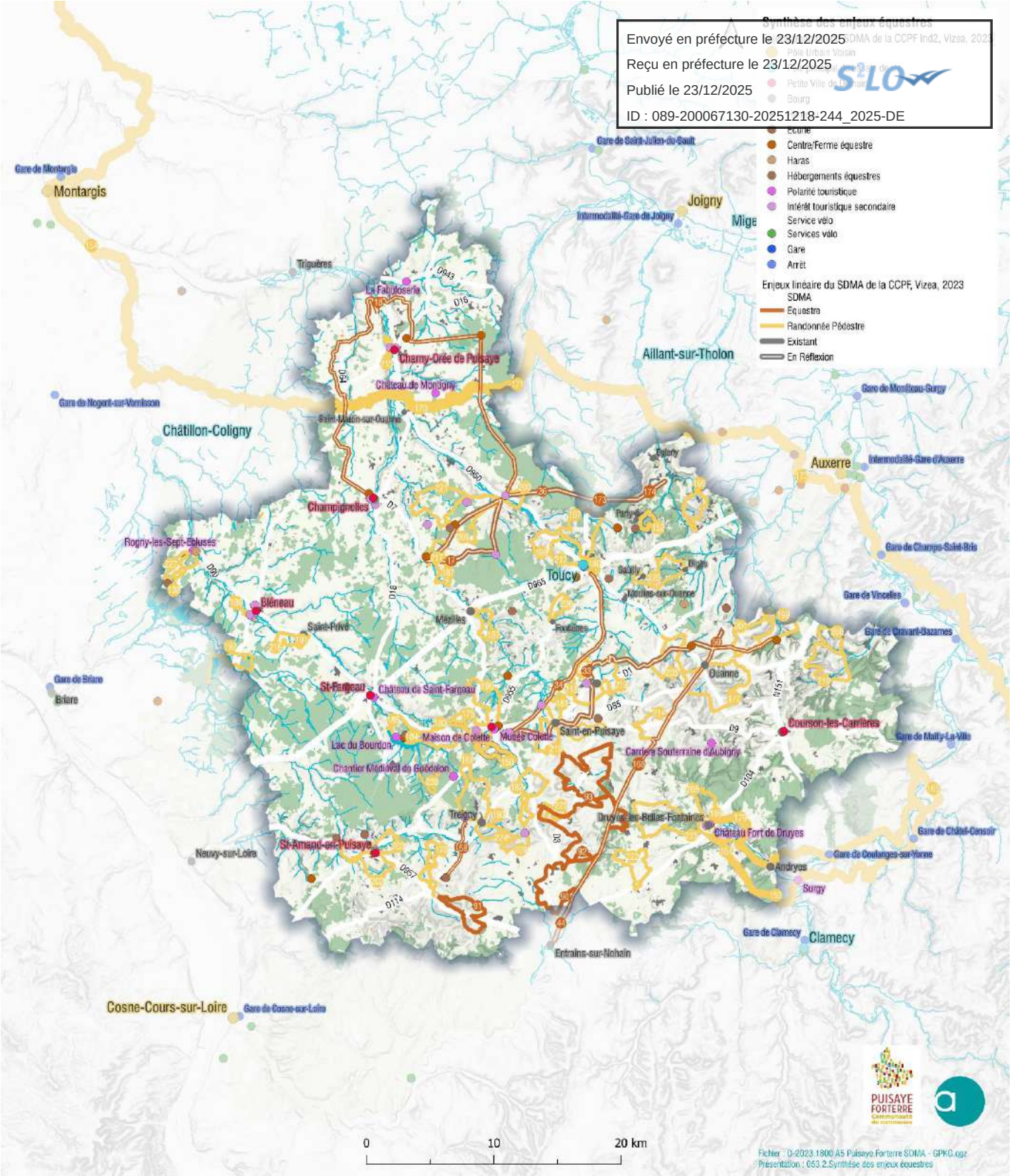

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Proposition de boucles équestres

La carte ci-contre présente l'ensemble des propositions d'itinéraires équestres de Vizea. La proposition principale de Vizea, basée sur les itinéraires évoqués en atelier et les polarités touristiques existantes, est constituée des trois premières boucles : BE01, BE02 et BE03. Les deux premières boucles sont proposées avec variantes, apparaissant en pointillés blancs sur la carte. La variante de la première boucle permet de connecter les itinéraires aux boucles existantes. Cependant, l'importance de la connexion des itinéraires proposés avec les boucles existantes a poussé Vizea à proposer une quatrième boucle, donc l'intérêt est expliqué ci-dessous.

Idéalement, les boucles doivent faire entre 20 et 30km pour offrir une randonnée faisable à la journée, une fourchette confirmée par les acteurs en terrain. L'interconnexion des boucles crée des possibilités de randonnées en itinérance sur plusieurs jours, qui néanmoins souffrent actuellement d'un manque d'hébergements adaptés.

La première boucle BE01, Puisaye à travers les âges, propose un parcours agréable et à la vue dégagée, allant de l'Obélisque à la voie romaine, en passant par le Château du Tremblay.

La seconde boucle BE02 relie des intérêts touristiques très forts et déjà prisés des cavaliers, la Carrière d'Aubigny et Druyes, son château et son viaduc.

La troisième boucle BE03 a un très fort potentiel touristique également, puisqu'elle fait passer devant le château de Ratilly puis le fameux Chantier médiéval de Guédelon ainsi que le moulin hydraulique non loin. La boucle permet également d'aller au Lac du Bourdon et de s'y baigner.

La quatrième boucle BE04, optionnelle, ne présente pas d'intérêt touristique particulier bien qu'elle emprunte la voie romaine. Elle ne sert qu'à relier la BE01 sans variante à la boucle existante des Lavoirs.

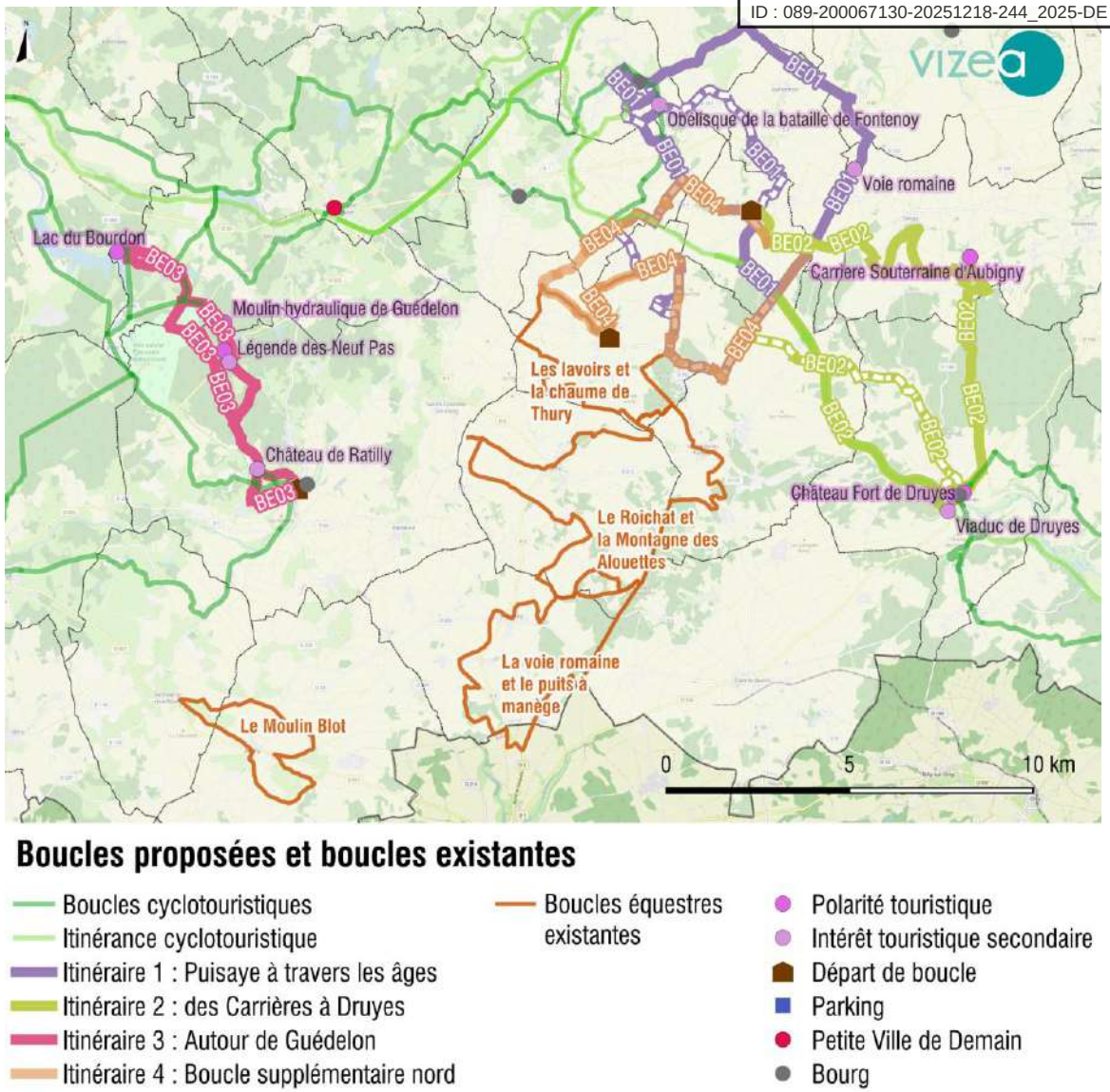

Figure 8 : Synthèse des boucles et variantes proposées

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT D'ITINERAIRES EQUESTRES

AXE 8 — **Proposition de scénarios de boucles**

ACTION 27 — Itinéraire BE01 : Puisaye à travers les âges

Contenu de l'action :

a - Baliser l'itinéraire

b - Mettre en place ldes barres d'attache au départ (Lain) et devant le Château du Tremblay

c - Installer un point d'eau au départ

Linéaire de la boucle :

23,5 km

Mobilier à installer :

2 barres d'attache

1 point d'eau

Jalonnement à chaque intersection

Estimation financière

Investissement : 25790 €

Maitre d'ouvrage

Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;ADELTE

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Au nord de la boucle existante "Les lavoirs de la chaume et de Thury", des polarités touristiques attractives existent dans un périmètre restreint sans pour autant être desservies par un itinéraire équestre balisé. La boucle proposée part de Lain, remonte vers l'Obélisque de la bataille de Fontenoy, permet une halte au Château du Tremblay puis revient à Lain par la Voie Romaine et par une petite portion de la transpoyaudine. La boucle fait 23,5km. il est également possible d'éviter la Transpoyaudine mais cela rallongerait la boucle et la priverait d'une portion très agréable à l'emprise suffisante pour une bonne cohabitation.

Proportion de chemin bitumé : 14%

Objectifs :

- ✓ Faire découvir la richesse culturelle de Puisaye sur plusieurs époques
- ✓ Participer au rayonnement du Musée du Château du Tremblay

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

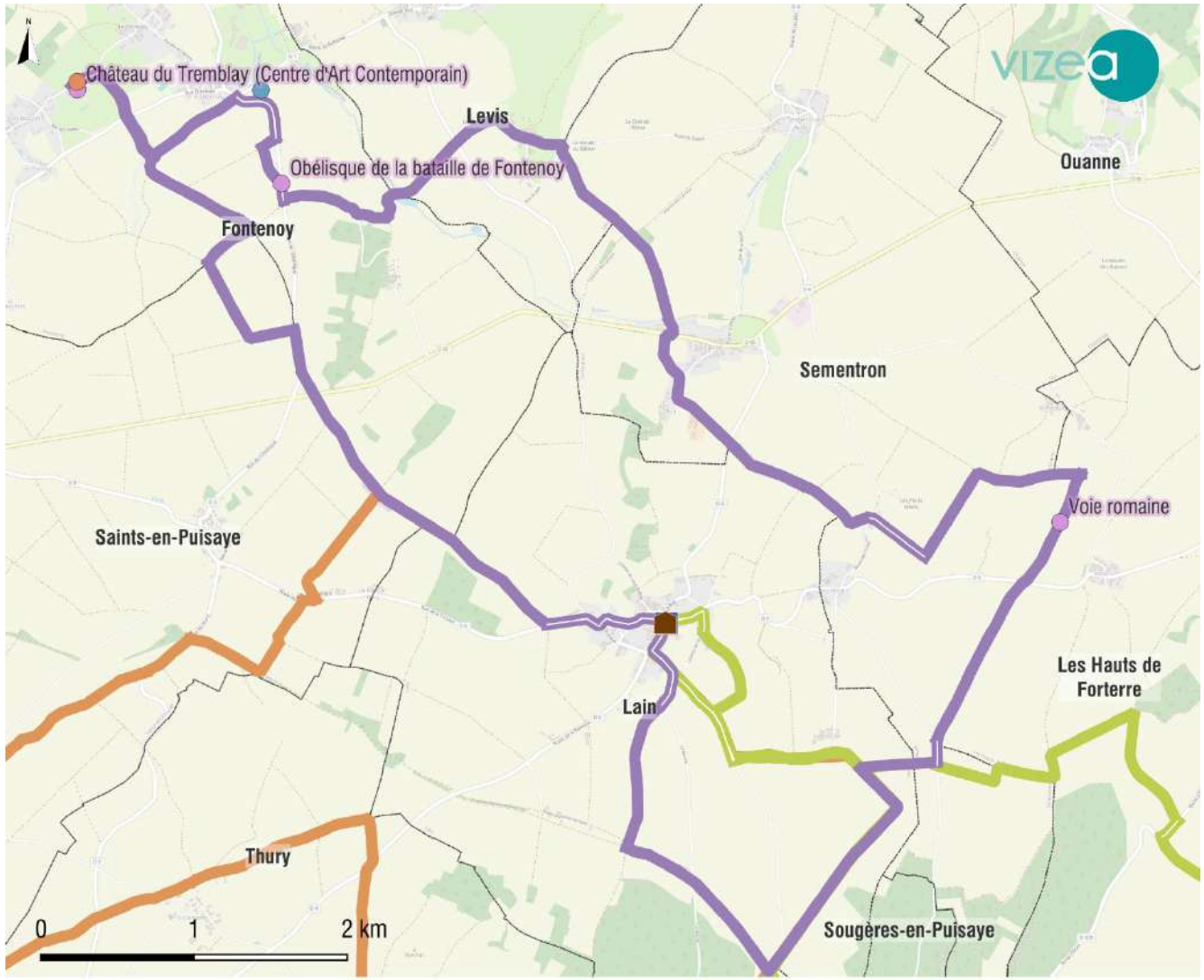

Boucle 1 : Puisaye à travers les âges

- Randonnée sur chemin
- Randonnée sur bitume
- Boucle 2
- Boucle 4
- Intérêt touristique secondaire
- Barre d'attache
- Point d'eau
- Départ de boucle
- Parking

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT D'ITINERAIRES EQUESTRES

AXE 8	Proposition de scénarios de boucles
ACTION 28	**Itinéraire BE02 : Des Carrières à Druyes**

Contenu de l'action :

a - Baliser l'itinéraire

b - Mettre en place des barres d'attache aux Carrières et devant l'entrée de Druyes

Linéaire de la boucle :

31 km

Mobilier à installer :

2 barres d'attache

1 point d'eau

Jalonnement à chaque intersection

Estimation financière

Investissement : 29570 €

Maitre d'ouvrage

Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;ADELTE

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Les Carrières souterraines d'Aubigny sont un haut lieu touristique de la région, déjà connues de certains cavaliers locaux. La charmante commune de Druyes-les-Belles-Fontaines se trouvant à proximité, il était opportun de proposer une boucle desservant ces polarités attractives, d'autant plus qu'il est possible de relier cette seconde boucle à la première tout en conservant un linéaire raisonnable et faisable en une journée. Ce faisant, la boucle emprunte la Transpoyaudine pour regagner Lain, qui est l'itinéraire le plus direct et le plus attractif pour tous les touristes ; il conviendra de déterminer si le passage des cyclistes et des chevaux est compatible, en fonction du revêtement retenu (pas de goudron pour les chevaux) et des largeurs d'emprises disponibles. La boucle fait 31km, une longueur déjà importante. Cette propostion a été appréciée par des membres de l'ADELTE mais aussi de l'Atelier vélo de Toucy, y compris sur la question de la mixité entre modes. Il est aussi possible d'éviter la Transpoyaudine en faisant un détour qui rajoute 3km.

Proportion de chemin bitumé : 20%

Objectifs :

- ✓ Organiser la desserte equestre de polarités touristiques majeures
- ✓ Capitaliser sur l'axe de la Transpoyaudine et en faire un itinéraire attractif pour plusieurs types de tourisme

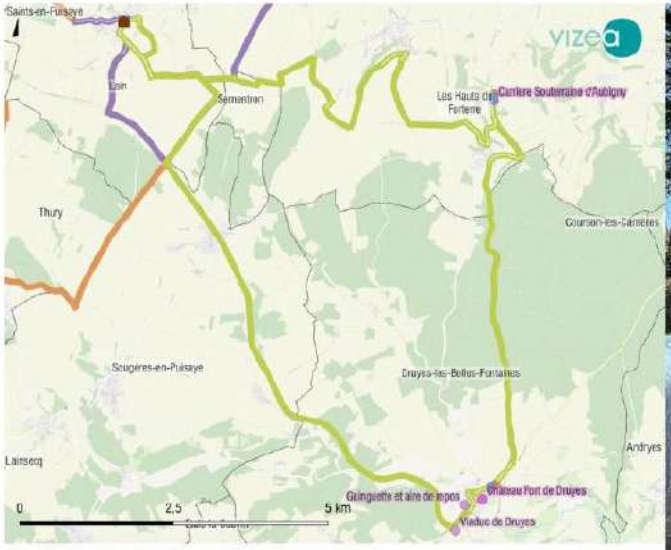

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

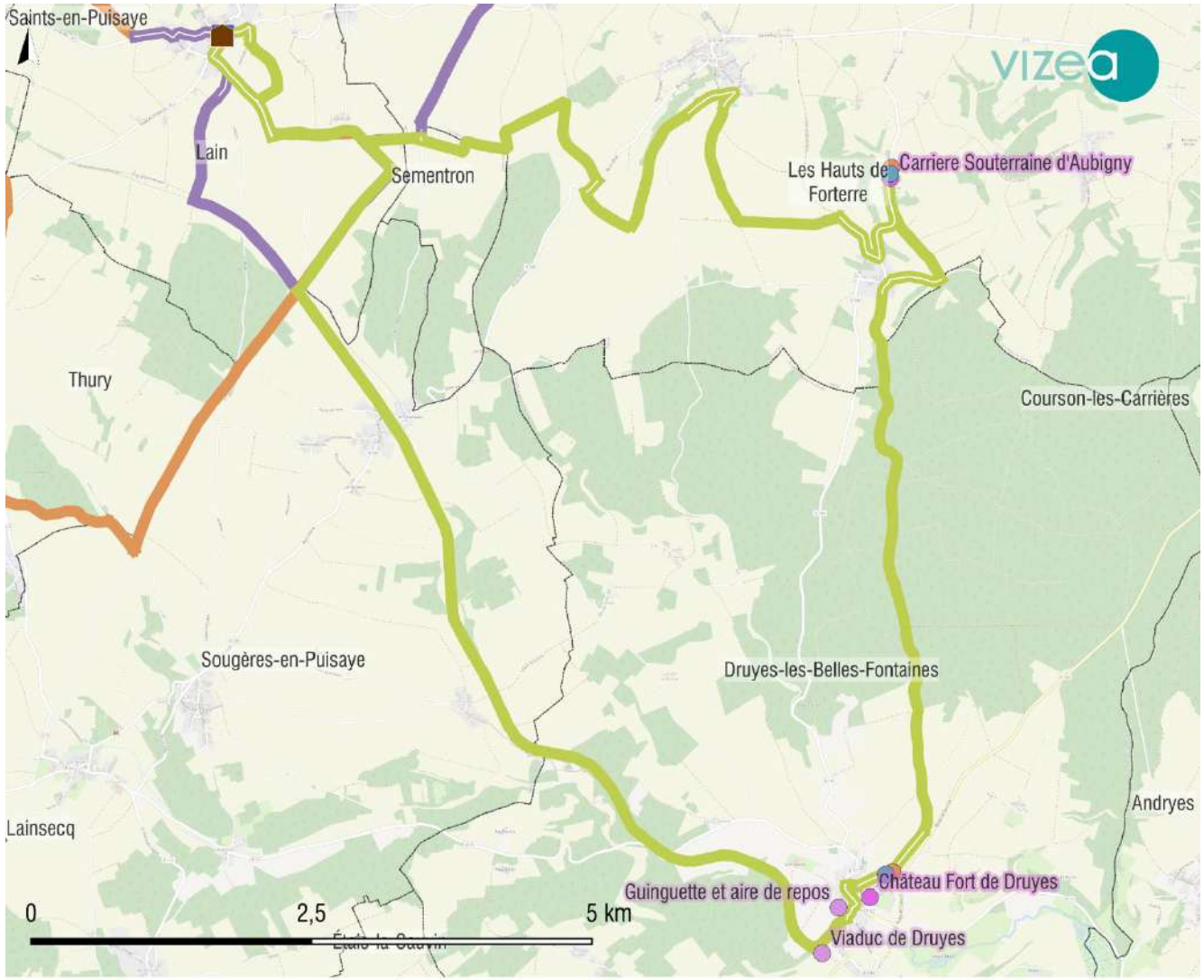

Boucle 2 : Des Carrières à Druyes

- Boucle 1
- Randonnée sur chemin
- Randonnée sur bitume
- Boucle 4
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Barre d'attache
- Point d'eau
- Départ de boucle
- Parking

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT D'ITINERAIRES EQUESTRES

AXE 8 — **Proposition de scénarios de boucles**

ACTION 29 — Itinéraire BE03 : Autour de Guédelon

Contenu de l'action :

a - Baliser l'itinéraire

b - Mettre en place des bharres d'attache au départ de Treigny, au Château de Ratilly, en amont du chantier de Guédelon et au Lac du Bourdon

c - Installer un point d'eau au départ de la boucle

Linéaire de la boucle :

22 km

Mobilier à installer :

4 barres d'attache

1 point d'eau

Jalonnement à chaque intersection

Estimation financière

Investissement : 26144 €

Maitre d'ouvrage

Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;ADELTE

Priorisation

Court terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

Le chantier médiéval de Guédelon apporte une renommée nationale à la Puisaye-Forterre, et attire des centaines de milliers de visiteurs chaque année. Cette boucle permet de s'y rendre à cheval par la forêt puis de faire une halte voire une baignade au Lac du Bourdon, tout en passant par des polarités touristiques secondaires comme le site de la légende des Neuf Pas, le Château de Ratilly ou le Moulin hydraulique de Guédelon. Le potentiel de cet itinéraire de 22km est très élevé. Il n'a pas pu être ralié aux boucles existantes car il en est trop éloigné mais une boucle supplémentaire pourrait être prévue à l'avenir pour rejoindre la boucle du Moulin Blot par exemple.

Proportion de chemin bitumé : 38%

Objectifs :

- ✓ Faire connaître l'accès au chantier de Guédelon
- ✓ Mettre en valeur les autres polarités touristiques alentour pour élargir la zone d'attractivité, notamment jusqu'à Saint-Fargeau

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

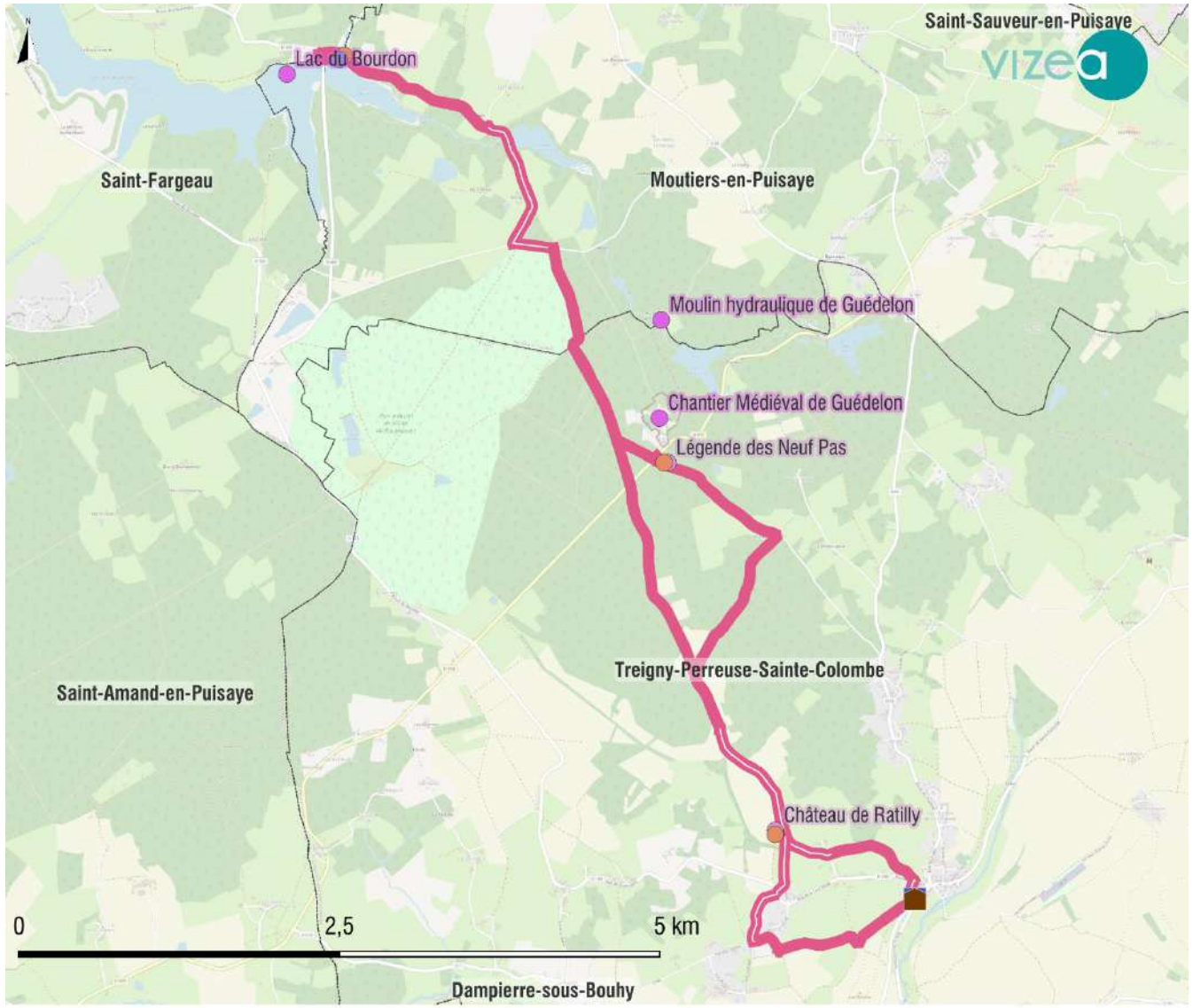

Boucle 3 : Autour de Guédelon

- Randonnée sur chemin
- Randonnée sur bitume
- Polarité touristique
- Intérêt touristique secondaire
- Barre d'attache
- Point d'eau
- Départ de boucle
- Parking

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

DEVELOPPEMENT D'ITINERAIRES EQUESTRES

AXE 8 — **Proposition de scénarios de boucles**

ACTION 30 — Itinéraire BE04 : Le Bois des Communes et les vignes de Fleurillon

Contenu de l'action :

a - Baliser l'itinéraire

b - Mettre en place lune barre d'attache au départ de Thury

Linéaire de la boucle :

25 km

Mobilier à installer :

1 barre d'attache

Jalonnement à chaque intersection

Estimation financière

Investissement : 25692 €

Maitre d'ouvrage

Commune(s) ;

Acteurs

CCPF ; Commune(s) ;ADELTE

Priorisation

Moyen terme

2026 - 2029	2029 - 2032	2023 - 2036

Contexte :

La première boucle de la Puisaye à travers les âges n'est pas éloignée de la boucle existante à Thury (Les lavoirs et la chaume de Thury) mais afin de privilégier le cheminement idéal tout en maintenant un linéaire réalisable en une journée, les deux boucles ne se rejoingnent pas. En traversant le Bois des communes et les vignes de Fleurillon, cette dernière boucle rejoint deux itinéraire et permet de nouveaux horizons de randonnée pour les cavaliers. Les locaux ou touristes pourrotn arpenter la Puisaye-Forterre sans interruption, du bois de Flassy aux carrières d'Aubigny.

Proportion de chemin bitumé : 32%

Objectifs :

- ✓ Relier les nouvelles boucles aux boucles existantes
- ✓ Offrir une promenade calme sur des chemins peu fréquentés

Boucle 4 : Le Bois des Communes et les Vignes de Fleurillon

- Boucle 1
- Boucle 2
- Randonnée sur chemin
- Randonnée sur bitume
- Barre d'attache
- Point d'eau
- Départ de boucle

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Boucle 4 : Le Bois des Communes et les Vignes de Fleurillon

- Boucle 1
- Boucle 2
- Randonnée sur chemin
- Randonnée sur bitume
- Barre d'attache
- Point d'eau
- Départ de boucle

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

PROGRAMMATION

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Note de gouvernance

1. Contexte et objet de la note

Comme détaillé précédemment, la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre a engagé l'élaboration de son Schéma Directeur des Modes Actifs et celui-ci intègre quatre volets complémentaires : le développement du vélo du quotidien, la structuration de boucles cyclotouristiques, le déploiement d'itinéraires de randonnées équestres ainsi que la mise en valeur d'itinéraires de randonnées accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). La présente note vise à préciser les modalités de gouvernance, en répartissant les compétences entre les différents acteurs et en organisant le suivi politique et technique des actions.

2. Principes de gouvernance

La gouvernance du SDMA repose sur trois principes majeurs :

- Garantir la cohérence entre les actions portées par la CCPF, les communes membres et les partenaires institutionnels ou associatifs ;
- Favoriser une approche partagée, associant élus, techniciens, usagers et acteurs socio-économiques dans la conception et le suivi des actions ;
- Assurer une évaluation régulière et objective des actions, afin de mesurer l'impact du schéma et de pouvoir l'ajuster dans le temps.

3. Répartition des compétences

La CCPF exerce un rôle moteur dans le pilotage du schéma : elle définit la stratégie globale, assure la coordination technique et recherche des financements. Elle porte également la communication et la sensibilisation autour des mobilités actives. Afin d'animer et de coordonner la mise en œuvre du SDMA, un ETP au sein de l'intercommunalité est fortement conseillé (voir fiche action communication et animation). Sans cela la réalisation su schéma risque de stagner. Les communes membres sont quant à elles responsables de la mise en œuvre des actions de proximité, notamment l'apaisement des traversées de bourg, le jalonnement local et l'installation de stationnements vélo. Les partenaires institutionnels, tels que le Département de l'Yonne et la Région Bourgogne-Franche-Comté, interviennent principalement en appui technique et financier, en veillant à l'articulation avec leurs propres schémas cyclables et touristiques. Enfin, l'office de tourisme et les associations locales (cyclistes, randonneurs, équestres, PMR) jouent un rôle essentiel dans la promotion des itinéraires et l'apport d'expertises d'usage.

4. Instances de gouvernance

Afin de garantir les meilleures conditions de réalisation du SDMA, sa gouvernance pourra s'organiser autour de trois instances principales :

- Le comité de pilotage (COPIL), réunissant élus communautaires, représentants communaux et partenaires institutionnels, fixe les orientations stratégiques et valide les grandes étapes du projet ;
- Le comité technique (COTECH), composé de techniciens de la CCPF, des communes et des partenaires, coordonne le suivi opérationnel et prépare les décisions du COPIL ;
- Des groupes thématiques spécifiques à chaque volet (vélo du quotidien, PMR, cyclotourisme, équestre) associent élus référents, techniciens, associations et usagers afin d'affiner la mise en œuvre des actions.

5. Modalités de suivi et d'évaluation

Un tableau de bord intercommunal devra être mis en place pour assurer le suivi des actions. Chaque volet sera évalué à travers des indicateurs spécifiques : linéaires aménagés, équipements installés, fréquentation des parcours, retombées économiques locales, accessibilité des itinéraires ou encore satisfaction des usagers. Les résultats feront l'objet d'une évaluation annuelle, présentée en COPIL et intégrée au rapport d'activité de la CCPF. Cette démarche garantit un pilotage dynamique et réactif du SDMA.

6. Les volets thématiques du SDMA

Vélo du quotidien

Le développement du vélo du quotidien constitue un axe central du SDMA. La CCPF pilotera en priorité la sécurisation des traversées de bourg, notamment dans les huit « Petites Villes

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

de Demain », en coordination avec les communes et le Département de l'Yonne. L'objectif est de rendre ces traversées plus sûres et attractives pour les cyclistes, avec un suivi basé sur le nombre de traversées apaisées et de kilomètres aménagés. La CCPF mettra également en œuvre une stratégie intercommunale de stationnement vélo, en lien avec les communes, la Région et les commerçants. L'indicateur retenu sera le nombre d'arceaux installés et leur taux d'occupation.

Par ailleurs, le développement de services connexes (location, réparation, stationnement sécurisé) sera porté en partenariat avec l'office de tourisme et des acteurs privés, avec un suivi de la fréquentation des services. Enfin, un programme d'accompagnement au changement des pratiques pourrait être animé par la CCPF, en direction des écoles, des entreprises et des habitants. Le suivi se fera par le nombre d'actions de sensibilisation organisées et le taux de participation.

Itinéraires et boucles cyclotouristiques

Le volet cyclotourisme vise à renforcer l'attractivité touristique de la Puisaye-Forterre. La CCPF pilotera le jalonnement de 6 de boucles locales représentant environ 135 kilomètres, en articulation avec les communes, l'office de tourisme et le Département. L'indicateur de suivi sera le nombre de boucles effectivement jalonnées. Les sites et villages traversés, tels que Guédelon ou Saint-Fargeau, seront mis en valeur grâce à l'action de l'office de tourisme et des acteurs touristiques, avec comme indicateurs le nombre de sites intégrés dans les circuits et les retombées économiques associées. Enfin, le suivi de fréquentation et des retombées économiques sera assuré par l'office de tourisme, en lien avec la Région et le Département, sur la base de comptages et d'enquêtes.

La mise en place de l'itinéraire de grande distance « La Transpoyaudine » constituerait une action emblématique, pilotée par la CCPF en lien avec le Département, la Région, l'office de tourisme et les associations cyclotouristes. Son avancement serait mesuré par la continuité du linéaire jalonné et sa fréquentation.

Randonnées équestres

Le SDMA intègre également un volet consacré aux itinéraires de randonnées équestres. La CCPF aura la responsabilité de structurer un réseau de 75 kilomètres d'itinéraires dédiés, en partenariat avec les associations équestres, l'office de tourisme et les communes. Ce réseau sera progressivement jalonné et suivi via le nombre de kilomètres ouverts et la continuité des itinéraires. Deux à trois boucles thématiques seront créées et mises en valeur, avec un suivi fondé sur le nombre de boucles effectivement opérationnelles. L'office de tourisme, en lien avec les centres équestres et les professionnels du tourisme, devra développer des services adaptés aux cavaliers : signalétique spécifique, hébergements, équipements d'accueil. Le suivi se fera par le nombre de services créés et leur taux d'utilisation. Enfin, la communication et la valorisation de l'offre équestre seront assurées par l'office de tourisme et les comités touristiques, avec des indicateurs liés au nombre de supports diffusés et à la fréquentation observée.

Randonnées PMR

La CCPF travaillera avec les communes, les associations spécialisées et l'office de tourisme pour aménager six parcours adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ces aménagements seront réalisés à court terme et suivis à travers le nombre de parcours créés ou adaptés. Parallèlement, des services spécifiques seront développés, tels que la signalétique adaptée et des aides techniques, en partenariat avec l'office de tourisme et les associations concernées. Ces actions seront évaluées via le taux d'accessibilité mesuré et la satisfaction des usagers. La communication autour des parcours accessibles sera renforcée par l'office de tourisme intercommunal, en lien avec les comités départementaux et régionaux du tourisme, avec un suivi basé sur le nombre de supports diffusés et la fréquentation des parcours.

7. Perspectives et mise en œuvre

La mise en œuvre du SDMA s'accompagnera de l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) garantissant la priorisation et le financement des actions. Le schéma sera mis en cohérence avec les autres politiques publiques locales, notamment le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), et articulé avec les dispositifs départementaux et régionaux. Enfin, une stratégie de communication ambitieuse sera développée pour sensibiliser la population, valoriser les actions et renforcer la culture des mobilités actives dans le territoire.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Programmation Pluriannuelle d'Investissement

Les coûts d'investissement estimatifs du SDMA

Coût par thème et par année

Total SDMA : 6 M€

	2026-2029	2029-2032	2032-2036	Investissement	Fonctionnement
CYCLOTOURISME	0,2 M€	0,03 M€	0,07 M€	0,3 M€	0,03 M€
VÉLO DU QUOTIDIEN	2 M€	1,3 M€	1,3 M€	4,6 M€	0,3 M€
PMR	0,2 M€	0,5 M€	0,4 M€	1,1 M€	0,08 M€
EQUESTRE	0,05 M€	0,06 M€		0,11 M€	0,02 M€
	2,4 M€	1,8 M€	1,8 M€	+ 1 ETP pour l'animation du SDMA	

37

La PPI détaillée est disponible au format excel en pièce jointe de cette présentation.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Communication et animation du SDMA

Animation du SDMA

Contenu de l'action

a – Portage de la Transpoyaudine
b – Mise en réseau des acteurs équestres
c – Appui du SDMA par les acteurs touristiques

Acteurs

CCPF et acteurs locaux

Moyens

1 ETP

Indicateurs de succès

- Labellisations accueil vélo
- Quantité d'hébergements équestre
- Connaissance de la Transpoyaudine en interne

Mise en œuvre, coordination des acteurs et portage politique

Afin que le SDMA prenne vie sur le territoire, les acteurs locaux et politiques doivent en avoir connaissance. L'animation du SDMA vise à recueillir l'adhésion au projet et de créer une dynamique autour des mobilités actives. La Transpoyaudine est un élément clé de ce schéma qui doit faire l'objet d'un portage spécifique. Le volet équestre doit lui aussi être animé, notamment pour pallier le manque de mise en réseau de ces acteurs ; le territoire manque cruellement d'hébergements équestres notamment, alors que le potentiel existe. Enfin, les acteurs locaux et touristiques pourront être un relais précieux du SDMA, y compris pour la communication.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Communication autour du SDMA

Contenu de l'action

a – Charte graphique, identité visuelle
b – Evènementiel
c – Supports de com

Acteurs

CCPF, communes, acteurs locaux cyclables PMR et équestres, commerces, SNCF et opérateurs de transport pour le marketing territorial

Moyens

Budget à prévoir pour les événements, les impressions

Indicateurs de succès

- Fréquentation des évènements
- Accueil qualitatif des informations (par exemple en office de tourisme)
- Vues digitales
- Trophée de la mobilité

Propositions d'éléments de communication et de sensibilisation qui pourront accompagner le déploiement du SDMA

Pour permettre aux actions entreprises par la CC d'atteindre son public visé, la communication est essentielle. Le public doit être interpellé clairement, plusieurs fois et par des media différents, sans quoi l'information que de nouveaux aménagements sont disponibles ne sera pas intégrée.
Il faut compter sur de la communication visuelle en interne (dans les centre-bourgs et lieux stratégiques par exemple) mais aussi des évènements qui impliqueront davantage les usagers potentiels.
La communication devra être réfléchie en interne mais aussi potentiellement externalisée parfois, potentiellement vers des graphistes par exemple.

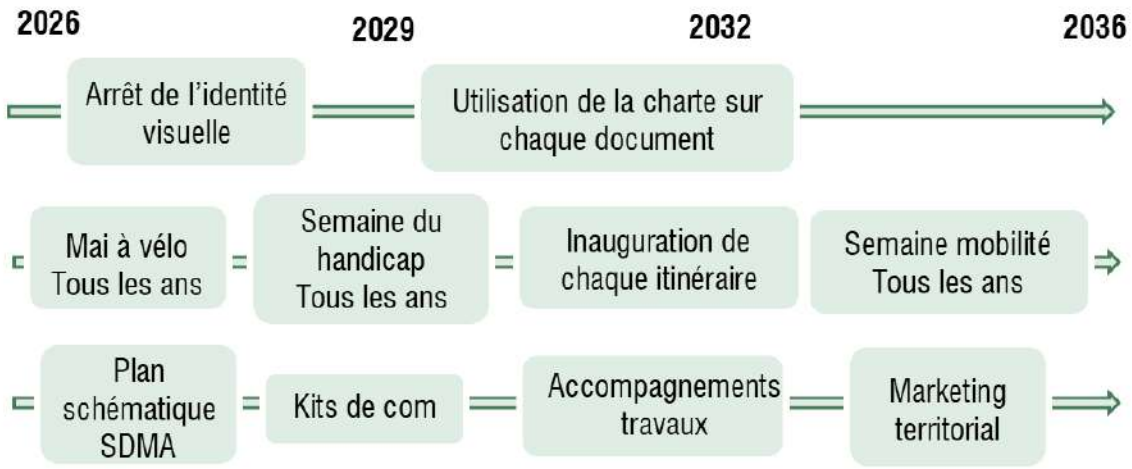

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Identité visuelle

EN BOURGOGNE,
LA PUISAYE-FORTERRE EN MOUVEMENT

EN BOURGOGNE,
LA PUISAYE-FORTERRE EN MOUVEMENT

Proposition de logos

Couleurs de la charte

Propositions de polices

qui évoquent l'identité visuelle du logo existant de la Puisaye-Forterre, la tradition, la paysannerie, l'artisanat

Segoe Script
Freestyle Script
MV Boli
Informal Roman
Bradley Hand ITC

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Evènementiel

Inauguration du SDMA

Evènement intercommunal ou différé dans chaque commune afin de présenter les objectifs, itinéraires et différents mobiliers prévus au budget. Associer les acteurs locaux, notamment ceux ayant participé au SDMA

Mai à vélo

Evènement national de mobilisation des acteurs du vélo ; partenariat avec les associations vélo locales pour communiquer sur les aménagements et les velléités du territoire

Semaine du handicap (Novembre)

Promotion des boucles PMR à l'occasion de la semaine du handicap. Partenariat avec les associations locales comme ACTIV'UNA Puisaye Forterre

Semaine Européenne de la Mobilité (Septembre)

Soumettre le SDMA auprès des autorités compétentes pour être éligible aux trophées annuels. S'inscrire dans les tendances digitales #MobilityWeek #MobilityAwards pour plus de visibilité

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

Supports de communication

Plan Schématique du SDMA

Marketing territorial

Campagnes à afficher dans les gares et grands pôles urbains à proximité, y compris en Île-de-France, pour identifier la Puisaye en tant que destination touristique

Préparation de kits de com

Brochures chartées avec le plan schématique à distribuer aux offices du tourisme et aux mairies, mais aussi aux acteurs privés du tourisme, dans les commerces type boulangeries et restaurants, aux musées

Accompagnement chantier

A chaque chantier ou nouvelle installation, installer un ou des panneau(x) charté(s) visuellement informant clairement le public de la nature des travaux, des échéances précises et des objectifs de l'aménagement : **écologie et santé plébiscitées**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

EN BOURGOGNE, LA PUISAYE-FORTERRE EN MOUVEMENT

Boucles cyclotouristiques

1. *Rogny-les-Sept-Ecluses <-> Bléneau <-> Champcerais*
2. *Saint-Amand-en-Puisaye <-> Treigny <-> Guédelon*
3. *Saint-Fargeau <-> Guédelon <-> Etang de Moutiers*
4. *Saint-Sauveur-en-Puisaye <-> Moutier-en-Puisaye*
5. *Saint-en-Puisaye <-> Fontenoy*
6. *Druyes-les-Belles-Fontaines <-> Andyes*

- Transpoyaudine en projet
- Transpoyaudine Nord et Sud
- Liaisons cyclables Tranpoyaudine <-> Joigny/Montargis
- Eurovélo 3 - La Scandibérique *(10 940 cyclistes en 2024)*
- Tour de Bourgogne à vélo *(6090 cyclistes en 2024)*
- Boucles équestres existantes
- Nouvelles boucles équestres
- Boucles PMR
- Cours d'eau structurants
- Réseau routier structurant (Loire, A6)
- Centres-bourgs principaux
- **Villes principales**
- Château de Guédelon

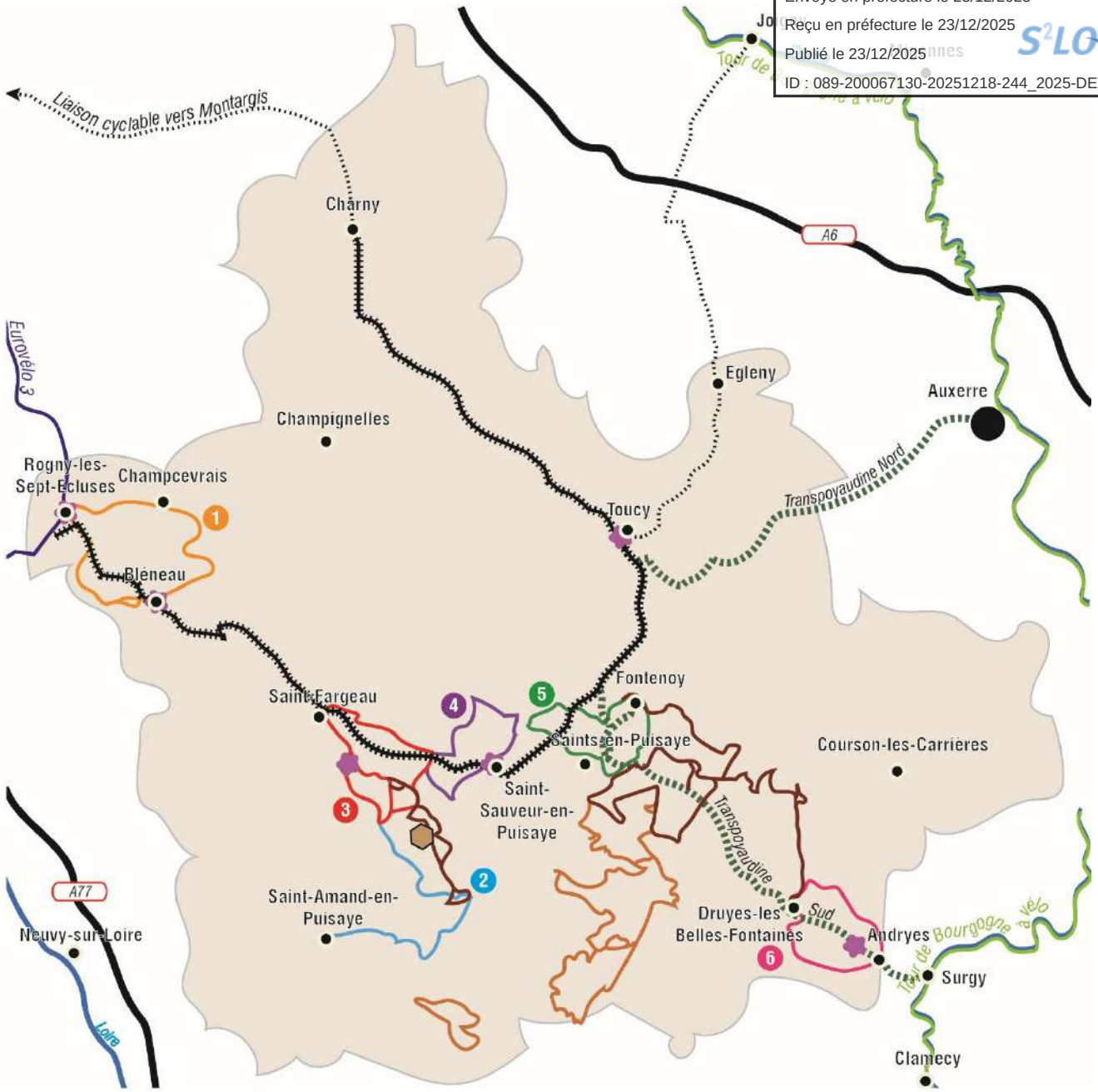

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

LISTE DES FICHES ACTIONS

Thème I : Cyclotoursime

I.1.1 Transpoyaudine Bis

I.1.2 Transpoyaudine Sud

I.1.3 Transpoyaudine Nord

I.1.4 Boucle 1 : Rogny-les-Sept-Ecluses / Bléneau / Champcevrais

I.1.5 : Itinéraire 2 : Saint-Amand-en-Puisaye / Treigny / Guédelon

I.1.6 Boucle 3 : Saint-Fargeau / Guédelon / Etang de Moutiers

I.1.7 : Boucle 4 : Saint-Sauveur-en-Puisaye / Moutiers-en-Puisaye

I.1.8 : Boucle 5 : Saints-en-Puisaye / Fontenoy

I.1.9 : Boucle 6 : Druyes-les-Belles-Fontaines / Andryes

Thème II : Vélo du quotidien

II.2.10 : Toucy

II.2.11 : Saint-Sauveur

II.2.12 : Saint-Fargeau

II.2.13 : Saint-Amand

II.2.14 : Charny-Orée-de-Puisaye

II.2.15 : Bléneau

II.2.16 : Courson-les-Carrières

II.2.17 : Champignelles

II.3.18 : Stationnement vélo

II.4.19 : Bornes d’entretien et de gonflage

Thème III : Randonnées PMR

III.6.20 : Toucy

III.6.21 : Saint-Sauveur-en-Puisaye

III.6.22 : Rogny-les-Sept-Ecluses

III.6.23 : Bléneau

III.6.24 : Charny-Orée-de-Puisaye

III.6.25 : Andryes

Thème IV : Equestre

IV.8.27 : Puisaye à travers les âges

IV.8.28 : Des Carrières à Druyes

IV.8.29 : Autour de Guédelon

IV.8.30 : Le Bois des Communes et les vignes de Fleurillon

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 089-200067130-20251218-244_2025-DE

RENDRE POSSIBLE LA TRANSFORMATION DE NOTRE SOCIÉTÉ POUR PRÉSERVER LA PLANÈTE

Construction

Urbanisme

Territoire

Mobilité

Transition environnementale

vizea